RÉSULTATS, DIPLÔMES, INSERTION

8.1	Les compétences du socle en fin d'école et fin de collège	226
8.2	Les compétences en sciences en fin d'école élémentaire	228
8.3	Les compétences en sciences en fin de collège	230
8.4	Les compétences en lecture des jeunes	232
8.5	Les compétences des jeunes dans l'utilisation des mathématiques	
	de la vie quotidienne	234
8.6	La culture mathématique selon l'enquête Pisa : évolution 2003-2012	236
8.7	Le second degré : accès au niveau IV	238
8.8	Le diplôme national du brevet	240
8.9	La réussite au diplôme national du brevet : sexe, âge et origine sociale	242
8.10	La réussite au baccalauréat selon la série	244
8.11	La réussite au baccalauréat : sexe, âge et origine sociale	246
8.12	La proportion de bacheliers dans une génération	248
8.13	Les diplômes technologiques et professionnels du second degré	250
8.14	La réussite au CAP et BEP : sexe et âge	252
8.15	La réussite au CAP et BEP par spécialité	254
8.16	Les diplômes du BTS : présentation générale	256
8.17	Les diplômes du BTS par spécialité	258
8.18	Les diplômes universitaires de technologie [DUT]	260
8.19	La réussite au DUT	262
8.20	Les diplômes universitaires : évolution	264
8.21	Les diplômes universitaires par discipline	266
8.22	La réussite en cursus licence	268
8.23	Les diplômes d'ingénieurs et de commerce	270
8.24	Le niveau d'étude à la sortie du système éducatif	272
8.25	L'emploi à la sortie du lycée	274
8.26	L'emploi des sortants d'apprentissage	276
8.27	La situation professionnelle quelques années	
	après la fin de la formation initiale	278
8.28	La validation des acquis de l'expérience : diplômes technologiques	
	et professionnels	280
8.29	La validation des acquis de l'expérience : enseignement supérieur	282
8.30	Les diplômes à l'issue de la formation continue	
	dans l'enseignement supérieur	284
8.31	L'Europe face aux objectifs de Lisbonne	286

Le socle commun de connaissances et de compétences, instauré par la loi d'orientation et de programmation pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005, désigne un ensemble de connaissances et de compétences que les élèves doivent maîtriser à l'issue de la scolarité obligatoire pour poursuivre leur formation, construire leur avenir professionnel et réussir leur vie en société. L'acquisition du socle commun est progressive, elle se déroule en trois étapes : le palier 1 jusqu'en CE1, le palier 2 jusqu'en CM2 et le palier 3 au collège.

Les évaluations standardisées de la compétence 1 (la maîtrise de la langue française) et de la compétence 3 (les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique) du socle remplacent l'évaluation des compétences de base en français et en mathématiques.

À la fin de l'année scolaire 2012-2013, 79,8 % des élèves de CM2 maîtrisent la compétence 1 du socle et 70,9 % des élèves de ce niveau maîtrisent la compétence 3 [1]. À la fin du collège, les compétences 1 et 3 sont respectivement acquises par 79,2 % et 78,3 % des élèves de troisième [2].

À l'école, les filles sont plus nombreuses à maîtriser la compétence 1 que les garçons : elles sont 82,6 % contre 77,1 % pour ces derniers.

Au collège, l'écart s'accentue. Plus de 85 % des filles ont les compétences relatives à la maîtrise de la langue française alors que c'est le cas pour moins de trois quarts des garcons.

Pour la compétence 3, la différence selon le sexe s'inverse légèrement à l'école (72,5 % des garçons contre 69,3 % des filles), mais les filles devancent les garçons au collège (80,5 % des filles contre 76,2 % des garçons). Que ce soit en fin d'école ou en fin de collège, la proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences 1 et 3 dans le cadre du socle commun est nettement moins élevée parmi les élèves en retard que parmi les élèves « à l'heure ». La différence entre les deux groupes d'élèves est particulièrement marquée à l'école où elle est de près de 40 points de pourcentage pour chacune des deux compétences. Au collège, les différences sont un peu moins élevées, mais l'écart entre les deux groupes reste important, supérieur à 30 points de pourcentage pour chaque compétence.

La proportion d'élèves qui maîtrisent les compétences 1 et 3 est également plus basse parmi les élèves des Éclair (écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite) et des RRS (réseau de réussite scolaire). Enfin, les établissements privés affichent les proportions les plus élevées d'élèves maîtrisant les compétences évaluées, aussi bien en fin d'école qu'en fin de collège.

Sources: MENESR-DEPP

Évaluations des compétences 1 et 3 du socle des élèves de CM2 et de troisième, mai 2013.

Définitions

Champ

Élèves de CM2 et de troisième scolarisés dans les établissements publics et privés sous contrat en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer (y compris Mayotte) en mai 2013.

Échantillons

La maîtrise des compétences du socle a été évaluée à partir d'échantillons représentatifs d'environ 23 000 élèves de CM2 et d'environ 17 000 élèves de troisième dans respectivement 790 écoles et 740 établissements. Les épreuves, d'une durée de deux heures à l'école et au collège, ont eu lieu au mois de mai 2013.

Les indicateurs sont présentés avec leur intervalle de confiance à 95 %, indiquant la marge d'incertitude liée à l'échantillonnage.

Épreuves

En 2013, la compétence 1 et la compétence 3 ont été évaluées sous forme de QCM (questions à choix multiples) en fin d'école (palier 2) et en fin de collège (palier 3). Les contraintes de l'évaluation ne permettent pas d'évaluer l'exhaustivité des compétences décrites dans le socle (par exemple, le domaine « dire » pour la compétence 1 aux paliers 2 et 3 et le domaine « écrire » pour la compétence 1 au palier 3).

Les épreuves diffèrent d'un niveau à l'autre et les niveaux d'exigence retenus sont spécifiques à chaque discipline et à chaque niveau scolaire. C'est pourquoi il n'est pas possible de comparer directement les résultats entre eux. De même, il ne serait pas légitime de comparer ces résultats avec ceux d'autres évaluations sans tenir compte des exigences de ces diverses évaluations. Par exemple, les tests de la journée défense et citoyenneté (JDC, ex-JAPD, journée d'appel de préparation à la défense) reposent sur une conception moins exigeante de la compréhension de textes que celle retenue ici en fin de troisième.

Maîtrise du socle

Après analyse des résultats des tests standardisés, un niveau d'exigence a été fixé (à chaque palier et pour chaque compétence), seuil à partir duquel on peut considérer que les élèves maîtrisent les compétences du socle. Cette démarche est similaire à celle retenue les années précédentes pour évaluer les compétences de base.

Éclair

Écoles, collèges, lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite.

RRS

Réseau de réussite scolaire.

FP

Éducation prioritaire.

- Pour en savoir plus
- Note d'Information 08.37.
- L'état de l'École, n° 22, MEN-DEPP, octobre 2013.

Les compétences du socie en fin d'école et fin de collège

[1] Proportion d'élèves de CM2 qui maîtrisent les compétences 1 et 3 du socle (mai 2013)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé sous contrat)

En compétence 1, environ 80 % des élèves de fin de CM2 maîtrisent les éléments suivants :

Lire

Dégager le thème d'un texte, repérer dans un texte des informations explicites, inférer des informations nouvelles (implicites), repérer les effets de choix formels.

Étude de la langue (vocabulaire, grammaire, orthographe)

Maîtriser quelques relations de sens entre les mots, savoir utiliser un dictionnaire, distinguer les mots selon leur nature, identifier les fonctions des mots dans la phrase, utiliser les temps à bon escient, maîtriser l'orthographe (lexicale et grammaticale).

En compétence 3, environ 71 % des élèves de fin de CM2 maîtrisent les éléments suivants :

Nombres et calcul

Géométrie

Écrire, nommer, comparer et utiliser les nombres entiers, décimaux et quelques fractions simples, utiliser les techniques opératoires des quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux, résoudre des problèmes relevant des quatre opérations. Reconnaître, décrire et nommer les figures et solides usuels, utiliser la règle, l'équerre pour vérifier la nature des figures planes usuelles, percevoir et reconnaître parallèles et perpendiculaires. Connaître et utiliser les formules du périmètre et de l'aire d'un carré, d'un rectangle et d'un triangle, utiliser les unités de

Organisation et gestion de

Grandeurs et

mesures

Lire, interpréter tableaux et graphiques, résoudre un problème mettant en jeu une situation de proportionnalité.

mesure usuelles, résoudre des problèmes dont la résolution

données

Culture scientifique (le ciel et la Terre, la matière, l'énergie, l'unité et la diversité du corps gique humain et la santé, les êtres vivants dans leur environnement, les objets techniques, environnement et développement durable).

implique des conversions.

[2] Proportion d'élèves de 3° qui maîtrisent les compétences 1 et 3 du socle (mai 2013)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé sous contrat)

En compétence 1, environ 79 % des élèves de fin de 3° maîtrisent les éléments suivants :

Lire

Adapter son mode de lecture à la nature du texte proposé et à l'objectif poursuivi ; repérer les informations dans un texte à partir des éléments explicites et des éléments implicites nécessaires ; utiliser ses capacités de raisonnement, ses connaissances de la langue, savoir faire appel à des outils appropriés pour lire ; dégager, par écrit ou oralement, l'essentiel d'un texte lu ; manifester, par des moyens divers, sa compréhension de textes variés.

En compétence 3, environ 78 % des élèves de fin de 3° maîtrisent les éléments suivants :

Pratiquer une démarche scientifique et technologique, résoudre des problèmes

Savoir utiliser des connaissances et des compétences mathématiques Rechercher, extraire et organiser l'information utile ; réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes ; raisoner, argumenter, pratiquer une démarche expérimentale ou technologique, démontrer ; présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aide d'un langage adapté.

Organisation et gestion de données : reconnaître des situations de proportionnalité, utiliser des pourcentages, des tableaux, des graphiques ; exploiter des données statistiques et aborder des situations simples de probabilité.

Nombres et calculs : connaître et utiliser les nombres entiers, décimaux et fractionnaires.

Mener à bien un calcul : mental, à la main, à la calculatrice, avec un ordinateur.

Géométrie : connaître et représenter des figures géométriques et des objets de l'espace ; utiliser leurs propriétés.

Grandeurs et mesures : réaliser des mesures (longueurs, durées,...), calculer des valeurs (volumes, vitesses, etc.) en utilisant différentes unités.

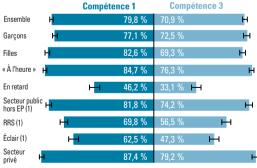
Savoir utiliser des connaissances dans divers domaines scientifiques L'Univers et la Terre : organisation de l'univers; structure et évolution au cours des temps géologiques de la Terre, phénomènes physiques.

La matière : principales caractéristiques, états et transformations ; propriétés physiques et chimiques de la matière et des matériaux ; comportement électrique, interactions avec la lumière.

Le vivant : unité d'organisation et diversité ; fonctionnement des organismes vivants, évolution des espèces, organisation et fonctionnement du corps humain.

 $\begin{tabular}{ll} $L'\'energie: différentes formes d'énergie, notamment l'énergie \'electrique, et transformations d'une forme à une autre. \end{tabular}$

Les objets techniques : analyse, conception et réalisation ; fonctionnement et conditions d'utilisation.



(1) Voir « Définitions :

Lecture - 79,8 % des élèves de CM2 maîtrisent la compétence 1 du socle. L'intervalle de confiance de cet indicateur est ± 1,6 %.



(1) Voir « Définitions ».

Lecture - 79,2 % des élèves de 3º maîtrisent la compétence 1 du socle. L'intervalle de confiance de cet indicateur est + 1.4 %

Le cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (Cedre) a pour finalité de mesurer les atteintes des objectifs fixés par les programmes. La reprise, en 2013, de l'évaluation de 2007 portant sur les sciences, permet de comparer les performances des élèves de fin d'école à six ans d'intervalle et de mesurer leur évolution.

En fin d'école, les performances des élèves en sciences sont stables entre 2007 et 2013 [1]; cette stabilité concerne à la fois le score moyen et la répartition dans les différents groupes de niveau.

Dans le secteur privé, le score moyen s'aligne désormais sur celui du secteur public [2]. En effet, on observe une baisse de la performance des élèves du secteur privé entre 2007 et 2013, leur score moyen passant de 261 à 251. Cette baisse de score est liée à une augmentation du nombre d'élèves dans les groupes de niveaux faibles (groupes < 1, 1 et 2) et une baisse du pourcentage d'élèves dans le groupe 3. Pour l'ensemble des 3 groupes de niveaux inférieurs à 3, il y avait 15 points d'écart en 2007 entre le public et le privé (public : 46,4 % ; privé : 31,3 %). L'écart est désormais d'à peine 3 points (public : 44,4 % ; privé : 41,6 %). Sur la période observée, on observe donc une homogénéisation des performances des élèves en sciences entre le public et le privé.

En 2013, les élèves à l'heure sont légèrement plus nombreux dans le groupe < 1 : ils étaient 1 % dans ce groupe en 2007, ils sont désormais 1,6 %. Cependant, les élèves en retard demeurent toujours plus nombreux dans les groupes de niveaux faibles (groupes <1 et 1) : 37,1 % d'entre eux appartiennent à ces groupes en 2013 contre seulement 12,7 % des élèves à l'heure.

Définitions

Le cadre de l'enquête

Depuis l'année 2003, la DEPP a mis en place un dispositif d'évaluations-bilans destiné à répondre à un objectif très général : confronter les résultats du fonctionnement pédagogique du système éducatif aux objectifs qui lui sont assignés, et contribuer ainsi au pilotage de la politique pédagogique en fournissant des indicateurs permettant d'apprécier l'évolution des compétences des élèves dans des domaines essentiels. L'enquête présentée a pour objectif d'évaluer des compétences en sciences attendues en fin d'école. Au sein du dispositif Cedre, un champ disciplinaire différent est évalué chaque année : maîtrise de la langue (2003 et 2009), langues vivantes étrangères (2004 et 2010), attitudes à l'égard de la vie en société (2005), histoire-géographie et éducation civique (2006 et 2012), sciences (2007 et 2013) et mathématiques (2008 et 2014).

Les situations d'évaluation

L'évaluation menée en 2013 reprend en partie des situations de l'évaluation de 2007, et permet ainsi de mesurer l'évolution des performances des élèves. L'évaluation a porté sur 231 questions ou items dont 122 étaient repris à l'identique de l'épreuve passée en 2007.

Les groupes et l'échelle de performance

En 2007, la partie la plus basse de l'échelle est constituée des scores obtenus par les 15 % d'élèves ayant les résultats les plus faibles (groupes < 1 et 1). Le groupe < 1 correspond aux élèves de très faible niveau parmi ces élèves. À l'opposé, la partie supérieure, constituée des scores les plus élevés, rassemble 10 % des élèves (groupe 5). Entre les groupes 1 et 5, l'échelle est scindée en trois parties d'amplitude de scores égale, correspondant à trois groupes intermédiaires (groupes 2 3 at 4)

L'estimation conjointe des modèles de réponse à l'item, à partir des données de 2007 et de 2013, et la présence d'items communs entre les deux évaluations permettent de garder une échelle aux caractéristiques identiques, dont le découpage en tranches de scores est le même qu'en 2007. On peut ainsi mesurer l'évolution dans la répartition des élèves selon les niveaux de l'échelle.

L'échantillon

En 2013, 239 écoles ont été sélectionnées aléatoirement en vue d'une représentativité nationale. Tous les élèves de CM2 des écoles sélectionnées ont ensuite été évalués. Cela représente environ 6 300 élèves. Les réponses de 5 695 élèves ont pu être analysées dans les 224 écoles répondantes.

Sources: MENESR-DEPP

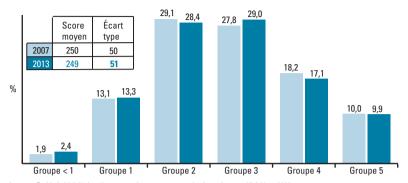
Enquêtes Cedre, Compétences en sciences en fin d'école 2007/2013.

Pour en savoir plus

- Note d'information 2014-n° 27.

[1] Évolution du score moyen en sciences et répartition des élèves par groupe de niveau en 2007 et en 2013

(France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)



Lecture - En 2013, 29,0 % des élèves appartiennent au groupe de niveau 3 contre 27,8 % en 2007. Note - Par le jeu des arrondis, les totaux des pourcentages peuvent être légèrement différents de 100

[2] Répartition (en %) et score moyen en sciences et répartition selon les groupes de niveaux en 2007 et en 2013

(France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)

	Année	Répartition (%)	Score Moyen	Groupe < 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Ensemble	2007	100,0	250	1,9	13,1	29,1	27,8	18,2	10,0
Ensemble	2013	100,0	249	2,4	13,3	28,4	29,0	17,1	9,9
Garçons	2007	51,4	252	2,2	13,6	27,1	26,1	19,7	11,3
Garçons	2013	50,2	250	3,1	13,3	26,8	27,7	18,8	10,3
Filles	2007	48,6	248	1,7	12,6	31,1	29,5	16,5	8,5
Filles	2013	49,8	248	1,7	13,3	29,9	30,4	15,4	9,4
Élèves en retard	2007	15,8	215	6,8	28,2	40,8	17,4	6,0	0,8
Élèves en retard	2013	12,0	215	8,0	29,1	35,4	20,3	5,1	2,1
Élèves à l'heure	2007	84,2	257	1,0	10,2	26,9	29,7	20,5	11,7
Élèves à l'heure	2013	88,0	254	1,6	11,1	27,4	30,2	18,7	10,9
Secteur Public	2007	84,4	248	2,2	14,1	30,1	26,7	17,2	9,6
Secteur Public	2013	84,9	249	2,5	13,5	28,4	29,0	16,6	10,0
Secteur Privé	2007	15,6	261	0,6	7,4	23,3	33,6	23,4	11,7
Secteur Privé	2013	15,1	251	1,9	11,8	27,9	29,4	20,0	9,0

Lecture - Les garçons représentent 51.4 % des élèves enquêtés en 2007 et 50,2 % en 2013. Leur score est stable entre les deux cycles d'évaluation, passant de 252 à 250 ; 10,3 % d'entre eux appartiennent au groupe de niveau 5 en 2013 contre 11,3 % en 2007.

Note - Les évolutions significatives sont marquées en gras. Par le jeu des arrondis, les totaux des pourcentages en ligne peuvent être légèrement différents de 100.

Le cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (Cedre) a pour finalité de mesurer les atteintes des objectifs fixés par les programmes. La reprise, en 2013, de l'évaluation de 2007 portant sur les sciences (sciences de la vie et de la Terre et physique-chimie) permet de comparer les performances des élèves de fin de collège à six ans d'intervalle et de mesurer leur évolution.

En fin de collège, les performances des élèves en sciences sont stables entre 2007 et 2013 [1]. Toutefois, on observe de légères modifications dans la répartition par groupe de niveaux. Ainsi, en 2013, la part des élèves situés dans le niveau le plus élevé (groupe 5) diminue, passant de 10,0 % à 8,4 %, tandis que le pourcentage d'élèves dans le groupe 3 augmente (30,8 % en 2013, contre 28,8 % en 2007).

Le score moyen des garçons demeure plus élevé que celui des filles ; cependant le différentiel est moins important en 2013 (+ 3 points) qu'en 2007 (+ 6 points) [2]. Bien que les performances des élèves en sciences soient globalement stables entre 2007 et 2013, on observe une baisse du score moyen en physique-chimie (- 5 points entre 2007 et 2013) [3]. Les élèves sont moins nombreux dans les groupes de niveau élevé : le pourcentage d'élèves situés dans les groupes 4 et 5 passe de 25,2 % en 2007 à 22,1 % en 2013. À l'autre extrémité, ils sont désormais 13,9 % à appartenir au groupe 1 contre 11,7 % en 2007.

L'indice de position socio-scolaire mesure la proximité du milieu familial de l'enfant au système scolaire. Cet indice peut se substituer à la profession des parents pour mieux expliquer les parcours et la réussite scolaire de leurs enfants. Pour chaque classe des échantillons de 2007 et 2013, la moyenne de l'indice de position socio-scolaire a été calculée et quatre groupes ont ensuite été constitués (quartiles), des classes les plus défavorisées aux classes les plus favorisées [4]. L'analyse des scores moyens en sciences selon ces quatre groupes montre un lien entre le score des élèves et l'indice de position socio-scolaire moyen de la classe: plus l'indice est élevé, meilleures sont les performances. En revanche, pour chacun des quartiles, il n'y a pas d'évolution significative du score moyen des élèves entre 2007 et 2013.

Définitions

Le cadre de l'enquête

Depuis l'année 2003, la DEPP a mis en place un dispositif d'évaluations-bilans destiné à répondre à un objectif très général : confronter les résultats du fonctionnement pédagogique du système éducatif aux objectifs qui lui sont assignés, et contribuer ainsi au pilotage de la politique pédagogique en fournissant des indicateurs permettant d'apprécier l'évolution des compétences des élèves dans des domaines essentiels. L'enquête présentée ici a pour objectif d'évaluer des compétences en sciences attendues en fin de collège. Au sein du dispositif Cedre, un champ disciplinaire différent est évalué chaque année : compétences générales (2003 et 2009), langues vivantes étrangères (2004 et 2010), attitudes à l'égard de la vie en société (2005), histoiregéographie et éducation civique (2006 et 2012), sciences (2007 et 2013) et mathématiques (2008 et 2014).

Les situations d'évaluation

L'évaluation menée en 2013 reprend en partie des situations de l'évaluation de 2007, et permet ainsi de mesurer l'évolution des performances des élèves. L'évaluation a porté sur 175 questions ou items, dont 103 étaient repris à l'identique de l'épreuve passée en 2007.

Les groupes et l'échelle de performance

En 2007, la partie la plus basse de l'échelle est constituée des scores obtenus par les 15 % d'élèves ayant les résultats les plus faibles (groupes < 1 et 1). Le groupe < 1 correspond aux élèves de très faible niveau parmi ces élèves. À l'opposé, la partie supérieure, constituée des scores les plus élevés, rassemble 10 % des élèves (groupe 5). Entre les groupes 1 et 5, l'échelle est scindée en trois parties d'amplitude de scores égale correspondant à trois groupes intermédiaires (groupes 2, 3 et 4). L'estimation conjointe des modèles de réponse à l'item, à partir des données de 2007 et de 2013, et la présence d'items communs entre les deux évaluations permettent de garder une échelle aux caractéristiques identiques, dont le découpage en tranches de scores est le même qu'en 2007. On peut ainsi mesurer l'évolution dans la répartition des élèves selon les niveaux de l'échelle.

L'échantillon

En 2013, 399 classes de 3° générale ont été sélectionnées aléatoirement en vue d'une représentativité nationale. Cela représente environ 10 000 élèves. Les réponses de 8 654 élèves ont pu être analysées dans les 377 classes répondantes.

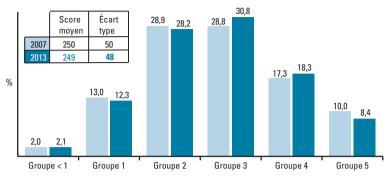
Sources: MENESR-DEPP

Enquêtes Cedre, Compétences en sciences en fin de collège 2007/2013.

- Note d'information 2014-n° 28.
- N. Le Donné et T. Rocher, « Une meilleure mesure du contexte socio-éducatif des élèves et des écoles », Éducation & formations, n° 79, décembre 2010.

[1] Évolution du score moyen en sciences et répartition des élèves par groupe de niveau en 2007 et en 2013

(France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)



Lecture - En 2013, 30,8 % des élèves appartiennent au groupe de niveau 3 contre 28,8 % en 2007. Note - Par le jeu des arrondis, les totaux des pourcentages peuvent être légèrement différents de 100.

[2] Répartition (en %) et score moyen en sciences et répartition selon les groupes de niveaux en 2007 et en 2013

(France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)

	Année	Répartition (%)	Score Moyen	Groupe < 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Ensemble	2007	100,0	250	2,0	13,0	28,9	28,8	17,3	10,0
Ensemble	2013	100,0	249	2,1	12,3	28,2	30,8	18,3	8,4
Garçons	2007	49,2	253	2,2	13,0	26,8	27,3	18,4	12,3
Garçons	2013	49,7	251	2,7	12,4	25,8	30,0	19,0	10,1
Filles	2007	50,8	247	1,8	13,0	30,9	30,3	16,2	7,7
Filles	2013	50,3	248	1,5	12,2	30,6	31,6	17,5	6,6
Élèves en retard	2007	31,3	225	3,7	24,5	38,3	22,4	8,7	2,3
Élèves en retard	2013	21,1	221	4,9	25,9	37,3	23,5	7,3	1,1
Élèves à l'heure	2007	68,7	261	1,2	7,8	24,6	31,7	21,2	13,5
Élèves à l'heure	2013	78,9	257	1,3	8,7	25,7	32,7	21,2	10,3

Lecture - Les garçons représentent 49,2 % des élèves enquêtés en 2007 et 49,7 % en 2013. Leur score est stable entre les deux cycles d'évaluation, passant de 253 à 251 ; 2,7 % d'entre eux appartiennent au groupe < 1 en 2013 contre 2,2 % en 2007.

Note - Les évolutions significatives entre 2007 et 2013 sont marquées en gras. Par le jeu des arrondis, les totaux des pourcentages peuvent être légèrement différents de 100.

[3] Répartition (en %) et score moyen en physique-chimie et répartition selon les groupes de niveaux en 2007 et en 2013

(France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)

	Année	Score Moyen	Groupe < 1	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5
Ensemble	2007	250	3,3	11,7	28,3	31,5	15,2	10,0
Ensemble	2013	245	3,7	13,9	29,5	30,9	12,4	9,7

Lecture - Le score moyen en physique-chimie a diminué entre les deux cycles d'évaluation, passant de 250 à 245 ; en 2013, 13,9 % des élèves appartiennent au groupe 1 contre 11,7 % en 2007.

Note - Les évolutions significatives entre 2007 et 2013 sont marquées en gras. Par le jeu des arrondis, les totaux des pourcentages peuvent être légèrement différents de 100.

[4] Score moyen en sciences selon l'indice de position socio-scolaire de l'établissement en 2007 et en 2013 (1)

(France métropolitaine, Public + Privé sous contrat)

Indice moyen de l'établissement	2007	2013
Premier quartile (classes les plus défavorisées)	232	231
Deuxième quartile	248	247
Troisième quartile	259	252
Quatrième quartile (classes les plus favorisés)	268	267

(1) L'indice de position socio-scolaire mesure la proximité du milieu familial de l'enfant au système scolaire. Cet indice peut se substituer à la profession des parents pour mieux expliquer les parcours et la réussite scolaire de leurs enfants.

Lecture - En 2013, le score moyen des élèves appartenant au quart des classes les plus défavorisées (1^{er} quartile) est stable par rapport à 2007 (231 en 2013, contre 232 en 2007).

En 2013, plus de 750 000 jeunes hommes et femmes de 17 ans ou plus, de nationalité française, ont participé à la journée défense et citoyenneté (JDC) au cours de laquelle ils ont passé un test de compréhension de l'écrit

Le test vise à évaluer trois dimensions spécifiques: l'automaticité de la lecture, les connaissances lexicales, des traitements complexes de supports écrits. Pour chacune d'entre elles, un seuil de maîtrise a été fixé: en deçà d'un certain niveau, on peut considérer que les jeunes éprouvent des difficultés sur la compétence visée (-), au-delà, la compétence est jugée maîtrisée (+). À partir de la combinaison des résultats, huit profils de lecteurs ont été déterminés [1].

Les jeunes les plus en difficulté (profils 1 et 2), qui représentent 4,1 % de l'ensemble, voient leurs faiblesses s'expliquer par un déficit important de vocabulaire. De surcroît, les jeunes du profil 1 (2,3 %) n'ont pas installé les mécanismes de base de traitement du langage écrit. Parmi eux, certains sont sans doute non-lecteurs. En revanche, les jeunes des profils 3 et 4 (5,5 %) ont un niveau lexical correct, mais ils ne parviennent pas à traiter les écrits complexes.

L'épreuve permet également d'identifier des profils particuliers de lecteurs : 8,6 % des jeunes (profils 5a et 5b) parviennent à compenser leurs difficultés pour accéder à un certain niveau de compréhension. Le profil 5c (10,4 % de l'ensemble des jeunes) désigne une population de lecteurs qui, malgré des déficits importants des processus automatisés impliqués dans l'identification des mots, réussit les traitements complexes de l'écrit, et cela en s'appuyant sur une compétence lexicale avérée. Enfin, le profil 5d décrit les jeunes ayant tout réussi, soit 71,4 % de la population totale.

Les garçons sont plus souvent en difficulté que les filles [1]. Ils réussissent moins bien les épreuves de compréhension et sont majoritaires dans chacun des profils 1, 2, 3 et 4 [2]. Ils sont aussi caractérisés par un déficit des mécanismes de base de traitement du langage écrit, ce qui explique leur présence significativement plus importante dans les profils 1, 3, 5a et 5c. Les résultats varient sensiblement selon les académies [3]. En France métropolitaine, dix-neuf académies affichent un pourcentage de jeunes en difficulté inférieur à 10 % et six académies ont un taux compris entre 10 % et 12 %. Pour l'académie d'Amiens, le taux atteint 14,4 %. Concernant l'outre-mer, les pourcentages sont nettement plus élevés : autour de 30 % pour la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion, 45 % en Guyane et 75 % à Mayotte.

Définitions

Champ

Jeunes françaises et français ayant participé à *la journée défense et citoyenneté* (JDC ex-JAPD) en 2013 en France métropolitaine et dans les DOM y compris Mayotte.

Procédures de passation

À partir de 2009, les épreuves de lecture ont été adaptées à un nouveau mode de passation. Les jeunes doivent répondre, grâce à un boîtier électronique, aux questions qui défilent sur un grand écran. Leurs réponses, et dans certains cas, leurs temps de réaction, sont enregistrés. À la fin de la session d'évaluation, les différents scores sont calculés de manière automatique.

Épreuves

Les épreuves de *la journée défense et citoyenneté* ont pour objectif de repérer, chez les faibles lecteurs, trois ensembles majeurs de difficultés d'inégales natures :

- une mauvaise automatisation des mécanismes responsables de l'identification des mots: plutôt que de pouvoir consacrer leur attention à la construction du sens, les lecteurs laborieux doivent la consacrer à la reconnaissance de mots, ce qui devrait se faire sans y réfléchir;
- une compétence langagière insuffisante : il s'agit essentiellement de la pauvreté des connaissances lexicales :
- une pratique défaillante des traitements complexes requis par la compréhension d'un document: nombre de jeunes seront peu efficaces dans le traitement de l'écrit, soit par défaut d'expertise, soit par difficulté de maintien de l'attention, bien que ni leur capacité à identifier des mots, ni leur compétence langagière ne soient prises en défaut.

Comparaisons académiques

Les informations recueillies permettent de fournir des indications régionales, mais les comparaisons entre régions doivent tenir compte de réserves importantes. En effet, ces résultats concernent des jeunes de nationalité française, qui représentent environ 96 % des générations scolarisées en France, cette proportion pouvant être sensiblement différente d'une région à l'autre. De plus, les jeunes participants à la JDC n'ont pas tous le même âge. Certains jeunes, en proportion variable selon les régions, ne se sont pas encore présentés à la JDC, et l'on sait, de par les précédentes enquêtes, qu'ils auront globalement de moins bons résultats que les autres. Néanmoins, le nouveau dispositif permet d'avoir des estimations plus précises du pourcentage de jeunes en difficulté selon le département ou la région du domicile.

Sources

Ministère de la défense, DSN et MENESR-DEPP.

Pour en savoir plus

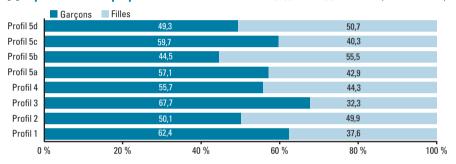
- Note d'Information 2014-n° 12.

[1] Les profils de lecteurs (%) (JDC 2013) (France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Profils	Traitements complexes	Automaticité de la lecture	Connaissances lexicales	Garçons	Filles	Ensemble	
5d	+	+	+	68,7	74,1	71,4	Lecteurs efficaces
5c	+	-	+	12,2	8,6	10,4	81,8
5b	+	+	-	5,6	7,3	6,4	Lecteurs médiocres
5a	+	-	-	2,5	1,9	2,2	8,6
4	-	+	+	3,6	3,0	3,3	Très faibles capacités de lecture
3	-	-	+	2,9	1,4	2,2	5,5
2	-	+	-	1,8	1,9	1,8	Difficultés sévères
1	-	-	-	2,8	1,8	2,3	4,1

Lecture - La combinaison des 3 dimensions de l'évaluation permet de définir 8 profils. Les profils numérotés de 1 à 4 concernent les jeunes n'ayant pas la capacité de réaliser des traitements complexes (très faible compréhension en lecture suivie, très faible capacité à rechercher des informations). Ils sont en deçà du seuil de lecture fonctionnelle. Les profils codés 5a, 5b, 5c, 5d sont au-delà de ce même seuil, mais avec des compétences plus ou moins solides, ce qui peut nécessiter des efforts de compensation relativement importants.

[2] Répartition de chaque profil de lecteurs selon le sexe (%) (JDC 2013) (France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)



[3] Répartition des lecteurs selon l'académie (%) (JDC 2013)

	En difficulté [Profils 1, 2, 3, 4]	Difficultés sévères [Profils 1 et 2]	Très faibles capacités de lecture [Profils 3 et 4]	Lecteurs médiocres [Profils 5a et 5b]	Lecteurs efficaces [Profils 5c et 5d]
Aix-Marseille	8,2	3,8	4,4	10,4	81,5
Amiens	14,4	6,0	8,4	9,8	75,9
Besançon	11,5	4,7	6,8	8,9	79,6
Bordeaux	8,4	3,5	4,9	7,6	84,0
Caen	9,1	3,4	5,7	7,6	83,2
Clermont-Ferrand	7,3	2,8	4,5	6,7	86,0
Corse	6,0	2,6	3,5	11,0	83,0
Créteil	8,5	3,7	4,8	9,1	82,4
Dijon	10,3	3,9	6,4	7,1	82,6
Grenoble	6,9	2,7	4,1	8,0	85,2
Lille	10,8	4,7	6,1	10,8	78,4
Limoges	9,9	3,9	6,0	7,1	83,1
Lyon	6,3	2,7	3,6	8,7	85,0
Montpellier	7,4	3,3	4,1	8,8	83,8
Nancy-Metz	10,1	3,8	6,3	7,9	82,0
Nantes	8,0	3,2	4,8	8,8	83,2
Nice	6,7	2,8	4,0	8,5	84,8
Orléans-Tours	9,6	3,8	5,9	7,6	82,8
Paris	4,8	2,0	2,8	5,1	90,2
Poitiers	10,3	4,1	6,2	7,7	82,0
Reims	10,4	4,2	6,3	9,2	80,4
Rennes	7,8	3,0	4,8	8,3	84,0
Rouen	9,0	4,0	5,1	9,5	81,5
Strasbourg	8,5	3,8	4,7	9,5	82,0
Toulouse	8,0	3,0	5,0	7,3	84,7
Versailles	6,8	2,8	4,1	7,1	86,1
Guadeloupe	30,3	16,5	13,8	15,3	54,5
Guyane	46,9	25,8	21,1	12,4	40,7
Martinique	31,9	15,9	16,0	14,4	53,7
Mayotte	73,0	47,9	25,1	10,6	16,4
La Réunion	28,1	14,1	14,0	12,7	59,3
Total	9,6	4,1	5,5	8,6	81,8

En 2013, 56 000 jeunes de 17 ans ou plus, de nationalité française, ont pris part, dans le cadre de la *journée défense et citoyenneté* (JDC), à une évaluation de leurs compétences dans l'utilisation des mathématiques de la vie quotidienne (numératie). Pour rendre compte de leurs performances, une échelle de compétences a été constituée, permettant de positionner ces jeunes selon quatre groupes de niveau [1]. 9,7 % d'entre eux rencontrent des difficultés pour conduire un calcul dans des situations simples (groupes 1 et 2).

Les jeunes du groupe 1 (4,8 % de la population) présentent les difficultés les plus importantes [2]. Ils ne réussissent, en moyenne, qu'un tiers des items du test et la moitié d'entre eux ne calcule pas de façon automatisée. Ces jeunes ne semblent donc pas disposer des outils mathématiques requis pour répondre aux besoins de la vie courante. Ils peuvent être considérés comme étant en situation d'« innumérisme ».

Les jeunes du groupe 2 (4,8 % de la population) sont également en difficulté. Ils ne réussissent en moyenne que la moitié des items du test et leurs compétences restent limitées. Ils présentent des taux de réussite comparables à ceux du groupe 1 pour les items les plus difficiles. Néanmoins, pour les deux tiers des items, ils ont un taux de réussite supérieur de 10 points de pourcentage à ceux du groupe 1.

Sans éprouver de difficulté majeure en numératie, les jeunes du groupe 3 (18,1 % de la population) présentent tout de même des acquis fragiles. Ils réussissent en moyenne près de 60 % des items du test et sont près de 30 % à ne pas calculer de façon automatisée.

Les jeunes du groupe 4 (72,3 % de la population) réussissent en moyenne près de 80 % des items du test. Leur taux de réussite aux items est en moyenne supérieur de 21 points de pourcentage à celui du groupe 3. Pour plus de 90 % d'entre eux, le calcul mental élémentaire est automatisé.

Les filles sont plus souvent en difficulté que les garçons en numératie [2]. Elles sont moins performantes dans la résolution de problèmes. Concernant les calculs dictés et l'écriture des nombres, elles présentent des performances plus proches de celles des garçons.

Les jeunes qui ont répondu au test de numératie ont aussi passé le module de performance en lecture habituellement proposé lors de la JDC. 14,1 % des jeunes sont en difficulté dans au moins un des deux domaines, quel que soit le sexe [3]. 5,8 % des jeunes rencontrent des difficultés uniquement en numératie tandis que 4,5 % des jeunes n'en rencontrent qu'en lecture. Ils sont 3,8 % à cumuler les difficultés dans les deux domaines.

Définitions

Champ

Jeunes françaises et français ayant participé à la journée défense et citoyenneté (JDC ex-JAPD) en septembre et octobre 2013 en France métropolitaine.

Épreuves

Le test de numératie est constitué d'un diaporama où chaque consigne est affichée à l'écran et lue afin de ne pas freiner les mauvais lecteurs dans leurs calculs. Les jeunes doivent répondre grâce à un boîtier électronique. Ce dispositif permet l'enregistrement des temps de réponse pour mesurer précisément l'automaticité des calculs.

Le test se compose de 6 épreuves comprenant 66 items au total. Chaque épreuve est constituée de questions à choix multiple :

- deux épreuves de calculs dictés : un calcul est lu et une réponse est proposée à l'écran qu'il faut valider ou invalider;
- une épreuve consacrée à l'écriture des nombres en lettres ou en chiffres ;
- deux séries de problèmes qui relèvent de la vie courante :
- une épreuve consacrée aux procédures : série de nombres à compléter, opérations à trou, rudiments d'algèbre.

Constitution des groupes

À partir des résultats issus du test, les items ont été classés par difficulté croissante. Un groupe d'experts (IG, IA-IPR, chercheurs et enseignants) a ensuite identifié les items constituant des seuils entre les différents groupes de niveau. Grâce au modèle de réponse à l'item, les items et les élèves ont été positionnés sur une même échelle. Cette représentation met en évidence la gradation dans les acquis, les élèves d'un groupe donné maîtrisant les compétences acquises par ceux des groupes situés en dessous dans l'échelle.

Numératie

Le terme de numératie est un néologisme emprunté à l'anglais. Ce concept recouvre les compétences numériques et mathématiques utilisées dans la vie quotidienne.

Innumérisme

« État d'une personne qui, bien qu'ayant suivi un enseignement, n'a pas acquis ou a perdu la compétence dans le maniement des nombres et du calcul, dans les situations de la vie courante » (Commission spécialisée de terminologie et de néologie). Entendre par « maniement des nombres » le raisonnement arithmétique: décider ou choisir une opération arithmétique pour répondre à un problème concret.

ENEOD DEDD

- Note d'Information 2014-n° 13.

Les compétences des jeunes dans l'utilisation des mathématiques de la vie quotidienne

[1] Échelle de performances en numératie (JDC 2013)

Groupe 4 72,3 %	Ces jeunes peuvent traiter une situation de proportionnalité, extraire et utiliser des données d'un tableau, utiliser ou calculer un pourcentage, calculer une probabilité dans un tirage à une épreuve, remplacer une valeur dans une expression algébrique. Cependant, pour moitié d'entre eux, les problèmes relevant du modèle multiplicatif sur de grands nombres posent problème ainsi que l'utilisation de la représentation en perspective cavalière.
Groupe 3 18,1 %	Ces jeunes peuvent résoudre des problèmes à modèle additif à plusieurs étapes comportant des nombres courants. Ils savent appliquer un pourcentage simple, convertir des longueurs et des durées d'une unité à une autre, calculer l'aire et le périmètre de figures élémentaires et remplacer une valeur dans une expression algébrique. Les nombres mis en jeu sont les nombres décimaux relatifs, en écriture décimale ou fractionnaire.
Groupe 2 4,8 %	Les jeunes de ce groupe ont une connaissance des nombres un peu plus élargie que ceux du groupe 1, tant sur la taille des nombres que sur le sens de l'écriture décimale. Ils peuvent aussi reconnaître une proportion sur une représentation graphique ou utiliser une proportion élémentaire.
Groupe 1 4,8 %	Ces jeunes ne réussissent que des calculs simples pour lesquels ils doivent seulement valider ou invalider les résultats qui leur sont donnés. Les quelques problèmes qu'ils arrivent à résoudre ne relèvent que du modèle additif. L'utilisation de données sous forme de tableaux ou de diagrammes est restreinte au prélèvement d'informations explicites. Dans tous les cas, les nombres mis en jeu sont de petits entiers ou des décimaux simples.

Lecture - les jeunes du groupe 3 représentent 18,1 % des jeunes. Ils sont capables de réaliser les tâches des groupes 1, 2 et 3 mais ils ont une probabilité faible de réussir les tâches spécifiques au groupe 4.

[2] Répartition des jeunes dans les groupes et automaticité de calcul (%) (JDC 2013)

(France métropolitaine)

	Garçons	Filles	Ensemble	Temps de réponse	Auto	Automaticité de calcul		
				moyen aux épreuves de calculs dictés (en secondes)	Guiçono	Filles	Ensemble	
Groupe 4	75,5	68,9	72,3	4,4	91,6	91,5	91,6	
Groupe 3	15,9	20,4	18,1	5,1	68,3	73,1	70,9	
Groupe 2	4,2	5,6	4,8	5,4	53,5	62,5	58,5	
Groupe 1	4,5	5,1	4,8	5,5	46,3	54,3	50,5	

Note : par le jeu des arrondis, les totaux des colonnes peuvent être légèrement différents de 100 %.

Lecture - 75,5 % des garçons appartiennent au groupe 4. Les jeunes de ce groupe mettent en moyenne 4,4 secondes pour répondre aux questions de calculs dictés et pour 91,6 % d'entre eux le calcul est automatisé.

[3] Difficulté en numératie et en lecture selon le sexe (%) (JDC 2013)

(France métropolitaine)

Profils	Garçons	Filles	Ensemble
Difficultés en lecture et en numératie	4,1	3,5	3,8
Difficultés en numératie seulement	4,5	7,2	5,8
Difficultés en lecture seulement	5,7	3,3	4,5
Sans difficulté	85,7	86,1	85,9
Total	100,0	100,0	100,0

Lecture - 4,5 % des garçons sont en difficulté en numératie (groupes 1 et 2), mais pas en lecture.

L'étude Pisa 2012 vise principalement à mesurer les performances des élèves de 15 ans en culture mathématique. La dernière évaluation comparable a eu lieu en 2003. Les élèves ne sont pas évalués sur des connaissances pures, mais sur leurs capacités à les mobiliser et à les appliquer dans des situations variées, parfois éloignées de celles rencontrées dans le cadre scolaire. En 2012, la France obtient en culture mathématique un score global de 495, la moyenne des 34 pays de l'OCDE s'établissant à 494, celle des 29 pays de l'OCDE ayant participé aux deux enquêtes à 496 [1]. Ce score de la France est inférieur de 16 points à celui obtenu en 2003, cette baisse correspondant à environ 15 % de l'écart type des scores. En 2003, le score de la France (511) était supérieur à la moyenne de l'OCDE (500).

Entre 2003 et 2012 en France, on observe une nette évolution de la répartition des élèves dans les 7 groupes de niveaux de compétence en mathématiques [2]. Cette évolution correspond à un glissement de la population vers les groupes inférieurs. La part des élèves en difficulté (sous le niveau 2) augmente d'un tiers en France, passant de 16,6 % à 22,4 % alors que, sur la même période, cette part évolue peu en moyenne pour les 29 pays de l'OCDE ayant participé aux deux enquêtes (21,5 % à 22,2 %) [3]. La France fait partie des pays affichant la plus forte augmentation de la proportion d'élèves aux niveaux inférieurs.

En revanche, la baisse de la proportion d'élèves les plus performants (au niveau 5 et au-dessus) n'est pas statistiquement significative pour la France (15,1 % à 12,9 %). L'écart des performances parmi les élèves de France augmente significativement entre 2003 et 2012. L'écart interquartile passe de 126 points à 136 points alors qu'il ne varie pas en moyenne dans les pays de l'OCDE [4].

De tous les pays de l'OCDE, la France est celui où la performance en culture mathématique est le plus fortement liée au statut économique, social et culturel (SESC) des élèves : l'écart de score associé en France à la variation d'une unité de l'indice SESC est de 57 points en 2012 (39 points en moyenne pour l'OCDE). Il a augmenté de 14 points depuis 2003. La France est le pays de l'OCDE où cette augmentation a été la plus grande.

La culture mathématique selon Pisa réussit mieux aux garçons qu'aux filles. Ce constat est commun à presque tous les pays de l'OCDE. En France, les garçons ont un score de 499 contre 491 pour les filles. Cette différence est analogue à celle de la moyenne des pays de l'OCDE. Elle n'a pas évolué depuis 2003 [1].

Définitions

Le cadre de l'enquête

En mai 2012, la France a participé, aux côtés de 64 pays ou « économies partenaires », à la cinquième phase de l'opération Pisa (programme international pour le suivi des acquis des élèves), pilotée par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) et organisée par un consortium dirigé par l'institut australien ACER (Australian Council for Educational Research). La mise en œuvre de l'enquête, sous la responsabilité de la DEPP, est basée sur des procédures standardisées afin de garantir la comparabilité des résultats : désignation de responsables de l'enquête dans chaque établissement, respect des consignes de passation, procédures de contrôle, etc. Les items sont traduits dans 45 langues différentes et sont proposés aux élèves de tous les pays.

Population de référence et échantillon

L'échantillon comprend plus de 200 établissements scolaires accueillant des élèves de 15 ans. Le tirage au sort de l'échantillon (5 700 élèves) tient compte du type d'établissement (collège, lycée professionnel, lycée agricole ou lycée d'enseignement général et technologique) afin d'assurer la représentativité des élèves de 15 ans selon leur classe de scolarisation. Une trentaine d'élèves est alors sélectionnée aléatoirement dans chaque établissement.

Pour en savoir plus

- Note d'Information 13.31.

La culture mathématique selon l'enquête Pisa : évolution 2003-2012

[1] Évolution du score moyen en culture mathématique entre 2003 et 2012

(France métropolitaine + DOM sauf La Réunion, Public + Privé sous contrat)

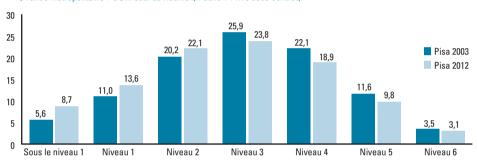
		Pisa 2003	Pisa 2012	Évolution entre 2003 et 2012
France	Ensemble	511	495	-16
	Garçons	515	499	-16
	Filles	507	491	-16
	Différence garçons-filles	9	9	0
OCDE	Ensemble	500	496	-3
	Garçons	505	502	-4
	Filles	494	491	-4
	Différence garçons-filles	11	11	0

Note : la moyenne de l'OCDE est calculée sur les 29 pays participant en 2003 et en 2012. Les différences et évolutions significatives sont indiquées en gras. Les données figurant dans ce tableau sont des chiffres arrondis.

Lecture - En 2012, le score moyen de la France est de 495. C'est 16 points de moins qu'en 2003.

[2] Répartition des élèves en France selon le niveau de compétences en culture mathématique

(France métropolitaine + DOM sauf La Réunion, Public + Privé sous contrat)



Note : les données figurant dans ce tableau sont des chiffres arrondis.

Lecture - Les élèves sont répartis selon leurs scores en 7 niveaux de compétences. En 2012, en France, 8,7 % des élèves âgés de 15 ans se situent au niveau inférieur à 1 (peu performants) et 3,1 % au niveau 6 (très performants).

[3] Pourcentages d'élèves aux bas et aux hauts niveaux en culture mathématique

(France métropolitaine + DOM sauf La Réunion, Public + Privé sous contrat)

	Pisa 2003		Pisa	2012	Évolution entre 2003 et 2012		
	En dessous du niveau 2		En dessous du Niveau 5 et au		En dessous du niveau 2	Niveau 5 et au dessus	
France	16,6	15,1	22,4	12,9	5,7	-2,2	
OCDE	21,5	14,6	22,2	13,1	0,7	-1,6	

Note : la moyenne de l'OCDE est calculée sur les 29 pays participant en 2003 et en 2012. Les évolutions significatives sont indiquées en gras. Les données figurant dans ce tableau sont des chiffres arrondis.

Lecture - En France en 2003, 16,6 % des élèves se situent en dessous du niveau 2.

[4] Différence interquartile et influence du statut économique, social et culturel (SESC) en France et dans l'OCDE

(France métropolitaine + DOM sauf La Réunion, Public + Privé sous contrat)

		Pisa 2003	Pisa 2012	Évolution
1eraila	France	449	429	-20
1er quartile	OCDE	436	433	-3
20	France	575	565	-11
3° quartile	OCDE	565	561	-4
Intervalle intervanetile	France	126	136	+10
Intervalle interquartile	OCDE	129	128	-1
Écart de score associé à la variation d'une unité de l'indice SESC	France	43	57	+14
Ecart de score associe à la variation d'une unité de l'indice 5ESC	OCDE	39	39	0

Note: la moyenne de l'OCDE est calculée sur les 29 pays participants en 2003 et en 2012. Les évolutions significatives sont indiquées en gras. Les différences significatives entre la France et la moyenne OCDE sont indiquées en italique.

Les données figurant dans ce tableau sont des chiffres arrondis.

Lecture - En 2012, 25 % des élèves français ont obtenu un score inférieur ou égal à 429 et 25 % ont obtenu un score supérieur ou égal à 565. En 2012, un écart de score de 57 points est associé à la variation d'une unité de l'indice SESC en France, ce qui est significativement au-dessus de la moyenne de l'OCDE (39 points) et 14 points de plus qu'en 2003.

L'évolution du taux d'accès au niveau IV de formation sous statut scolaire assurée par le ministère en charge de l'éducation nationale (MENESR) est marquée par trois grandes phases [1]. Jusqu'au milieu des années 1980, l'accès progresse lentement, de 10 % à la fin des années 1950, à 35 % au début des années 1980. À partir de 1985, l'accès augmente fortement, avec la création du baccalauréat professionnel, mais aussi avec l'afflux de jeunes de plus en plus nombreux en terminale générale. Ce dernier mouvement s'arrête en 1994. Jusqu'en 2009, le taux d'accès au niveau IV fluctue aux alentours de 63 %.

La rentrée 2010 est sans doute le début d'une nouvelle phase : le taux d'accès au niveau IV de formation sous statut scolaire assurée par l'éducation nationale a fortement augmenté, pour atteindre 70,6 % en 2010. La rénovation de la voie professionnelle, avec la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans dès la sortie de troisième, a pour effet d'amener plus de candidats au baccalauréat que ne le faisait l'ancien (BEP en deux ans puis, pour moins de la moitié d'entre eux, baccalauréat professionnel en deux ans). Durant la phase de transition, entre 2010 et 2013, le taux d'accès au niveau IV fluctue à un niveau toujours plus élevé qu'avant 2010 [2]. Il atteint 74,8 % à la rentrée 2013 avec l'arrivée au niveau IV des dernières spécialités de baccalauréat professionnel créées dans le cadre de la réforme.

La prise en compte des autres voies (apprentissage et formations du ministère en charge de l'agriculture) porte le taux à 84,2 % en 2013, soit 13 points au-dessus de celui observé en 1994 (71,2 %) [3].

Le taux d'accès des filles s'établit à 90 %, contre 78,7 % pour les garçons. Cet écart provient bien plus des séries générales (11,5 points) que des séries technologiques (1,9 point). Les voies de formation professionnelles sont un peu plus fréquentées par les garçons que par les filles. Entre 2010 et 2012 les garçons avaient beaucoup plus profité que les filles des effets de la réforme de la voie professionnelle. En 2013 l'écart se réduit fortement au profit des filles avec l'arrivée au niveau IV des premières candidates aux baccalauréats professionnels « Accompagnement, soins et services à la personne » et « Services aux personnes et aux territoires », spécialités féminines à presque 94 % : l'écart en faveur des garçons passe de 9,1 points en 2012 à 2,1 en 2013. Finalement, entre 2010 et 2013, les filles ont plus profité de la réforme de la voie professionnelle que les garçons : leur taux d'accès dans cette filière (toutes voies confondues) a augmenté de presque 13 points contre 10 pour les

Pour l'ensemble des voies de formation, l'écart entre filles et garçons est plus important qu'avant 2010. Les filles accèdent beaucoup plus que les garçons au niveau du baccalauréat en 2013 (+ 11,3 points).

SOUICES: MENESR-DEPP

- MENESR-DEPP/Système d'information Scolarité.
- MENESR-DEPP/Système d'information sur les apprentis (Sifa).
- MAAF/Système d'information SAFRAN, traitements DEPP.
- MENESR-Insee/Estimations démographiques.

Définitions

Niveau IV de formation

Formations du niveau baccalauréat. Le niveau IV comprend les années terminales des baccalauréats général, technologique et professionnel, du brevet professionnel et du brevet des métiers d'art. Le ministère en charge de l'éducation et celui en charge de l'agriculture offrent des formations de type scolaire de niveau IV. L'accès à ce niveau de formation est également possible par l'apprentissage.

Taux d'accès d'une génération au niveau IV de formation

Il rapporte les entrées au niveau IV de formation à l'effectif des générations concernées. Pour une génération (enfants nés une année donnée), on fait la somme des taux d'accès au niveau IV enregistrés au cours de rentrées scolaires successives. La première colonne du tableau [2] donne l'année de naissance de la génération et, en dessous, le nombre de personnes dans cette génération à la première rentrée où la génération intervient de manière perceptible (lorsqu'elle atteint 16 ans).

Taux d'accès conjoncturel au niveau IV de formation

Le taux d'accès conjoncturel est celui d'une génération fictive qui aurait à chaque âge les taux d'accès par âge observés une année donnée. Il est obtenu en faisant la somme des différents taux par âge observés l'année donnée.

Données démographiques

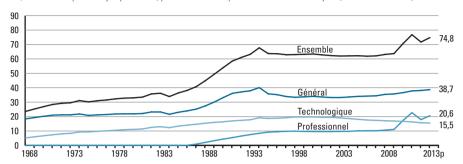
La population par âge est issue du bilan démographique publié chaque année par l'Insee pour la France métropolitaine et les DOM hors Mayotte. Le bilan démographique de 2014, utilisé ici, fournit les populations légales jusqu'à la rentrée 2010, et des estimations pour 2011 à 2013.



La DEPP établit chaque année une estimation de l'accès au niveau IV en apprentissage pour la dernière rentrée. Or, la rénovation de la voie professionnelle perturbe encore en 2013 les flux vers ce niveau et la projection de la DEPP risque d'être sous-estimée

[1] Évolution des taux d'accès au niveau IV de formation (%)

(France métropolitaine jusqu'en 1994, puis France métropolitaine + DOM hors Mayotte, MENESR-scolaire, Public + Privé)



[2] Calendrier d'accession au niveau IV de formation (France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé)

Génération (effectifs à		2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012p	2012 2013p	2013 2014p	Total entrants MENESR-
														scolaire
1981 :	entrants	9 800												(1) 511 700
838 379	%	1,2												61.0
1982 :	entrants	27 600	9 400											(1) 505 500
826 618	%	3,4	1.2											61.0
1983:	entrants	72 600	25 300	8 200										(1) 481 000
779 372	%	9,3	3.2	1.0										61.5
1984:	entrants	139 300	72 200	24 800	8 000									(1) 490 600
794 782	%	17,4	9.0	3,1	0,9									61,4
1985 :	entrants	235 000	143 300	72 500	24 500	7 700								(1) 501400
809 676	%	28,8	17,5	8,8	3,0	0,9								61,3
1986 :	entrants	18 400	241 400	145 000	73 600	23 200	7 100							508 700
828 337	%	2,2	29,0	17,3	8,7	2,8	0,8							60,8
1987 :	entrants		17 600	247 000	143 600	70 400	21 500	7 200						507 300
823 690	%		2,1	29,8	17,2	8,5	2,6	0,9						61,1
1988 :	entrants			17 500	254 600	142 800	68 700	20 900	6 800					511 300
834 877	%			2,1	30,3	17,0	8,2	2,5	0,8					60,9
1989:	entrants				17 200	256 400	142 000	66 200	20 300	7 600				509 700
832 926	%				2,1	30,7	17,0	8,0	2,5	0,9				61,2
1990:	entrants					17 400	260 700	141 400	65 000	21 500	6 900			512 900
828 236	%					2,0	31,3	17,0	7,8	2,6	0,9			61,6
1991 :	entrants						17 800	267 700	139 400	71 800	17 900	4 500		519 100
812 219	%						2,2	32,5	17,0	8,8	2,2	0,5		63,2
1992 :	entrants							18 200	270 700	157 100	64 600	9 400	4 100	524 100
800 588	%							2,2	33,2	19,3	8,0	1,2	0,5	64,4
1993:	entrants								18 700	284 600	170 100	37 800	8 600	(2) 523 900
766 045	%								2,4	36,5	21,8	4,9	1,1	67,2
1994 :	entrants									19 600	323 000	149 700	36 200	(2) 541 200
769 921	%									2,5	41,3	19,2	4,7	69,3
1995 :	entrants										20 800	347 700	156 600	
792 001	%										2,6	43,2	19,5	
1996 :	entrants											21 700	375 600	
811 515	%											2,7	46,2	
1997 :	entrants												22 400	
800 469	%												2,8	
MENESR-	scolaire (3)													
Total entra	ants	502 700	509 200	515 000	521 500	517 900	517 800	521 600	520 900	562 200	603300	570 800	603 500	
Taux d'acc	ès	62,3	62,0	62,1	62,2	61,9	62,1	63,1	63,7	70,6	76,8	71,7	74,8	
Taux d'acc	ès (toutes													
formations	s)	68,5	68,2	68,2	68,6	68,8	69,1	70,3	71,4	78,6	86,9	80,2	84,2 (4)	

⁽¹⁾ Total, compte tenu des jeunes de la génération qui ont accédé au niveau bac avant la rentrée 2002.

[3] Taux d'accès au niveau IV par type de formation et par sexe en 2013-2014 (données provisoires) (%)

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte, Public + Privé)

Type de formation	ME	NESR-Scolai	re	Ensemble des voies de formation				
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble		
Général	33,1	44,5	38,7	33,3	44,8	38,9		
Technologique	14,6	16,5	15,5	15,2	17,1	16,1		
Professionnel	21,3	19,9	20,6	(1) 30,2	(1) 28,1	(1) 29,2		
Ensemble	69,0	80,9	74,8	(1) 78,7	(1) 90,0	(1) 84,2		

⁽¹⁾ Chiffre basé sur une estimation provisoire concernant la formation en apprentissage.

⁽²⁾ Total estimé, compte tenu des jeunes de la génération susceptibles d'accéder au niveau bac lors des prochaines rentrées.

⁽³⁾ Total, compte tenu des élèves nés avant 1981. (4) Chiffre basé sur une estimation provisoire concernant la formation en apprentissage.

Lecture - Le taux d'accès au niveau IV (MENESR-scolaire) de la génération 1989 vaut 61,2 %. Il est calculé en faisant la somme des taux d'accès de la génération 1989 pour les années scolaires 2005-2006 à 2010-2011 (soit : 2,1 + 30,7 + 17,0 + 8,0 + 2,5 + 0,9 = 61,2). Le taux d'accès au niveau IV (MENESR-scolaire) en 2010 est de 70,6 %. Il est calculé en faisant la somme des taux d'accès des générations 1989 à 1994 pour l'année scolaire 2010-2011 (soit : 0,9 + 2,6 + 8,8 + 19,3 + 36,5 + 2,5 = 70,6).

Toutes séries confondues, 791 200 candidats se sont présentés à la session 2014 de l'examen du diplôme national du brevet (DNB) en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer [1]. Parmi eux, 674 200 ont été admis, selon les résultats provisoires. Le taux de réussite global s'établit ainsi à 85,2 %. Il est en hausse de 0,7 point par rapport à 2013.

La série générale, très largement majoritaire, rassemble 91 % des élèves présentés. Dans cette série, les candidats sont 85,9 % à obtenir leur diplôme. Les candidats de la série professionnelle sont en proportion moins nombreux à obtenir leur diplôme (78.4 %).

Quelle que soit la série, les filles réussissent mieux que les garçons. Dans la série générale, 88,6 % des filles obtiennent leur diplôme. C'est 5,5 points de plus que les garçons. Dans la série professionnelle, les filles sont en proportion moins nombreuses à se présenter. Toutefois, elles réussissent plus souvent leur examen que les garçons (+ 3,5 points d'écart avec les garçons).

En France métropolitaine, le taux de réussite des candidats varie de 10 points selon les académies [2]. Toutes séries confondues, les candidats de l'académie de Corse obtiennent les meilleurs résultats (90,3 % de réussite), tandis qu'ils sont 80,2 % à obtenir leur diplôme dans l'académie de Montpellier. Certaines académies ont des taux de réussite très différents selon les séries. Dans les académies de Paris et Nice, le taux de réussite des candidats à la série générale est supérieur de 14 points à celui de la série professionnelle. À l'inverse, dans les académies de Lyon, Caen et Amiens, les taux de réussite des candidats sont très proches entre les deux séries (moins de 4 points d'écart en faveur de la série générale). A Reims, les résultats de la série professionnelle sont même supérieurs de 1,1 point à ceux de la série générale.

Dans les départements d'outre-mer, le taux de réussite des candidats reste inférieur (78,4 %) à celui de la France métropolitaine (85,5 %). C'est en Martinique que les candidats obtiennent le plus souvent leur diplôme (84,4 % de réussite). À Mayotte, moins de 7 candidats sur 10 décrochent leur diplôme en 2014. C'est le taux de réussite le moins élevé.

Définitions

Champ

Ensemble des candidats au DNB de France métropolitaine et des DOM y compris Mayotte. Résultats provisoires (session de juin 2014).

Diplôme national du brevet (DNB)

Diplôme national sanctionnant la formation secondaire au terme des classes de troisième, et attestant de la maîtrise des sept compétences du socle commun de connaissances et de compétences, depuis la session 2011. Il est attribué sur la base des notes obtenues à un examen et des résultats issus du contrôle continu en classe de troisième.

Série du DNB

Depuis la session 2013, le DNB comporte deux séries : la série générale et la série professionnelle.

Taux de réussite

Il est calculé en rapportant le nombre d'admis à l'effectif des candidats présents à l'examen.

Présent

Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve finale.

Enquête n° 61 sur les résultats au DNB auprès des inspections académiques ou des rectorats, juillet 2014.

[1] Taux de réussite au diplôme national du brevet selon le sexe et la série, session 2014 (résultats provisoires)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Série gén	iérale	Série profe	ssionnelle	Ensemble			
	Présents	% admis	Présents	% admis	Présents	Admis	% admis	
Garçons	356 393	83,1	43 478	77,0	399 871	329 600	82,4	
Filles	364 051	88,6	27 249	80,5	391 300	344 627	88,1	
Ensemble	720 444	85,9	70 727	78,4	791 171	674 227	85,2	

[2] Les résultats au diplôme national du brevet par académie, session 2014 (résultats provisoires)

	Série gé	nérale	Série profe	ssionnelle		Ensemble	
	Présents	% admis	Présents	% admis	Présents	Admis	% admis
Aix-Marseille	29 982	84,6	3 161	72,5	33 143	27 658	83,5
Amiens	22 290	83,5	1 646	81,2	23 936	19 946	83,3
Besançon	12 760	85,6	1 360	80,4	14 120	12 013	85,1
Bordeaux	34 249	85,6	3 890	78,2	38 139	32 364	84,9
Caen	15 936	82,2	1 992	79,1	17 928	14 668	81,8
Clermont-Ferrand	13 397	87,2	1 592	76,3	14 989	12 894	86,0
Corse	2 829	90,7	192	84,4	3 021	2 7 2 8	90,3
Créteil	49 251	84,6	2 742	74,0	51 993	43 674	84,0
Dijon	16 613	84,6	1 659	80,2	18 272	15 386	84,2
Grenoble	35 774	88,6	4 230	78,3	40 004	35 024	87,6
Lille	46 992	85,9	5 002	79,7	51 994	44 348	85,3
Limoges	6 757	83,7	886	77,8	7 643	6 3 4 2	83,0
Lyon	34 250	88,1	3 278	84,7	37 528	32 937	87,8
Montpellier	28 150	81,2	3 256	71,6	31 406	25 181	80,2
Nancy-Metz	23 862	86,3	2 306	80,4	26 168	22 458	85,8
Nantes	40 823	86,0	6 018	77,7	46 841	39 785	84,9
Nice	23 160	84,9	1 773	70,2	24 933	20 910	83,9
Orléans-Tours	27 506	86,0	2 482	80,1	29 988	25 648	85,5
Paris	20 348	87,6	900	71,6	21 248	18 478	87,0
Poitiers	18 049	86,0	2 877	77,7	20 926	17 763	84,9
Reims	14 194	80,9	1 803	82,0	15 997	12 963	81,0
Rennes	35 789	90,4	4 709	81,9	40 498	36 209	89,4
Rouen	21 218	87,4	1734	83,2	22 952	19 996	87,1
Strasbourg	20 053	85,8	1 314	77,5	21 367	18 227	85,3
Toulouse	29 423	88,8	2 987	81,7	32 410	28 577	88,2
Versailles	65 588	88,6	3 398	80,1	68 986	60 803	88,1
France métropolitaine	689 243	86,2	67 187	78,5	756 430	646 980	85,5
Guadeloupe	6 195	79,0	738	66,3	6 933	5 381	77,6
Guyane	3 821	73,8	400	68,5	4 221	3 095	73,3
Martinique	4 965	85,4	324	69,1	5 289	4 466	84,4
Mayotte	4 398	68,5	111	57,7	4 509	3 078	68,3
La Réunion	11 822	81,4	1 967	81,5	13 789	11 227	81,4
DOM	31 201	78,8	3 540	75,0	34 741	27 247	78,4
Ensemble	720 444	85,9	70 727	78,4	791 171	674 227	85,2

658 200 candidats en France métropolitaine et dans les DOM ont obtenu en 2013 le diplôme national du brevet (DNB) portant, comme en 2012, le taux de réussite à 84,7 % [1]. Ce taux a progressé de 6 points depuis le milieu des années 2000.

Depuis la session 2013, les candidats se répartissent en deux séries. La série générale, largement majoritaire (9 candidats sur 10), est essentiellement constituée des élèves scolarisés en classes de troisième générale au collège, tandis que la série professionnelle regroupe principalement des élèves de classe de troisième préparatoire aux formations professionnelles (troisième préparapro) et de l'enseignement agricole. Les candidats de la série générale sont 85,7 % à obtenir leur diplôme [2]. Le taux de réussite est moindre dans la série professionnelle: 74,5 % des candidats obtiennent leur diplôme.

Comme lors des sessions précédentes, les filles réussissent mieux que les garçons au DNB, quelle que soit la série présentée. Dans la série générale, 88,4 % des filles obtiennent leur diplôme. C'est 5,5 points de plus que les garçons. Dans la série professionnelle, les filles, en proportion moins nombreuses, réussissent légèrement mieux leur examen que les garçons: 75,7 % de taux de réussite contre 73,7 %.

Les candidats de la série générale sont plus jeunes que ceux de la série professionnelle : la plupart ont 15 ans, alors que dans la série professionnelle, du fait de parcours plus lents, la majorité des candidats ont 16 ans [3]. Les candidats les plus jeunes réussissent généralement mieux : la quasi-totalité des candidats en avance est reçue, contre près de deux sur trois parmi les candidats ayant un an de retard.

Quelle que soit la série présentée, les enfants de cadres supérieurs ou d'agriculteurs exploitants réussissent mieux que les autres candidats [4]. Ils sont respectivement 95,8 % et 92,6 % à réussir leur examen en 2013 (contre 84,7 % des candidats en moyenne). Parmi les cadres supérieurs et les professions intermédiaires, les enfants d'enseignants ont, en règle générale, des taux de réussite plus élevés que la moyenne de leur groupe. Dans les milieux défavorisés, le taux de réussite des candidats au DNB est nettement inférieur : les enfants d'ouvriers ou de parents inactifs comptent parmi ceux qui ont les taux de réussite les plus faibles. C'est dans la série générale que le taux de réussite vaire le plus selon l'origine sociale du candidat : 28,5 points d'écart entre les enfants de professeurs et ceux d'inactifs.

Définitions

Champ

Ensemble des candidats au DNB de France métropolitaine et des départements d'outre-mer (y compris Mayotte à partir de 2011).

Diplôme national du brevet

Diplôme national sanctionnant la formation secondaire au terme des classes de troisième, et attestant de la maîtrise des sept compétences du socle commun de connaissances et de compétences, depuis la session 2011. Il est attribué sur la base des notes obtenues à un examen et des résultats issus du contrôle continu en classe de troisième.

Série du DNB

À compter de la session 2013, le DNB comporte deux séries : la série générale et la série professionnelle. Jusqu'en 2012, il comportait trois séries : la série collège, la série technologique et la série professionnelle.

Taux de réussite

Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents à l'examen.

Présent

Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve finale.

Âge

L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2013, un candidat âgé de 15 ans est, par définition, né en 1998. Son âge réel à la session de juin peut aller de 14 ans et demi, s'il est né en décembre 1998, à 15 ans et demi, s'il est né en janvier 1998.

En théorie, les candidats passent le DNB l'année de leurs 15 ans.

Système d'information Ocean.

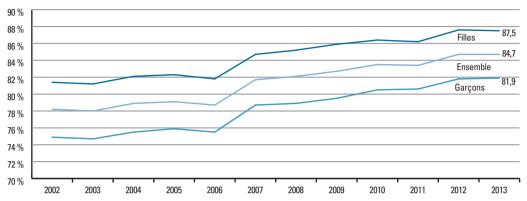
Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 2014-n° 07 ; 13.04 ; 12.02.

La réussite au diplôme national du brevet : sexe, âge et origine sociale

[1] Évolution du taux de réussite au diplôme national du brevet selon le sexe depuis 2002 (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011) (1)



(1) Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasi identiques.

[2] Réussite au diplôme national du brevet selon le sexe, session 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Série g	énérale	Série profe	ssionnelle	Total		
	Admis Taux de réussite (%)			Taux de réussite (%)		Taux de réussite (%)	
Garçons	288 430	82,9	31 699	73,7	320 129	81,9	
Filles	317 553	88,4	20 516	75,7	338 069	87,5	
Ensemble	605 983	85,7	52 215	74,5	658 198	84,7	

[3] Réussite au diplôme national du brevet selon l'âge, session 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Série g	énérale	Série profe	ssionnelle	Total		
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	
14 ans ou moins	25 982	98,5	38	80,9	26 020	98,4	
15 ans	501 067	91,2	13 997	84,8	515 064	91,0	
16 ans	73 321	61,0	30 308	75,4	103 629	64,6	
17 ans ou plus	5 613	50,7	7 872	59,0	13 485	55,3	
Ensemble	605 983	85,7	52 215	74,5	658 198	84,7	

[4] Réussite au diplôme national du brevet selon l'origine sociale, session 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Série gé	nérale	Série profe	ssionnelle	Tot	al
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
Agriculteurs exploitants	12 575	93,4	1 476	86,2	14 051	92,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	56 693	88,6	4 439	78,8	61 132	87,8
Cadres, professions intellectuelles supérieures	142 744	96,0	2 735	83,3	145 479	95,8
dont professeurs et assimilés	21 627	97,4	253	83,0	21 880	97,2
Professions intermédiaires	93 915	90,7	5 213	79,4	99 128	90,0
dont instituteurs et assimilés	5 998	95,9	147	80,8	6 145	95,5
Employés	119 900	84,9	11 138	76,9	131 038	84,2
Ouvriers	115 766	79,5	15 341	74,7	131 107	78,9
Retraités	7 540	81,3	686	74,3	8 226	80,7
Inactifs	40 851	68,9	6 642	66,8	47 493	68,6
Indéterminé	15 999	71,8	4 545	65,1	20 544	70,2
Ensemble	605 983	85,7	52 215	74,5	658 198	84,7

Avec 678 200 candidats et 589 400 lauréats, le taux de réussite au baccalauréat 2013 s'élève à 86,9 % [1] [2]. Par rapport à la session 2012, il augmente dans les trois voies : + 2,4 points dans la voie générale, + 3,2 points dans la voie technologique et + 0,5 point dans la voie professionnelle.

La série S se démarque des autres séries générales par son taux de réussite plus important (1,6 point au-dessus de la série L, 1,1 point au-dessus de la série ES). Au baccalauréat technologique, les taux de réussite des séries TMD, STD2A et STL sont les plus élevés. Le taux de réussite des spécialités des services du baccalauréat professionnel dépasse de 5 points celui des spécialités de la production.

Dans les trois voies, les filles réussissent mieux que les garçons. L'écart de réussite en faveur des filles est de 6,2 points dans le professionnel, de 2,3 points dans le général et 0,3 point dans le technologique. L'écart est particulièrement important tant dans les spécialités professionnelles de la production que dans celles des services (+ 4,8 points) et dans la série générale L (+ 4,6 points). La série STAV est la seule où les garçons réussissent mieux que les filles (+ 1 point en faveur des garcons).

Depuis 1995, le taux de réussite a progressé régulièrement dans la voie générale [3]. L'augmentation est un peu moins marquée pour la série S que pour les séries ES et L, même si cette dernière série est la seule de la voie générale à avoir perdu des bacheliers sur la période. Dans la voie technologique, le taux de réussite a connu une progression plus faible, surtout du fait des séries du secteur tertiaire. Le taux de réussite de la voie professionnelle, qui avait profité en 2009 de l'instauration de l'« épreuve de contrôle », a retrouvé en 2012 le niveau précédant cette évolution réglementaire après trois ans de baisse consécutive. À la session 2013, il augmente même très légèrement (+ 0,5 point). Cette évolution est un peu plus marquée dans le secteur de la production que dans celui des services. Mais, le nombre de bacheliers professionnels a plus que doublé depuis 1995, notamment avec la réforme de la voie professionnelle (voir « Définitions »).

À la session 2013, pour 100 bacheliers, on compte 52 généralistes, 21 technologiques et 27 professionnels, contre respectivement 58, 28 et 14 en 1995, la répartition des bacheliers s'étant modifiée en faveur de la voie professionnelle sous l'effet de l'instauration d'une « épreuve de contrôle » et de la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans.

Sources: MENESR-DEPP

- Système d'information Ocean et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.
- Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

Définitions

Les trois voies ou filières du baccalauréat

- Le baccalauréat général sanctionne une formation générale, à dominante scientifique (S), économique et sociale (ES) ou littéraire (L), organisée autour d'un noyau cohérent de disciplines dominantes dans le cadre d'une formation générale.
- Le baccalauréat technologique associe une formation générale à une formation couvrant un champ technologique d'ensemble.
- STI: Sciences et technologies industrielles, est remplacé par les séries STI2D et STD2A à partir de la session 2013.
- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, en remplacement de la série STI hors spécialité « Arts appliqués » depuis la session 2013.
- STL : Sciences et technologies de laboratoire.
- STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, en remplacement des séries STAE et STPA depuis la session 2008.
- STG: Sciences et technologies de la gestion, en remplacement de la série STT depuis la session 2007.
- ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social, en remplacement de la série SMS depuis la session 2009.
- STD2A: Sciences et technologies du design et des arts appliqués, en remplacement de la spécialité « Arts appliqués » de la série STI depuis la session 2013.
- TMD: Techniques de la musique et de la danse.
- Hôtellerie.

 Le baccalauréat professionnel sanctionne une formation professionnelle qui permet d'entrer dans la vie active même si, comme tout baccalauréat, il donne le droit de poursuivre des études supérieures. À sa création en 1985, il constituait une voie de poursuite d'études pour les jeunes titulaires d'un BEP ou d'un CAP. Avec la réforme de la voie professionnelle, ce baccalauréat est obtenu à l'issue d'un cursus en trois ans après la troisième. La voie professionnelle est composée de « spécialités » qui peuvent être regroupées en « spécialités de la production » et « spécialités des services ». Depuis la session 2009, les candidats ayant obtenu une moyenne entre 8 et 10 sur 20 aux épreuves du premier groupe et une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve professionnelle pratique, peuvent se présenter à une épreuve de rattrapage dite « épreuve de contrôle ».

Taux de réussite

Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

- Notes d'Information : 2014-n° 16 ; 13.02 ; 12.03 ; 11.07 ; 10.06 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Tableaux statistiques, n° 7160, 7138 (général), 7161, 7139 (technologique), 7162, 7140 (professionnel).

[1] Évolution des effectifs d'admis au baccalauréat depuis 1995

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

Séries	1995	2000	2005	2010	201	11	2012		2013	
					hors Mayotte	y c. Mayotte		Garçons	Filles	Ensemble
S	139 031	136 214	136 877	145 839	145 201	145 430	150 884	84 647	72 582	157 229
ES	76 555	75 299	86 201	88 220	92 579	92 856	96 496	37 754	59 975	97 729
L	71 460	59 642	49 434	45 692	45 341	45 535	46 457	10 094	40 264	50 358
Bac général	287 046	271 155	272 512	279 751	283 121	283 821	293 837	132 495	172 821	305 316
STI (1)	36 364	36 940	34 567	30 022	28 191	28 217	26 911	-	-	-
STI2D/STI hors AA (1)	<i>35 249</i>	35 477	32 773	27 831	25 895	25 921	24 529	23 060	1 600	24 660
STL	4 840	6 327	6 426	6 851	6 508	6 508	6 738	2 921	3 879	6 800
STAV (ex-STAE STPA)	2 247	5 828	5 107	5 004	5 240	5 240	4 568	2 516	2 008	4 524
STG (ex-STT)	78 896	82 221	73 565	68 043	64 501	65 036	62 937	27 053	34 071	61 124
ST2S (ex-SMS)	13 337	18 469	18 689	20 622	21 565	21 644	21 377	1 767	20 633	22 400
STD2A/STI-AA (1)	1 115	1 463	1 794	2 191	2 296	2 296	2 382	659	2 001	2 660
TMD	299	370	273	311	288	288	259	115	134	249
Hôtellerie	2 284	2 623	2 201	2 578	2 539	2 539	2 3 3 1	1 207	1 229	2 436
Bac technologique	138 267	152 778	140 828	133 431	128 832	129 472	125 121	59 298	65 555	124 853
Production	26 218	42 029	43 586	52 951	64 834	64 928	96 191	64 221	10 279	74 500
Services	40 878	50 588	49 682	65 635	90 668	91 135	94 708	30 094	54 647	84 741
Bac professionnel	67 096	92 617	93 268	118 586	155 502	156 063	190 899	94 315	64 926	159 241
Ensemble	492 409	516 550	506 608	531 768	567 455	569 356	609 857	286 108	303 302	589 410

⁽¹⁾ À partir de la session 2013, la série STI (option « Arts appliqués » [AA] et autres options) est remplacée par les séries STI2D et STD2A (Design et arts appliqués). Afin de pouvoir suivre l'évolution de ces séries, les effectifs de la série STI figurent globalement, et de façon décomposée en « STI hors AA » (en regard de STI2D) et en « STI-AA » (en regard de STD2A). Les effectifs de la série STI figurent donc deux fois.

[2] Évolution des taux de réussite au baccalauréat depuis 1995

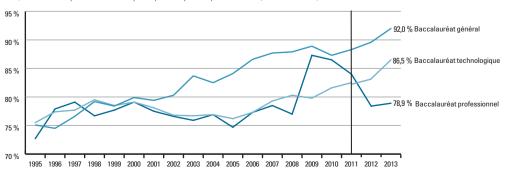
(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

Séries	1995	2000	2005	2010	201	11	2012		2013	
					hors Mayotte	y c. Mayotte		Garçons	Filles	Ensemble
S	78,5	80,7	84,8	88,7	89,5	89,4	90,8	91,5	93,8	92,6
ES	73,0	78,2	84,2	86,1	87,8	87,7	89,1	89,7	92,7	91,5
L	71,3	80,2	81,9	85,1	85,8	85,7	86,9	87,4	92,0	91,0
Bac général	75,1	79,9	84,1	87,3	88,3	88,3	89,6	90,7	93,0	92,0
STI(1)	67,2	75,8	76,4	80,0	80,4	80,4	83,9	-	-	-
STI2D/STI hors AA (1)	67,0	75,4	75,7	79,3	79,5	79,5	83,1	91,4	92,7	91,5
STL	74,6	81,8	83,2	87,1	87,2	87,2	89,8	93,1	94,4	93,8
STAV (ex-STAE STPA)	69,1	73,9	78,0	74,5	79,9	79,9	76,1	79,0	78,0	78,5
STG (ex-STT)	80,5	80,5	75,1	83,8	83,6	83,3	83,2	82,3	86,2	84,4
ST2S (ex-SMS)	73,3	79,4	76,6	76,1	80,7	80,6	81,3	83,4	85,4	85,2
STD2A/STI-AA (1)	76,4	87,0	89,8	90,7	91,3	91,3	93,6	93,3	96,4	95,6
TMD	92,3	85,1	89,8	94,5	94,1	94,1	93,5	95,0	97,8	96,5
Hôtellerie	81,5	89,0	86,8	89,8	88,5	88,5	89,2	89,1	90,6	89,8
Bac technologique	75,5	79,1	76,2	81,6	82,5	82,3	83,2	86,3	86,6	86,5
Production	69,3	78,5	75,6	85,6	82,6	82,6	77,3	75,7	80,5	76,3
Services	75,0	79,7	73,8	87,3	85,1	85,0	79,6	78,3	83,1	81,3
Bac professionnel	72,7	79,1	74,7	86,5	84,0	84,0	78,4	76,5	82,7	78,9
Ensemble	74,9	79,5	79,9	85,6	85,7	85,7	84,5	84,6	89,2	86,9

⁽¹⁾ À partir de la session 2013, la série STI (option « Arts appliqués » [AA] et autres options) est remplacée par les séries STI2D et STD2A (Design et arts appliqués).

[3] Évolution des taux de réussite au baccalauréat selon la filière depuis 1995 (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)



Le taux de réussite au baccalauréat 2013 est de 86,9 % : 589 400 admis pour 678 200 candidats [1]. Il est en hausse de 2,4 points par rapport à la session 2012.

Quelle que soit la voie, les filles réussissent mieux que les garçons (89,2 % contre 84,6 %, tous baccalauréats confondus). L'écart entre filles et garçons s'amplifie par rapport à 2012 dans la voie professionnelle où il reste le plus important : 6,2 points en 2013 contre 4,7 points en 2012. Dans la voie technologique, il diminue fortement : 0,3 point en 2013 contre 1,9 point en 2012. L'écart reste stable pour le baccalauréat général : 2,3 points en 2012 et 2013.

La baisse des redoublements constatée à tous les niveaux de formation a pour effet le rajeunissement des candidats et donc des bacheliers, toutes voies confondues. Ce rajeunissement est amplifié dans la voie professionnelle, avec la généralisation du cursus en trois ans menant au baccalauréat, même si les bacheliers y sont en moyenne toujours plus âgés que dans les autres voies [2]. En 2013, près des deux tiers des bacheliers professionnels ont 18 ou 19 ans contre moins d'un tiers en 2010. Et ils sont encore 18 % à être âgés de 21 ans. Dans la voie générale, presque les trois quarts des bacheliers sont âgés de 18 ans, et la moitié dans la voie technologique. Toutefois, presque 35 % des bacheliers technologiques sont âgés de 19 ans, contre 16 % dans la voie générale.

Au sein de chaque voie, le taux de réussite au baccalauréat des enfants d'agriculteurs exploitants est le plus élevé, suivi par celui des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures [3]. L'écart de taux de réussite entre les enfants d'agriculteurs exploitants et ceux d'ouvriers est le plus important au baccalauréat professionnel : 8,5 points. Il diminue de 0,3 point par rapport à l'année passée. Il est proche de 7 points dans les voies générale et technologique : dans la voie générale il diminue de 1 point par rapport à 2012, et de 1,9 point dans la voie technologique.

Définitions

Taux de réussite

Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents.

Présent

Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve.

Âae

L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2013, un candidat âgé de 18 ans est, par définition, un candidat né en 1995. Son âge réel à la session de juin peut aller de 17 ans et demi, s'il est né en décembre 1995, à 18 ans et demi, s'il est né en janvier 1995.

Sources: MENESR-DEPP

- Système d'information Ocean et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.
- Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

- Notes d'Information : 2014-n° 06, 13.02 ; 12.03 ; 11.07 ; 10.06 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Tableaux statistiques, n° 7180, 7160 (général), 7181, 7161 (technologique), 7182, 7162 (professionnel).

La réussite au baccalauréat : sexe, âge et origine sociale

[1] Évolution de la réussite au baccalauréat selon le sexe (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

	1980	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2011 hors Mayotte	2011 y c. Mavotte	2012	2013
Baccalauréat général								ma y otto	majotto		
Garçons	64,5	66,2	73,9	73,9	77,4	82,1	85,9	86,7	86,6	88,3	90,7
Filles	66,9	68,9	76,6	76,0	81,8	85,5	88,3	89,6	89,6	90,6	93,0
Ensemble	65,9	67,8	75,4	75,1	79,9	84,1	87,3	88,3	88,3	89,6	92,0
Baccalauréat technologique											
Garçons	57,9	65,0	68,5	71,8	76,2	74,2	80,4	80,9	80,8	82,2	86,3
Filles	60,2	65,8	68,3	79,3	81,9	78,2	82,7	84,0	83,8	84,1	86,6
Ensemble	59,2	65,4	68,4	75,5	79,1	76,2	81,6	82,5	82,3	83,2	86,5
Baccalauréat professionnel											
Garçons			73,6	70,4	78,2	73,9	85,0	82,3	82,3	76,6	76,5
Filles			75,3	75,3	80,5	75,7	88,6	86,3	86,2	81,3	82,7
Ensemble			74,3	72,7	79,1	74,7	86,5	84,0	84,0	78,4	78,9
Tous baccalauréats											
Garçons	62,5	65,6	72,1	72,7	77,2	77,7	84,2	83,9	83,8	82,3	84,6
Filles	64,9	68,2	73,9	76,8	81,6	81,9	86,9	87,5	87,4	86,7	89,2
Ensemble	63,9	67,2	73,1	74,9	79,5	79,9	85,6	85,7	85,7	84,5	86,9

[2] Réussite au baccalauréat selon l'âge, session 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Baccalauré	at général	Baccalauréat	technologique	Baccalauréat	professionnel	Ensei	nble
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	734	98,1	23	100,0	4	100,0	761	98,2
17 ans	18 849	97,6	1 390	95,1	398	90,0	20 637	97,3
18 ans	224 621	95,0	62 152	91,8	47 064	84,2	333 837	92,7
19 ans	49 168	84,4	43 491	84,7	56 545	76,8	149 204	81,4
20 ans	9 666	74,3	13 316	77,7	29 178	76,4	52 160	76,3
21 ans	1 636	61,6	3 234	71,4	12 489	75,6	17 359	73,2
22 ans	354	47,1	789	63,1	4 991	75,3	6 134	71,1
23 ans	122	45,4	240	60,0	2 446	76,5	2 808	72,7
24 ans	49	35,3	96	55,5	1 359	78,6	1 504	73,7
25-29 ans	63	29,3	83	38,1	2 359	82,2	2 505	75,8
30 ans ou plus	54	26,3	39	34,8	2 408	89,2	2 501	82,9
Ensemble	305 316	92,0	124 853	86,5	159 241	78,9	589 410	86,9

[3] Réussite au baccalauréat selon l'origine sociale, session 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Origine sociale	Baccala génér		Baccala technolo		Baccala professi		Ensemble		
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	
Agriculteurs exploitants	6 169	95,8	2 102	93,1	2 348	85,8	10 619	92,9	
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	28 508	92,1	11 492	88,7	15 565	81,8	55 565	88,3	
Cadres, professions intellectuelles supérieures	104 859	95,5	18 911	90,9	12 176	85,2	135 946	93,8	
dont professeurs et assimilés	15 014	96,0	1 986	90,8	792	84,4	17 792	94,8	
Professions intermédiaires	48 129	93,0	18 191	89,3	13 605	82,1	79 925	90,1	
dont instituteurs et assimilés	4 812	95,0	855	90,3	431	82,7	6 098	93,4	
Employés	48 646	90,9	24 260	87,2	18 720	80,6	91 626	87,6	
Ouvriers	34 269	88,7	23 787	86,1	39 600	77,3	97 656	83,2	
Retraités	5 451	90,8	2 710	84,0	4 771	76,1	12 932	83,4	
Autres personnes sans activité professionnelle	19 895	84,2	13 162	80,2	11 647	72,1	44 704	79,6	
Indéterminé	9 390	83,0	10 238	79,2	40 809	78,0	60 437	78,9	
Ensemble	305 316	92,0	124 853	86,5	159 241	78,9	589 410	86,9	

Les résultats de la session 2013 conduisent, pour la France métropolitaine et les DOM (hors Mayotte), à une proportion de bacheliers de 73,7 % dans une génération : 38,0 % dans une série générale, 15,6 % dans une série technologique, 20,1 % dans la voie professionnelle [1]. Depuis 1970, le nombre annuel de diplômés du baccalauréat a plus que triplé et la proportion de bacheliers dans une génération a gagné plus de 50 points. Cette forte progression résulte surtout de la croissance du nombre de bacheliers généraux et de l'important essor des bacheliers professionnels depuis la création de ce baccalauréat en 1986. Entre 1995 et 2008, en contraste avec la longue période de croissance qui a précédé, la proportion de bacheliers dans une génération atteint un palier et oscille autour de 62 %, puis elle augmente de 3 points en 2009 suite à l'instauration de l'épreuve de rattrapage du baccalauréat professionnel. Stable en 2010, elle augmente de presque 12 points en deux ans avec l'arrivée des premiers bacheliers professionnels ayant suivi le cursus en trois ans qui s'ajoutent aux bacheliers passés par le cursus BEP suivi d'un baccalauréat en deux ans. À la session 2013 du baccalauréat, au sortir de la transition vers le nouveau cursus professionnel en trois ans, la proportion de bacheliers dans une génération diminue de 3,5 points et devrait se stabiliser lors des sessions suivantes à un niveau très supérieur à celui de 2010.

L'écart entre filles et garçons, qui restait proche de 10 points en faveur des filles jusqu'en 2011, diminue pour atteindre 7,5 points en 2013 [2]. La proportion de bachelières dans une génération dépasse de presque 12 points celle des garçons dans la voie générale et de 2 points dans la voie technologique. Ces écarts sont stables dans le temps. Par contre, dans la voie professionnelle, l'écart en faveur des garçons qui oscillait entre 3 et 4 points jusqu'en 2011, est passé à plus de 6 points en 2013, les garçons ayant davantage bénéficié de l'essor de cette voie avec la mise en place du cursus en trois ans : la proportion de bacheliers professionnels dans une génération a augmenté de 7 points entre 2010 et 2013 pour les garçons contre 4 points pour les filles. Toutes voies confondues, les garçons ont gagné 10 points en trois ans, contre 7 pour les filles.

Définitions

Proportion de bacheliers dans une génération

Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de lauréats à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

Données démographiques

La population par âge est issue des estimations publiées chaque année par l'Insee pour la France métropolitaine et les DOM hors Mayotte. La population connue en mars 2014 a été utilisée ici. Elle permet le calcul de proportions provisoires de bacheliers dans une génération pour les sessions 2012 et 2013, et définitives pour la session 2011.

Sources: MENESR-DEPP

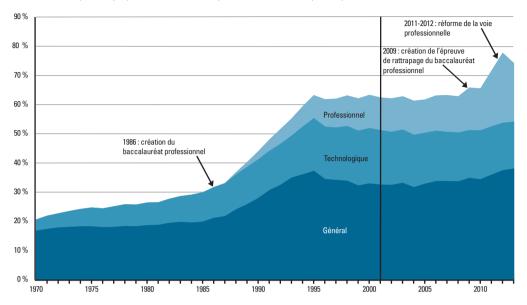
- Système d'information Ocean et enquête n° 60 sur les résultats définitifs du baccalauréat.
- Système d'information du ministère en charge de l'agriculture/ traitements DEPP.
- MENESR-Insee/Estimations démographiques.

- Notes d'Information : 2014-n°06 ; 13.02 ; 12.03 ; 11.07 ; 10.06 (baccalauréat, résultats définitifs).
- Tableaux statistiques, n° 7180, 7160 (général), 7181, 7161 (technologique), 7182, 7162 (professionnel).

La proportion de bacheliers dans une génération

[1] Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération selon la voie depuis 1970 (%)

(France métropolitaine jusqu'en 2000, France métropolitaine + DOM hors Mayotte depuis 2001, Public + Privé)



[2] Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération selon la voie et le sexe (%)

(Public + Privé)

	Fra	nce métr	politain	е			Franc	ce métrop	olitaine -	+ DOM ho	rs Mayo	tte		
	1980	1990	2000	2001	2001	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012p	2013p
Bac général														
Garçons	nd	nd	nd	26,5	26,3	26,5	27,8	27,3	27,7	29,0	29,0	30,3	31,8	32,3
Filles	nd	nd	nd	39,1	38,9	39,2	39,8	40,3	39,7	40,8	40,0	41,8	43,2	44,1
Ensemble	18,6	27,9	32,9	32,7	32,5	32,8	33,7	33,7	33,6	34,8	34,3	35,9	37,4	38,0
Bac technologique														
Garçons	nd	nd	nd	16,9	16,8	16,0	15,7	16,0	15,1	15,2	15,2	15,0	14,7	14,5
Filles	nd	nd	nd	19,7	19,6	18,0	18,0	16,9	17,5	16,6	17,4	17,3	17,0	16,8
Ensemble	7,3	12,8	18,5	18,2	18,2	17,0	16,8	16,4	16,3	15,9	16,3	16,1	15,8	15,6
Bac professionnel														
Garçons	nd	nd	nd	12,7	12,7	13,1	13,8	14,1	13,9	16,1	16,0	21,0	28,3	23,3
Filles	nd	nd	nd	9,7	9,8	9,7	10,4	11,1	10,9	13,0	12,7	17,2	19,6	16,7
Ensemble	nd	2,8	11,4	11,2	11,2	11,4	12,1	12,6	12,4	14,6	14,4	19,1	24,0	20,1
Tous baccalauréats														
Garçons	nd	nd	56,9	56,0	55,8	55,6	57,3	57,4	56,7	60,3	60,2	66,4	74,8	70,1
Filles	nd	nd	69,1	68,4	68,3	67,0	68,2	68,3	68,2	70,4	70,1	76,2	79,8	77,6
Ensemble	25,9	43,5	62,8	62,1	61,9	61,2	62,6	62,7	62,3	65,2	65,0	71,2	77,2	73,7

À la session 2013, 660 200 diplômes technologiques et professionnels ont été délivrés aux niveaux IV et V. dont 29 % en CAP (y compris Capa), 24 % en baccalauréat professionnel et 19 % en baccalauréat technologique [1] De plus, 23 % des diplômes décernés sont des BEP (v compris Bepa), le plus souvent en certification intermédiaire avant un baccalauréat professionnel. Depuis 2000, la part des BEP a perdu 9 points, celle du baccalauréat professionnel en a gagné 11, tandis que celle des autres diplômes est restée quasiment stable. Cette évolution découle de la réforme de la voie professionnelle mise en place progressivement depuis 2008. Cette réforme vise à augmenter le nombre de diplômés au niveau IV qui passe ainsi de 36 % en 2000 à 45 % en 2013, entraînant mécaniquement la baisse des diplômes au niveau V (64 % en 2000 et 55 % en 2013).

Entre les deux dernières sessions, le nombre de baccalauréats professionnels délivrés a diminué (- 31 700). Cette chute marque la fin de la coexistence des deux cursus menant au baccalauréat professionnel : d'une part, des élèves ayant suivi le cursus BEP en deux ans suivi d'un baccalauréat professionnel et d'autre part des élèves ayant suivi le nouveau cursus en trois ans. Cette présence simultanée de deux parcours avait entraîné une augmentation du nombre des candidats et des admis dans cette voie. Sur la même période, le nombre de CAP délivrés a augmenté (+ 7 800). À la session 2013, 800 candidats supplémentaires ont obtenu un BEP malgré la fermeture de la très grande majorité des préparations à ce diplôme. Sur les 151 580 BEP délivrés en 2013, huit sur dix ont été obtenus par des jeunes engagés dans la préparation au baccalauréat professionnel en tant que certification intermédiaire, ainsi que le prévoit la réforme [2]. Moins d'un lauréat au CAP sur dix passe ce diplôme en certification intermédiaire.

Entre les sessions 2012 et 2013, le taux de réussite progresse de 0,3 point au CAP, et de 4,0 points au BEP [3]. Le taux de réussite aux mentions complémentaires de niveau V (MC5) diminue de 0,2 point. Au niveau IV, le taux de réussite aux baccalauréats technologique et professionnel ou au brevet professionnel augmente; le taux de réussite au BT perd plus de 6 points. Enfin, la réussite aux mentions complémentaires de niveau IV (MC4) reste stable.

Les candidats aux diplômes de niveaux IV et V sont principalement des candidats sous statut scolaire, à l'exception de ceux qui se présentent au CAP (autant d'apprentis que de scolaires) et au brevet professionnel (voir « Définitions ») [4]. Les candidats sous statut scolaire ont de meilleurs résultats que les apprentis au CAP et aux MC5 (écart de 2,9 points au CAP, de 4,9 points aux MC5). C'est l'inverse pour les BT/BMA et les MC4 où l'écart de réussite est en faveur des apprentis.

Sources: MENESR-DEPP

- Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré (MENESR-DEPP).
- Système d'information du ministère en charge de l'agriculture.

Définitions

Champ

Diplômes délivrés par le ministère en charge de l'éducation nationale, ainsi que par le ministère en charge de l'agriculture.

Taux de réussite

Nombre d'admis par rapport au nombre de candidats présents.

Diplôme de niveau V

Diplôme de second cycle court professionnel de type CAP et BEP.

Diplôme de niveau IV

Diplôme du type baccalauréat professionnel ou brevet professionnel.

CAP (A)

Certificat d'aptitude professionnelle (agricole).

BEP (A)

Brevet d'études professionnelles (agricoles).

MCA

Mention complémentaire de niveau IV.

MC5

Mention complémentaire de niveau V.

Rac nro

Baccalauréat professionnel.

Bac techno

Baccalauréat technologique.

RP

Brevet professionnel. Ce diplôme se prépare en apprentissage ou en formation continue.

BT (A)

Brevet de technicien (agricole).

BMA

Brevet des métiers d'art.

∧ Avertissement

Les données présentées ici couvrent les diplômes délivrés par le ministère en charge de l'éducation nationale ainsi que ceux délivrés par le ministère en charge de l'agriculture. Elles diffèrent donc de celles présentées dans les éditions précédentes qui concernaient uniquement les diplômes délivrés par le ministère en charge de l'éducation nationale.

- Notes d'Information: 2014-n° 16; 13.05; 09.28.
- Éducation & formations n° 75, MEN-DEPP, octobre 2007.

Les diplômes technologiques et professionnels du second degré

[1] Évolution du nombre de diplômes par niveau

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, Public + Privé)

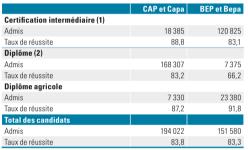
Session		Nivea	u V				Nivea	ı IV			Ensemble
	CAP (1)	BEP (1)	MC5	Total	ВР	BT (1), BMA	Bac techno (2)	Bac pro (2)	MC4	Total	
1990	273 237	161 140	9 518	443 895	12 267	8 348	115 808	24 602	-	161 025	604 920
1995	260 673	188 224	11 531	460 428	13 133	2 963	138 267	67 096	-	221 459	681 887
2000	215 623	208 559	10 882	435 064	16 060	2 027	152 778	92 617	643	264 125	699 189
2005	145 913	188 961	8 229	343 103	18 798	1 677	140 828	93 268	1 496	256 067	599 170
2006	132 192	182 131	8 247	322 570	19 942	1 953	140 707	100 562	1 436	264 600	587 170
2007	137 972	181 436	9 003	328 411	19 037	1 880	137 605	104 975	1 537	265 034	593 445
2008	148 290	204 881	9 095	362 266	19 446	2 146	135 886	103 311	1 814	262 603	624 869
2009	152 062	194 039	9 358	355 459	20 594	2 117	131 602	120 728	2 000	277 041	632 500
2010	159 666	181 097	9 552	350 315	20 186	1 586	133 431	118 586	1 709	275 498	625 813
2011	185 466	148 349	9 465	343 280	19 745	1 743	129 472	156 063	1 705	308 728	652 008
2012	186 269	150 794	8 899	345 962	20 056	920	125 121	190 899	1 640	338 636	684 598
2013	194 022	151 580	(3) 9 606	355 208	(3) 18 972	(3) 789	124 853	159 241	(3) 2 173	306 028	661 236

⁽¹⁾ Y compris les données de l'enseignement agricole depuis la session 2008.

(2) Y compris les données de l'enseignement agricole pour l'ensemble de la série. [3] Évolution des taux de réussite aux examens

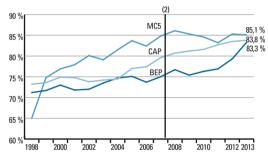
de niveau V (France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011 (1))

[2] Nombre de lauréats au CAP et BEP selon le mode de passage du diplôme, session 2013 (France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)



⁽¹⁾ Certification obtenue en cours de préparation du baccalauréat professionnel en 3 ans

⁽²⁾ Diplôme obtenu hors préparation au baccalauréat professionnel en 3 ans.



- (1) Les évolutions avec ou sans Mayotte sont quasi identiques
- (2) Y compris les données de l'enseignement agricole depuis la session 2008.

[4] Nombre de diplômés et taux de réussite selon le statut du candidat, session 2013 (1)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

		Niveau V			N	iveau IV		
	CAP et Capa	BEP et Bepa	MC5 (2)	BP (2)	BT,BTA, BMA (2)	Bac techno	Bac pro	MC4 (2)
Formation sous statut scolaire								
Admis	72 321	137 003	4 116	80	665	122 506	132 004	775
Taux de réussite	85,6	84,5	88,0	80	78,5	87,4	79,4	80,6
Formation sous statut d'apprenti								
Admis	69 706	6 504	4 489	14 182	97	-	18 807	959
Taux de réussite	82,7	86,8	83,1	74,2	84,3	-	79,5	86,9
Enseignement à distance								
Admis	1 753	106	ns	121	-	448	239	-
Taux de réussite	75,8	56,4	ns	66,5	-	53,9	58,0	-
Formation continue								
Admis	21 667	1 611	882	3 828	ns	ns	5 929	414
Taux de réussite	89,2	77,8	85,1	74,7	ns	ns	83,6	89,0
Autres (candidats libres,)								
Admis	28 575	6 356	119	841	ns	1 878	2 262	ns
Taux de réussite	79,2	62,8	68,8	51,3	ns	55,4	52,5	ns
Total des candidats								
Présents	231 425	181 979	11 290	26 049	997	144 223	201 806	2 580
Admis	194 022	151 580	9 606	18 972	789	124 683	159 241	2 173
Taux de réussite	83,8	83,3	85,1	72,8	79,1	86,5	78,9	84,2

⁽¹⁾ Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution. ns : non significatif.

⁽³⁾ Données provisoires

⁽²⁾ Données provisoires.

so : sans objet (voir « Définitions »).

En France métropolitaine et dans les DOM, à la session 2013, 194 000 candidats au CAP y compris Capa et 151 600 candidats au BEP y compris Bepa ont obtenu leur diplôme. À compter de la session 2013, le BEP devient exclusivement une certification intermédiaire pour les candidats en formation initiale (scolaires et apprentis). Le taux de réussite au CAP est de 83,8 % et de 83,3 % au BEP [1]. Le taux de réussite au CAP continue sa progression (+0,3 point par rapport à 2012). Celui du BEP augmente fortement en un an (+4,0 points). Les filles réussissent mieux que les garçons. En CAP, l'écart des taux de réussite est de 3,6 points à la session 2013, relativement stable depuis 2008. En BEP, l'écart de réussite s'est accru cette année, il est de 3,3 points en faveur des filles, après un écart de 0,5 point en 2012.

Selon leur mode de formation, les lauréats au CAP présentent des profils par âge différents [2]. Ceux qui viennent d'établissements scolaires, et qui intègrent le CAP après la classe de troisième, devraient avoir 17 ans au moment du passage de l'examen. Mais plus de 45 % ont un an de retard et ont déjà 18 ans. Les élèves « à l'heure » ont une meilleure réussite que ceux qui sont en retard d'un an : le taux de réussite à 17 ans s'établit à 91,0 % contre 84,0 % à 18 ans. En revanche à partir de 20 ans, le taux de réussite s'améliore pour atteindre 90.4 % à 25 ans.

Près de 90 % des apprentis admis au CAP sont âgés de 16 à 21 ans au moment où ils passent leur examen. Les candidats « à l'heure » obtiennent également de meilleurs résultats ; l'écart de réussite entre les jeunes de 17 ans et ceux de 18 ans est de 10,8 points (respectivement 89,4 % et 78,6 %). À partir de 20 ans, la réussite s'améliore avec l'âge. À 25 ans, le taux de réussite est de 90.8 %

Les autres diplômés du CAP (individuels, en formation continue ou provenant de l'enseignement à distance) sont en moyenne plus âgés que les scolaires et les apprentis. 43 % d'entre eux sont âgés de 30 ans ou plus. Ils sont plus de 12 000 trentenaires en 2013 à obtenir un CAP et leur taux de réussite est de 5,1 points supérieur à la moyenne.

Les lauréats au BEP ont également un profil par âge différent selon le mode de formation [3]. Ceux qui sont inscrits dans un établissement scolaire, ou ceux qui passent cet examen par voie d'apprentissage, ont souvent déjà un an de retard au moment de l'examen. 43 % des diplômés scolaires ont 18 ans, 42 % sont âgés de 17 ans. Les élèves « à l'heure » ont un meilleur taux de réussite que ceux qui sont en retard d'un an. À 17 ans, le taux de réussite des scolaires est de 89,6 %, soit un écart de 6,6 points avec ceux âgés de 18 ans.

Définitions

Champ

Candidats au CAP ou au BEP délivrés par le ministère en charge de l'éducation nationale et par le ministère en charge de l'agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (formation continue, candidat individuel ou en enseignement à distance).

Taux de réussite

Nombre d'admis au diplôme par rapport au nombre de candidats présents.

Présent

Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé à chacune des épreuves obligatoires.

Admis

Est considéré comme admis à l'examen tout candidat qui a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 aux épreuves obligatoires.

Âae

L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année de la session à l'examen et l'année de naissance. Pour la session 2013, un candidat âgé de 17 ans est par définition, un candidat né en 1996. Son âge réel à la session, qui a lieu l'été, peut aller de 16 ans et demi, s'il est né en décembre 1996, à 17 ans et demi, s'il est né en début d'année 1996.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

Capa

Certificat d'aptitude professionnelle agricole.

BEP

Brevet d'études professionnelles.

Rena

Brevet d'études professionnelles.

A Avertissement

Les données présentées ici couvrent les diplômes délivrés par le ministère en charge de l'éducation nationale ainsi que ceux délivrés par le ministère en charge de l'agriculture. Elles diffèrent donc de celles présentées dans les éditions précédentes qui concernaient uniquement les diplômes délivrés par le ministère en charge de l'éducation nationale.

SOURCES: MENESR-DEPP

- Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré (MENESR-DEPP).
- Système d'information du ministère en charge de l'agriculture (MAAF).

- Notes d'Information : 2014-n°17 ; 13.05 ; 09.28.
- Éducation & formations, n° 75, MEN-DEPP, octobre 2007.

[1] Évolution des taux de réussite au CAP et au BEP selon le sexe (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011)

	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008 (1)	2009 (1)	2010 (1)	2011 (1)	2012 (1)	2013 (1)
CAP (1)															
Garçons	69,9	73,4	73,2	73,2	73,9	73,8	76,3	76,6	78,5	78,8	79,0	79,6	81,0	82,0	82,3
Filles	74,2	77,6	77,8	75,1	75,0	75,8	78,2	78,4	81,1	83,3	83,9	84,1	85,2	85,7	85,9
Ensemble	71,7	74,9	74,8	73,8	74,2	74,5	77,0	77,4	79,6	80,7	81,2	81,6	82,7	83,5	83,8
BEP (1)															
Garçons	64,4	69,1	67,6	67,9	70,0	71,1	71,4	70,7	70,9	74,3	73,8	73,2	76,6	79,0	81,7
Filles	68,2	78,0	77,3	77,6	78,1	79,5	80,0	77,6	80,5	79,7	77,3	79,9	77,1	79,5	85,0
Ensemble	66,1	73,0	71,8	72,0	73,5	74,7	75,1	73,7	75,0	76,7	75,4	76,3	76,9	79,3	83,3

⁽¹⁾ Y compris les données de l'enseignement agricole depuis la session 2008.

[2] Répartition des lauréats au diplôme du CAP selon l'âge et le statut, session 2013 (1)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Scola	ires	Appre	entis	Aut	res	Enser	nble
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	131	81,9	21	80,8	15	51,7	167	77,7
17 ans	17 292	91,0	10 968	89,4	414	81,3	28 674	90,2
18 ans	34 188	84,0	25 219	78,6	2 215	73,8	61 622	81,3
19 ans	11 349	81,9	12 969	80,2	3 786	73,8	28 104	79,9
20 ans	4 274	85,1	7 235	83,6	3 862	77,2	15 371	82,3
21 ans	1 802	87,1	4 605	86,6	3 467	78,8	9 874	83,8
22 ans	839	88,4	2 990	87,6	2 831	79,3	6 660	84,0
23 ans	476	89,5	2 007	89,0	2 481	80,9	4 964	84,8
24 ans	311	94,5	1 383	89,6	2 223	83,4	3 917	86,3
25 ans	1 610	90,4	988	90,8	2 032	85,1	4 630	88,1
26-29 ans	-	-	1 004	90,2	6 546	86,2	7 550	86,8
30-39 ans	-	-	204	91,1	12 468	88,0	12 672	88,1
40 ans ou plus	-	-	111	90,2	9 636	86,6	9 747	86,7
Âge inconnu	49	68,1	ns	ns	19	59,4	70	64,2
Total	72 321	85,6	69 706	82,7	51 995	83,0	194 022	83,8
dont filles	33 575	88,7	17 731	86,0	34 582	83,2	85 888	85,9

⁽¹⁾ Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

[3] Répartition des lauréats au diplôme du BEP selon l'âge et le statut, session 2013 (1)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	Scol	aires	Appr	entis	Aut	res	Ense	mble
	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)	Admis	Taux de réussite (%)
16 ans ou moins	397	89,8	5	100,0	9	75,0	411	89,5
17 ans	57 905	89,6	1 565	92,2	676	76,0	60 146	89,4
18 ans	58 234	82,9	2 104	86,1	2 111	68,3	62 449	82,4
19 ans	14 760	76,9	1 151	83,3	1 937	56,2	17 848	74,3
20 ans	4 017	75,4	746	85,7	934	59,0	5 697	73,2
21 ans	1 062	72,7	395	86,1	410	60,4	1 867	71,9
22 ans	325	75,1	226	84,3	260	64,2	811	73,3
23 ans	120	74,5	114	82,6	156	64,7	390	72,2
24 ans	41	67,2	96	89,7	147	70,3	284	75,3
25 ans	142	83,5	30	76,9	100	71,4	272	77,9
26-29 ans	-	-	66	84,6	262	75,3	328	77,0
30-39 ans	-	-	5	100,0	473	81,4	478	81,6
40 ans ou plus	-	-	ns	ns	598	80,1	599	80,1
Total	137 003	84,5	6 504	86,8	8 073	65,2	151 580	83,3
dont filles	68 412	86,6	1 733	89,1	3 948	63,5	74 093	85,0

⁽¹⁾ Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

À la session 2013, 413 400 jeunes se sont présentés aux épreuves du CAP, y compris Capa (231 400) ou du BEP, y compris Bepa (182 000) en France métropolitaine et dans les DOM [1].

En CAP, le nombre de candidats présents augmente par rapport à la session 2012 à la fois dans le secteur de la production et dans celui des services (respectivement + 2 400 et + 6 100 candidats). Avec 55,2 % des candidats, le secteur de la production est toujours prépondérant. Au total, 61 % des candidats présents au CAP se concentrent dans six groupes de spécialités : métiers de bouche (« Agroalimentaire, alimentation cuisine »), métiers des services aux personnes (« Coiffure, esthétique »), CAP Travail social, mécanique automobile et métiers du bâtiment. Le taux de réussite au CAP (83,8 %) est plus élevé dans les spécialités des services que dans celles de la production : 85,3 % contre 82,7 %. Il varie de 73,6 % pour le groupe « Techniques image et son, métiers connexes du spectacle » à 100 % pour le groupe « Papier, Carton ».

En BEP, la baisse du nombre de candidats (- 8 300) s'explique par l'extinction progressive de la filière BEP, même si l'examen est maintenu en tant que certification intermédiaire à l'issue de la première professionnelle. Toutefois, la baisse de l'effectif de candidats en 2013 est moins importante qu'entre les sessions 2010 et 2011. Alors que le secteur des services perd plus de 14 100 candidats, celui de la production enregistre une hausse de 5 800 candidats.

Parmi les candidats présents, 151 600 ont été admis. Le taux de réussite atteint 83,3 % et est guasiment identique dans le secteur de la production et dans celui des services. Avec 57,2 % des candidats, le secteur des services est prépondérant en BEP, situation inverse du CAP. Quatre groupes de spécialités de BEP concentrent à eux seuls 63 % des candidats présents : « Commerce, vente », « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales », « Secrétariat bureautique », « Électricité, électronique ». Dans le secteur des services, les métiers du commerce et de la vente regroupent 35 700 candidats (près de 20 % de l'ensemble), les spécialités sanitaires et sociales en comptent 30 100. Les métiers des services administratifs (secrétariat, bureautique) en comptent 27 100. Dans le secteur de la production, le groupe majeur est celui des métiers de l'électrotechnique et de l'électricité avec 22 600 présents à l'examen.

Définitions

Champ

Candidats au CAP ou au BEP délivrés par le ministère chargé de l'éducation nationale et par le ministère en charge de l'agriculture. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, apprentis ou autres (candidat individuel, formation continue, enseignement à distance).

Les spécialités de formation

Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) précisée dans le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

Taux de réussite

Nombre d'admis par rapport au nombre de candidats présents.

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

Capa

Certificat d'aptitude professionnelle agricole.

BEP

Brevet d'études professionnelles.

Rena

Brevet d'études professionnelles agricoles.

A Avertissement

Les données présentées ici couvrent les diplômes délivrés par le ministère chargé de l'éducation nationale ainsi que ceux délivrés par le ministère en charge de l'agriculture. Elles diffèrent donc de celles présentées dans les éditions précédentes qui concernaient uniquement les diplômes délivrés par le ministère chargé de l'éducation nationale.

SOURCES: MENESR-DEPP

- Système d'information Ocean et enquête n° 4 sur les résultats aux examens de l'enseignement technologique et professionnel du second degré (MENESR-DEPP).
- Système d'information du ministère en charge de l'agriculture (MAAF).

- Notes d'Information : 2014-n° 17 ; 13.05 ; 09.28.
- Éducation & formations, n° 75, MEN-DEPP, octobre 2007.

[1] Répartition des candidats au CAP ou au BEP selon la spécialité du diplôme, session 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Grou	pes de spécialités	(CAP / Capa			BEP / Bepa	
		Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
200	Technologies industrielles fondamentales	-	-	-	721	639	88,6
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	-	-	-	-	-	-
210	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	8	8	100,0	1 533	1 392	90,8
211	Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	1 192	1 041	87,3	1 358	1 204	88,7
212	Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 277	1 103	86,4	5 743	5 344	93,1
213	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	183	162	88,5	1 450	1 299	89,6
214	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	2 448	1 956	79,9	5 516	4 815	87,3
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	105	80	76,2	-	-	-
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	35 809	29 831	83,3	6 370	5 659	88,8
222	Transformations chimiques et apparentées	12	10	83,3	905	765	84,5
223	Métallurgie	1 009	874	86,6	-	-	-
224	Matériaux de construction, verre, céramique	381	329	86,4	70	54	77,1
225	Plasturgie, matériaux composites	158	138	87,3	382	319	83,5
226	Papier, carton	54	54	100,0	-	-	-
227	Énergie, génie climatique	5 219	4 512	86,5	5 473	4 129	75,4
230	Spécialités pluritechno génie civil, construction, bois	1 308	1 060	81,0	3 131	2 488	79,5
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	2 515	2 341	93,1	1 442	1 197	83,0
232	Bâtiment : construction et couverture	9 877	7 703	78,0	1 454	1 101	75,7
233	Bâtiment : finitions	14 679	11 663	79,5	1 527	1 211	79,3
234	Travail du bois et de l'ameublement	11 087	8 833	79,7	4 078	3 318	81,4
240	Spécialités pluritechnologiques des matériaux souples	524	452	86,3	48	39	81,3
241	Textile	173	137	79,2	-	-	-
242	Habillement	2 147	1 817	84,6	3 328	2 664	80,0
243	Cuirs et peaux	527	458	86,9	211	170	80,6
250	Spécialités pluritechno en mécanique-électricité	690	597	86,5	7 158	5 925	82,8
251	Mécanique générale et de précision, usinage	700	601	85,9	2 885	2 262	78,4
252	Moteurs et mécanique auto	17 207	14 809	86,1	-	-	-
253	Mécanique aéronautique et spatiale	183	167	91,3	-	-	- 70.0
254	Structures métalliques	12 081	10 123	83,8	499	380	76,2
255	Électricité, électronique	7 893	6 187	78,4	22 599	18 337	81,1
	spécialités de la production	129 446	107 046	82,7	77 881	64 711	83,1
311 312	Transport, manutention, magasinage	5 886	5 243	89,1	3 098	2 608	84,2
314	Commerce, vente Comptabilité, gestion	16 989	14 639	86,2	35 674	29 976	84,0
321	Journalisme et communication	392	330	84,2	-	-	
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	855	716	83,7	1 130	954	84,4
323	Techniques image et son, métiers connexes du spectacle	1 475	1 085	73,6	1 110	928	83,6
324	Secrétariat, bureautique	14/3	1 003	73,0	27 144	20 328	74,9
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	3 309	3 071	92,8	30 074	27 187	90,4
331	Santé	100	89	89,0	708	538	76,0
332	Travail social	28 985	24 758	85,4	700	-	70,0
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	10 518	8 731	83,0	4 396	3 767	85,7
335	Animation culturelle, sportive et de loisirs	ns	ns	ns	-	-	-
336	Coiffure, esthétique, autres services aux personnes	26 671	22 395	84,0		-	
340	Spécialités plurivalentes des services à la collectivité	2 278	1 958	86,0	-	-	-
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 338	1 093	81,7	764	583	76,3
344	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	3 179	2 866	90,2	-	-	,0
	spécialités des services	101 979	86 976	85,3	104 098	86 869	83,4
	mble des spécialités	231 425	194 022	83,8	181 979	151 580	83,3
	ion 2012, toutes spécialités	222 948	186 269	83,5	190 250	150 794	79,3
	alités de la production	127 030	104 679	82,4	72 081	58 482	81,1
	alités des services	95 918	81 590	85,1	118 169	92 312	78,1

ns : non significatif

Lecture - Å la session 2013, 85,3 % des candidats au CAP dans une spécialité des services ont obtenu leur diplôme.

À la session 2013, 170 700 candidats se sont présentés à l'examen du brevet de technicien supérieur (BTS) et 126 500 ont été admis [1]. Le nombre de candidats a augmenté de 5,3 % entre les sessions 2012 et 2013 (+ 1,2 % entre 2011 et 2012 après une baisse de 1,5 % entre 2010 et 2011).

Le taux de réussite des présents à l'examen (74,1 %) continue d'augmenter (+ 0,9 point), mais moins qu'entre les deux sessions précédentes (+ 1,4 point entre 2011 et 2012). Le nombre de diplômés est en hausse de 6,6 % (+ 3,2 % entre les sessions 2011 et 2012).

Comme les années précédentes, les spécialités des services regroupent plus des trois quarts des candidats et le domaine des échanges et de la gestion accueille à lui seul près de la moitié de l'ensemble des BTS.

Les femmes sont largement minoritaires parmi les diplômés des spécialités de la production (15,1 %) et leur part, stable par rapport à la session 2012, a progressé de 2 points depuis la session 2005. Elles sont fortement représentées dans les spécialités des services, bien que leur prééminence se réduise d'année en année (64,1 % en 2013 contre 70 % en 1999).

Les candidats scolaires demeurent les plus nombreux (59 %), mais les apprentis poursuivent leur progression et leur part atteint 14,7 % en 2013. La proportion de candidats en formation continue est relativement stable (17,7 %) [2].

Depuis la session 2005, la prédominance des bacheliers technologiques parmi les candidats s'effrite (40,5 % en 2013, 44,0 % en 2012 et 53,7 % en 2005) au profit des bacheliers professionnels [3]. La part de ces derniers n'a cessé de croître depuis 1999 (10 % en 1999, 22 % en 2012 et 26,7 % en 2013). Leur taux de réussite à l'examen a augmenté de 2 points entre les sessions 2012 et 2013 (+ 3,3 points entre 2011 et 2012).

Au total, le nombre de BTS délivrés a augmenté de 25,4 % entre 2003 et 2013 [4].

Définitions

Champ

Tous les candidats présents à l'examen du BTS en 2013, hors BTS agricole, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, y compris Mayotte dont les données sont disponibles depuis la session 2012.

BTS

Brevet de technicien supérieur, diplôme de niveau III préparé généralement en deux ans.

STS

Section de techniciens supérieurs (voir 6.11).

CEA

Centre de formation d'apprentis (voir 5.1).

Greta

Groupement d'établissements publics locaux d'enseignement (voir 7.2).

Séries du baccalauréat, BT, BMA

Voir « Sigles » en fin d'ouvrage.

Apprentissage

Les apprentis sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme (ou un titre) de l'enseignement professionnel ou technologique dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise — sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage — et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (voir 5.1).

Formation continue

Elle permet à des salariés ou demandeurs d'emploi d'acquérir ou d'améliorer des connaissances et/ou compétences professionnelles au-delà de leur formation initiale (voir 7.1).

Candidats individuels

Il s'agit de candidats inscrits à l'examen du BTS sans l'avoir préparé dans un établissement. La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à certains candidats d'obtenir le diplôme.

[1] Les candidats au BTS selon la spécialité, session 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Domaines de spécialité		lommes			Femmes			Total		Part des
	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	Présentes	Admises	Taux de réussite (%)	Présents	Admis	Taux de réussite (%)	femmes parmi les présents (%)
20 Spécialités pluritechnologiques de production	12 039	9 130	75,8	1 085	878	80,9	13 124	10 008	76,3	8,3
22 Transformations	3 690	2 876	77,9	1 809	1 499	82,9	5 499	4 375	79,6	32,9
23 Génie civil, construction et bois	5 215	4 063	77,9	1 676	1 279	76,3	6 891	5 3 4 2	77,5	24,3
24 Matériaux souples	64	58	90,6	1 039	885	85,2	1 103	943	85,5	94,2
25 Mécanique, électricité, électronique	13 657	10 642	77,9	566	460	81,3	14 223	11 102	78,1	4,0
Total domaines de la production	34 665	26 769	77,2	6 175	5 001	81,0	40 840	31 770	77,8	15,1
31 Échanges et gestion	31 655	22 157	70,0	47 087	34 339	72,9	78 742	56 496	71,7	59,8
dont : 31209 Management des unités commerciales	10 540	6 790	64,4	11 938	8 422	70,5	22 478	15 212	67,7	53,1
31210 Négociation et relation client	6 163	4 594	74,5	5 614	4 546	81,0	11 777	9 140	77,6	47,7
31406 Comptabilité et gestion des organismes	5 784	3 948	68,3	8 112	5 416	66,8	13 896	9 364	67,4	58,4
31407 Assistant de gestion PME PMI à référentiel européen commun	2 178	1 472	67,6	12 036	8 375	69,6	14 214	9 847	69,3	84,7
32 Communication et information	9 472	6 848	72,3	14 600	11 109	76,1	24 072	17 957	74,6	60,7
33 Services aux personnes	4 776	3 450	72,2	20 016	15 195	75,9	24 792	18 645	75,2	80,7
34 Services à la collectivité	696	469	67,4	1 594	1 136	71,3	2 290	1 605	70,1	69,6
Total domaines des services	46 599	32 924	70,7	83 297	61 779	74,2	129 896	94703	72,9	64,1
Total BTS	81 264	59 693	73,5	89 472	66 780	74,6	170 736	126 473	74,1	52,4

session 2013 (1)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Scolaires (STS)	100 804	81 640	81,0
Public	66 528	55 001	82,7
Privé sous contrat	21 503	18 399	85,6
Privé hors contrat	12 773	8 240	64,5
Apprentissage (CFA)	25 043	18 714	74,7
Formation continue (Greta)	30 265	20 222	66,8
Enseignement à distance	3 558	1 386	39,0
Individuels	11 066	4 511	40,8
Total BTS	170 736	126 473	74,1

(1) Le statut des candidats est déclaratif. Il est à prendre avec précaution.

[2] Réussite au BTS selon le mode de formation, [3] Réussite au BTS selon le diplôme initial, session 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

	Présents	Admis	Taux de réussite (%)
Baccalauréat général	47 708	40 616	85,1
Série L	9 908	8 086	81,6
Série ES	20 667	17 778	86,0
Série S	17 133	14 752	86,1
Baccalauréat technologique	69 080	53 480	77,4
Série STT, STG	40 178	30 435	75,8
Série STI	18 364	14 911	81,2
Série STL	3 558	2 638	74,1
Série SMS, ST2S	4 058	3 067	75,6
Série hôtellerie	1 721	1 403	81,5
Autres séries	1 201	1 026	85,4
Baccalauréat professionnel	45 661	27 313	59,8
Domaines de la production	14 501	9 843	67,9
Domaines des services	28 206	15 607	55,3
Domaine indéterminé	2 954	1 863	63,1
Autres diplômes (BT, BMA, étrangers)	8 287	5 0 6 4	61,1
Total BTS	170 736	126 473	74,1

[4] Évolution du nombre de BTS délivrés

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de la session 2012, Public + Privé)



Comme les années précédentes, les spécialités des services regroupent, à la session 2013, près des trois quarts des admis au BTS (94 700). Deux groupes de spécialités, « Commerce, vente » et « Comptabilité, gestion », concentrent à eux seuls pratiquement 40 % des lauréats.

Dans les spécialités de la production, deux groupes dominent également : « Technologies de commandes des transformations industrielles » et « Électricité, électronique ».

Par rapport à la session 2012, les effectifs de diplômés augmentent à la fois dans le domaine des services (+7,3 %) et dans celui de la production (+4,7 %). Dans le domaine des services, les hausses d'effectifs les plus importantes (plus de 15 %) concernent les spécialités « Transport, manutention, magasinage », « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales », « Application des droits et statuts des personnes » et « Journalisme et communication ». Seul le groupe « Travail social » connaît une baisse de son nombre de diplômés (- 3,5 %). Dans le domaine de la production, les effectifs augmentent dans tous les groupes de spécialités ayant un nombre significatif de diplômés sauf deux : « Technologies industrielles fondamentales » et « Électricité, électronique ». La hausse la plus importante concerne le groupe « Mines et carrières, génie civil, topographie » (+ 17,1 %). Les taux de réussite sont toujours plus élevés dans le domaine de la production que dans celui des services (77,8 % contre 72,9 %) mais l'écart se réduit. Par rapport à la session 2012, le taux de réussite du domaine des services a progressé de 1,7 point et celui de la production a diminué de 1,6 point.

Toutes spécialités confondues, les femmes sont majoritaires parmi les admis (52,8 %). Les femmes obtiennent des taux de réussite supérieurs à ceux des hommes dans pratiquement toutes les spécialités. Elles enregistrent, pour la troisième année consécutive, un taux de réussite global plus élevé que celui des hommes (+ 1,1 point). La part des femmes parmi les admis est de 65,2 % dans les spécialités des services contre 15,7 % dans celles de la production. Leur part dépasse 90 % dans les spécialités « Coiffure, esthétique et autres soins », « Secrétariat, bureautique », « Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » et « Travail social ».

Définitions

Champ

Tous les candidats présents à l'examen du BTS en 2013, hors BTS agricole, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, y compris Mayotte dont les données sont disponibles depuis la session 2012.

BTS

Brevet de technicien supérieur, diplôme de niveau III (bac+2) préparé généralement en deux ans.

STS

Section de techniciens supérieurs (voir 6.12).

Les spécialités de formation

Les spécialités utilisées pour classer les formations font référence à la Nomenclature des spécialités de formation (NSF) précisée dans le décret interministériel n° 94-522 du 21 juin 1994. Cette nomenclature a pour objectif de couvrir l'ensemble des formations, professionnelles ou non, de tout niveau. Elle définit un cadre général de classement avec trois niveaux d'agrégats possibles. Elle est utilisée ici dans son niveau d'agrégat le plus détaillé (groupes de formation). La partition entre spécialités de la production et des services fait référence à l'agrégat le plus haut.

[1] Répartition des admis au BTS selon la spécialité de la formation, sessions 2012 et 2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte, Public + Privé)

Grou	ipes de spécialités de formation	201				20			
		Admis	Taux de réussite (%)	Admis	% admis par spécialité	Taux de réussite (%)	Part des femmes parmi les admis (%)	Taux de réussite hommes (%)	Taux de réussite femmes (%)
200	Technologies industrielles fondamentales	3 327	81,1	3 264	2,6	78,7	20,4	78,0	81,7
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	6 482	79,0	6 744	5,3	75,1	3,2	75,0	78,6
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	173	89,2	189	3	85,5	32,3	83,7	89,7
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	468	75,5	560	3	84,2	63,8	80,6	86,4
222	Transformations chimiques et apparentées	1 485	79,8	1 521	1,2	79,8	63,6	77,3	81,2
223	Métallurgie	338	78,1	332	3	77,9	9,0	77,2	85,7
224	Matériaux de construction, verre, céramique	20	74,1	46	3	86,8	56,5	87,0	86,7
225	Plasturgie, matériaux composites	228	78,1	217	3	76,4	6,9	76,2	78,9
226	Papier, carton	15	55,6	25	3	71,4	4,0	70,6	100,0
227	Énergie, génie climatique	1 432	79,4	1 485	1,2	77,8	2,8	77,8	80,4
230	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	2 550	73,7	2 794	2,2	76,5	33,4	78,1	73,7
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	1 233	71,7	1 444	1,1	79,3	9,6	79,2	80,2
232	Bâtiment : construction et couverture	123	69,9	146	3	73,4	8,9	72,3	86,7
233	Bâtiment : finitions	236	78,1	255	3	75,0	54,1	63,9	87,9
234	Travail du bois et de l'ameublement	625	76,6	703	3	79,8	8,0	79,2	87,5
240	Spécialités pluritechnologiques matériaux souples	464	85,1	510	3	87,5	97,3	82,4	87,6
241	Textile	99	95,2	115	3	93,5	90,4	91,7	93,7
242	Habillement	261	74,4	318	3	80,1	89,6	94,3	78,7
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité	2 241	80,4	2 361	1,9	79,3	7,2	78,8	85,5
252	Moteurs et mécanique auto	1 611	74,9	1 812	1,4	77,2	2,2	77,4	68,4
253	Mécanique aéronautique et spatiale	167	89,8	181	3	91,9	11,0	91,0	100,0
254	Structures métalliques	841	79,9	872	3	78,4	3,0	78,3	81,3
255	Électricité, électronique	5 928	84,7	5 876	4,6	77,4	3,5	77,4	79,4
Tota	l des spécialités de la production	30 347	79,4	31 770	25,1	77,8	15,7	77,2	81,0
311	Transport, manutention, magasinage	1 113	73,0	1 282	1,0	78,1	28,3	78,2	77,9
312	Commerce, vente	25 973	69,9	28 530	22,6	72,8	54,4	69,4	75,8
313	Finances, banque, assurances	6 896	73,6	7 473	5,9	76,3	62,3	74,2	77,7
314	Comptabilité, gestion	18 124	67,3	19 211	15,2	68,3	71,8	68,1	68,4
320	Spécialités plurivalentes de la communication	3 627	74,8	3 690	2,9	73,4	78,8	67,1	75,3
321	Journalisme et communication	148	90,2	183	3	92,0	84,2	82,9	93,9
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	440	80,0	453	3	77,7	53,2	71,6	84,0
323	Techniques de l'image, du son, métiers du spectacle	2 371	72,2	2 593	2,1	76,0	56,8	71,8	79,5
324	Secrétariat, bureautique	6 338	77,6	6 617	5,2	75,1	90,0	72,7	75,4
326	Informatique, traitement de l'information	4 390	72,1	4 421	3,5	73,2	8,5	73,4	71,0
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	1 892	79,8	2 177	1,7	84,0	95,6	70,1	84,8
331	Santé	4 099	61,9	4 439	3,5	64,3	73,8	64,6	64,2
332	Travail social	3 192	84,5	3 079	2,4	79,8	95,9	69,4	80,3
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	6 859	80,1	7 390	5,8	82,1	72,3	77,9	83,9
336	Coiffure, esthétique et autres soins	1 428	60,5	1 560	1,2	63,9	99,1	60,9	64,0
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	430	65,4	473	3	67,6	37,0	68,7	65,8
345	Application des droits et statuts des personnes	962	65,9	1 132	3	71,2	84,9	65,3	72,4
	I des spécialités des services	88 282	71,2	94 703	74,9	71,2	65,2	70.7	74,2
	emble des spécialités	118 629	73,2	126 473	100,0	74,1	52,8	73,5	74,6

Lecture - À la session 2013, 28 530 candidats au BTS l'ont obtenu dans la spécialité « Commerce, vente », soit un taux de réussite de 72,8 % (69,4 % pour les hommes, 75,8 % pour les femmes). Les femmes représentent 54,4 % des lauréats de cette spécialité. Les admis au BTS « Commerce, vente » représentent 22,6 % de l'ensemble des admis.

À la session 2012, en France métropolitaine et dans les DOM, le nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés est de 46 900 dont 28 000 dans le secteur des services (59,7 %) et 18 900 dans le secteur de la production (40,3 %) [1]. Deux spécialités des services, « Gestion des entreprises et des administrations » et « Techniques de commercialisation » regroupent 36,2 % des diplômes délivrés.

Malgré une baisse régulière des effectifs de deuxième année de DUT depuis 2008-2009 (- 2,2 % entre 2008 et 2011), le nombre de diplômes délivrés, qui diminuait depuis deux ans, augmente en 2012 (+ 1,2 % par rapport à la session 2011). Cette hausse est due à celle du taux de réussite au diplôme des étudiants de deuxième année, qui a augmenté de 1,4 point entre 2011 et 2012 (respectivement 87,7 % et 89,1 %).

L'évolution du nombre de diplômes délivrés est plus marquée dans le secteur de la production : on observe une augmentation de 1,8 % par rapport à la session 2011 (+ 0,8 % dans le secteur des services).

Après avoir diminué entre 2003 et 2008, puis augmenté entre 2009 et 2010, la part des femmes diplômées décroît légèrement depuis 2010 : elle est de 42,5 % en 2012, soit 0,4 point de moins qu'en 2011.

Les étudiantes représentent 26,2 % des diplômés du secteur de la production, où leur part, assez stable entre 2003 et 2007, a augmenté de 3,6 points depuis cette date [2]. Cependant, cette part semble à nouveau se stabiliser depuis 2010. Elles sont en revanche majoritaires parmi les diplômés d'un DUT dans le secteur des services (53,6 %).

Définitions

Champ

L'enquête recense les diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés en France métropolitaine et départements d'outre-mer.

Les spécialités de formation

La formation est assurée dans 25 spécialités, conformément à l'arrêté du 10 août 2005 du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie de certaines spécialités. En 2008-2009, s'est ajoutée la spécialité « Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile »

Pour en savoir plus

- Note d'Information (Enseignement supérieur et Recherche)
 13.10.
- S. Péan, D. Prouteau, « Le flux d'entrée et la réussite en DUT », Éducation & formations n° 75 (octobre 2007).

Sources: MENESR-DGESIP-DGRI-SIES Système d'information Sise.

[1] Évolution du nombre de diplômes universitaires de technologie (DUT) délivrés depuis la session 2006

(France métropolitaine + DOM)

		2006	2007	2008	2009	2010	2011		2012
	Total	Part des femmes (%)	Total	Total	Total	Total	Total	Total	Part des femmes (%)
Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile (1)						18	19	22	81,8
Chimie	1 407	56,9	1 268	1 427	1 456	1 390	1 332	1 369	55,5
Génie biologique	2 710	65,3	2 701	2 758	2 861	2 831	2 836	2 912	68,5
Génie chimique - génie des procédés	383	34,2	419	423	492	489	466	466	41,0
Génie civil	1 923	12,0	1 778	2 114	2 104	1 997	1 741	2 072	16,5
Génie des télécommunications et réseaux	872	5,3							
Génie du conditionnement et de l'emballage	80	46,3	88	93	125	115	117	129	48,1
Génie électrique et informatique industrielle	3 442	5,6	3 195	2 995	2 964	2 786	2 790	2 955	6,6
Génie industriel et maintenance	794	5,4	746	705	787	669	706	691	8,8
Génie mécanique et productique	2 782	5,5	2 744	2 678	2 617	2 603	2 655	2 592	7,9
Génie thermique et énergie	650	6,8	674	839	952	985	984	922	11,0
Hygiène, sécurité et environnement	697	32,4	706	743	785	778	768	801	32,0
Mesures physiques	1 903	20,4	1 838	1 892	1 902	1 779	1 852	1 830	21,7
Métrologie, contrôle, qualité	43	14,0							
Organisation et génie de la production	576	18,4							
Qualité, logistique industrielle et organisation (2)	118	17,8	737	754	879	826	847	743	27,7
Réseaux et télécommunications (3)	354	6,2	1 187	1 113	1 105	992	1 078	1 043	8,1
Science et génie des matériaux	316	13,6	355	346	375	361	401	377	20,4
Ensemble secteur de la production	19 050	22,4	18 436	18 880	19 404	18 619	18 592	18 924	26,2
Carrières juridiques	936	86,5	945	921	939	900	851	861	81,6
Carrières sociales	1 147	78,2	1 208	1 255	1 312	1 366	1 336	1 461	80,9
Gestion des entreprises et des administrations	8 463	61,6	8 023	8 541	8 665	8 531	8 133	8 249	58,6
Gestion administrative et commerciale	605	70,9	718	690	775	712	739	819	67,2
Gestion, logistique et transport	1 172	39,3	1 180	1 231	1 266	1 286	1 182	1 056	38,4
Information-communication	1 914	79,4	1 945	1 916	1 938	1 967	1 919	1 932	80,2
Informatique	3 107	9,9	2844	2 966	2 943	3 174	3 064	3 069	8,4
Services et réseaux de communications	1 257	24,3	1 232	1 248	1 354	1 276	1 358	1 403	33,1
Statistiques et informatique décisionnelle (4)	509	44,4	512	459	507	452	481	422	39,3
Techniques de commercialisation	7 943	58,9	8 398	8 607	8 881	9 0 4 8	8 706	8 707	56,0
Ensemble secteur des services	27 053	54,9	27 005	27 834	28 580	28 712	27 769	27 979	53,6
Total	46 103	41.4	45 441	46 714	47 984	47 331	46 361	46 903	42.5

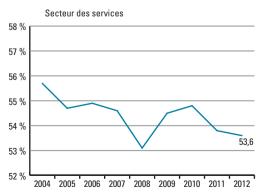
⁽¹⁾ Depuis l'année universitaire 2008-2009.

Lecture - En 2012, 46 903 DUT ont été délivrés dont 42,5 % à des femmes.

[2] Part des femmes parmi les diplômés d'un DUT : évolution depuis la session 2004 (%)

(France métropolitaine + DOM)





Lecture - En 2012, 26,2 % des diplômés d'un DUT du secteur de la production sont des femmes.

⁽²⁾ Fusion de « Organisation et génie de la production » et de « Métrologie contrôle qualité ».

⁽³⁾ Spécialité appelée « Génie des télécommunications et réseaux » avant 2005-2006.

⁽⁴⁾ Statistiques et traitements informatiques des données (STID) avant la rentrée 2009.

Parmi les étudiants préparant pour la première fois un DUT à la rentrée universitaire 2009, 63,5 % obtiennent leur diplôme au bout des deux ans de formation. Une année supplémentaire est nécessaire pour 11,9 % des étudiants [1].

Entre les cohortes 2005 et 2009, on observe une baisse du taux de réussite en deux ans au DUT (- 1,8 point) et une hausse du taux de réussite en trois ans (+ 1,7 point). Cela s'explique par une part plus importante des abandons à l'issue de la première année (+ 1,2 point), combinée à une hausse de la part des redoublements (+ 2,1 points). Les inscrits qui changent de spécialités de formation ou d'établissements durant les deux premières années sont aussi nombreux que ceux de la cohorte précédente (1,2 % des inscrits en 2009), mais augmentent plus fortement le nombre de diplômés (+ 0,7 point). Les redoublants sont en revanche plus nombreux à se réorienter que ceux de la cohorte précédente (2,9 % des inscrits). Ils contribuent également davantage à l'augmentation du nombre de diplômés (+ 1,6 point) que ceux de la cohorte 2008.

La réussite en deux ans de l'ensemble des étudiants (réorientations comprises) est plus forte dans le secteur des services (66,0 %) que dans celui de la production (59,9 %). Cependant, l'écart de réussite entre les deux secteurs diminue si l'on prend en compte les redoublants (respectivement 76,1 % et 74,3 %).

Les chances de succès en « Information communication » sont très élevées (83,7 % en deux ans). Elles sont beaucoup plus modérées en « Informatique » (49,2 %). Ces fortes disparités de réussite entre spécialités sont également présentes dans le secteur de la production où les chances de succès en « Génie biologique » sont de 72,4 %, alors qu'elles s'élèvent à 52,0 % en « Génie civil ».

Dans le secteur des services, la réussite en deux ans des bacheliers généraux atteint 72,7 %, et les bacheliers économiques y ont les résultats les plus élevés (73,7 %) [2]. Dans le secteur de la production, le succès des bacheliers généraux, représentés presque exclusivement par des bacheliers scientifiques, est également important (67,4 %). Plus modérées pour les bacheliers technologiques, les chances de succès en deux ans sont néanmoins plus élevées dans les services (54,3 %) que dans la production (45,4 %). La réussite des bacheliers professionnels est beaucoup plus limitée : 37,1 % d'entre eux peuvent espérer obtenir le DUT en deux ans dans le secteur des services et 32,0 % dans celui de la production.

Définitions

Champ

IUT de France métropolitaine et des DOM.

Méthodologie

L'étude de la réussite au DUT en deux ans et trois ans est faite à partir d'une approche longitudinale : une cohorte d'étudiants (57 557 inscrits) préparant pour la première fois un DUT à la rentrée universitaire 2009 est suivie pendant trois années consécutives. La méthode retenue prend en compte les réorientations que ce soit en termes de changement de spécialité comme de changement d'établissement.

Non-bacheliers

Parmi les non-bacheliers sont regroupés différentes catégories d'étudiants : ceux qui ont obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat, les titulaires d'une capacité en droit ou du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires). Les étudiants qui se sont inscrits à l'université après avoir bénéficié d'une validation de leurs acquis sont également dans ce groupe.

Les spécialités de formation

La formation est assurée dans 25 spécialités, conformément à l'arrêté du 10 août 2005 du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme universitaire de technologie de certaines spécialités. En 2008-2009, s'est ajoutée la spécialité « Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) 13.10 .
- S. Péan, D. Prouteau, « Le flux d'entrée et la réussite en DUT », Éducation & formations n° 75 (octobre 2007).

Système d'information Sise.

[1] Réussite au DUT en deux et trois ans par secteur et spécialité de formation (%)

(cohorte 2009) (France métropolitaine + DOM)

Spécialité	Effectif	Réussite e	n 2 ans (%)	Réussite e	n 3 ans (%)	Cumulée e	n 3 ans (%)
	total	Total	dont sans réorientation	Total	dont sans réorientation	Total	dont sans réorientation
Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile	20	(1) ns	ns	ns	ns	ns	ns
Chimie	1 762	59,7	59,3	16,6	14,6	76,3	73,9
Génie biologique	3 207	73,3	72,4	9,4	8,2	82,8	80,6
Génie chimique-génie des procédés	630	58,1	57,1	15,2	13,0	73,3	70,2
Génie civil	2 486	52,9	52,0	16,9	15,0	69,8	67,0
Génie du conditionnement et de l'emballage	148	66,2	66,2	12,8	12,2	79,1	78,4
Génie électrique et informatique industrielle	3 945	52,8	52,3	15,6	13,5	68,4	65,8
Génie industriel et maintenance	944	55,2	55,0	12,3	11,7	67,5	66,6
Génie mécanique et productique	3 486	57,7	56,8	13,4	11,8	71,1	68,7
Génie thermique et énergie	1 236	66,7	65,9	10,7	9,1	77,4	75,0
Hygiène sécurité environnement	939	67,9	67,4	10,5	9,2	78,5	76,6
Mesures physiques	2 247	59,7	59,1	20,0	17,2	79,7	76,3
Qualité, logistique industrielle et organisation	1 022	66,0	65,5	8,8	7,5	74,9	73,0
Réseaux et télécommunications	1 460	54,9	54,5	18,7	15,7	73,6	70,2
Sciences et génie des matériaux	524	61,1	60,5	15,8	14,5	76,9	75,0
Total du secteur de la production	24 056	59,9	59,3	14,4	12,5	74,3	71,8
Carrières juridiques	1 209	58,5	58,0	11,7	10,6	70,2	68,6
Carrières sociales	1 451	81,0	80,4	4,6	4,0	85,7	84,4
Gestion administrative et commerciale	905	67,6	67,2	11,9	10,8	79,6	78,0
Gestion des entreprises et des administrations	10 097	61,4	60,6	11,1	9,6	72,5	70,2
Gestion logistique et transport	1 408	61,6	60,9	10,5	9,6	72,1	70,5
Information communication	1 805	84,3	83,7	3,2	2,9	87,4	86,6
Informatique	4 386	49,7	49,2	17,4	13,7	67,0	62,8
Services et réseaux de communication	1 704	66,7	66,0	8,9	7,6	75,5	73,5
Statistiques et traitements informatiques des données	620	57,4	56,9	15,0	11,9	72,4	68,9
Techniques de commercialisation	9 916	74,3	73,5	7,2	6,5	81,5	80,0
Total du secteur des services	33 501	66,0	65,3	10,0	8,6	76,1	74,0
Ensemble	57 557	63,5	62,8	11,9	10,3	75,3	73,1

⁽¹⁾ La part des diplômés correspondant à de faibles populations d'inscrits n'est pas significative (ns) et n'est pas publiée.

Lecture - 57 557 étudiants se sont inscrits pour la première fois en préparation à un DUT à la rentrée 2009. 75,3 % d'entre eux ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans (63,5 % en deux ans, 11,9 % en trois ans).

[2] Réussite au DUT en deux et trois ans par secteur de formation et filière de baccalauréat (%)

(cohorte 2009) (France métropolitaine + DOM)

Filières de baccalauréat		DUT secteur de	la production			DUT secteur d	les services	
	Effectifs	Réussite en 2 ans (%)	Réussite en 3 ans (%)	Cumulée en 3 ans (%)	Effectifs	Réussite en 2 ans (%)	Réussite en 3 ans (%)	Cumulée en 3 ans (%)
Littéraire	32	(1) ns	ns	ns	1 815	72,5	7,4	79,9
Économique	311	64,3	9,3	73,6	12 860	73,7	8,8	82,5
Scientifique	15 695	67,5	13,1	80,6	8 014	71,1	10,6	81,7
Baccalauréat général	16 038	67,4	13,0	80,5	22 689	72,7	9,3	82,0
Techno STI	4 907	44,8	17,5	62,3	1 090	41,5	16,7	58,2
Techno STG	136	43,4	22,8	66,2	7 490	55,9	11,2	67,2
Autres technos	1 291	48,1	17,1	65,2	276	62,3	10,1	72,5
Baccalauréat technologique	6 334	45,4	17,6	63,0	8 856	54,3	11,9	66,2
Baccalauréat professionnel	397	32,0	12,6	44,6	782	37,1	9,2	46,3
Ensemble des bacheliers	22 769	60,7	14,3	75,0	32 327	66,8	10,0	76,8
Non-bacheliers	1 287	46,2	15,8	61,9	1 174	43,7	11,3	55,0
Total	24 056	59,9	14,4	74,3	33 501	66,0	10,0	76,1

(1) La part des diplômés correspondant à de faibles populations d'inscrits n'est pas significative (ns) et n'est pas publiée.

Lecture - 16 038 étudiants titulaires d'un baccalauréat général se sont inscrits pour la première fois à la rentrée 2009 en préparation à un DUT dans le secteur de la production. 80,5 % d'entre eux ont obtenu leur diplôme en deux ou trois ans (67,4 % en deux ans, 13,0 % en trois ans).

Depuis 2006, toutes les universités de France métropolitaine et des DOM délivrent des diplômes LMD (licences LMD et masters LMD). Les diplômes de l'ancien système ont disparu : les licences, DEA et DESS ne sont plus délivrés depuis 2009.

En 2012, le nombre de licences LMD délivrées augmente au même rythme qu'en 2011 (+ 2,3 % par rapport à la session 2011) soit 168 100 licences dont 121 300 licences générales et 46 800 licences professionnelles. Le nombre de licences générales est en hausse pour la deuxième année après quatre années de baisse (+ 2 % par rapport au nombre de licences générales délivrées en 2011).

Depuis leur création en 2000-2001, le nombre de licences professionnelles délivrées n'a cessé d'augmenter, passant de 3 600 à la session 2001 à 46 800 à la session 2012, soit une augmentation de plus de 26 % en moyenne annuelle. Le rythme d'accroissement a cependant nettement ralenti ces dernières années (+ 3 % à la session 2012 par rapport à la session précédente, + 2,6 % à la session 2011 par rapport à 2010, + 9,2 % entre les sessions 2009 et 2010).

Le nombre total de masters délivrés (122 000) est en baisse de 2,1 %, après des hausses marquées les années précédentes (+ 20 % à la session 2011, augmentation expliquée en partie par la réforme des concours d'enseignement, qui nécessitent désormais l'obtention préalable d'un master). Les masters indifférenciés continuent à augmenter, mais beaucoup moins fortement : + 8,1 % par rapport à 2011 (+ 64 % à la session 2011). Les masters recherche et masters professionnels se sont considérablement développés les années précédentes. Ils sont en baisse à la session 2012 : 18 000 masters recherche et 60 700 masters professionnels ont été délivrés en 2012, soit respectivement - 8 % et - 6,6 % (après une hausse respective de + 7,9 % et + 3,5 % en 2011). À la session 2012, les masters préparant spécifiquement aux métiers de l'enseignement représentent 15 % de l'ensemble des masters délivrés en 2012, soit près de 18 000 diplômes. Le nombre de doctorats augmente moins qu'en 2011, avec 2,3 % de diplômés en plus. Cette augmentation concerne les doctorats de sciences (+ 4,7 %) et les doctorats de sciences économiques (+ 1,8 %). Le nombre de thèses, hors thèses d'exercice, soutenues en médecine et pharmacie a augmenté en 2012 de 7,5 % après une diminution de 4 % à la session 2011.

Définitions

Champ

Sont pris en compte l'ensemble des diplômes délivrés dans les 73 universités, le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi et dans les Pres de Grenoble et Paris Est. En 2011-2012, le grand établissement « université de Lorraine » a été créé par fusion des universités de Nancy I, Nancy II, Metz et de l'INPL (Institut national polytechnique de Lorraine). L'université de Lorraine est maintenue dans le champ des universités en raison des formations qu'elle propose (qui sont très majoritairement de nature universitaire). Par ailleurs, l'université d'Aix-Marseille a été créée en 2011-2012, par fusion des universités d'Aix I, Aix II et Aix III.

Formations licence-master-doctorat (LMD)

Les diplômes LMD (licence, master, doctorat) correspondent aux normes européennes de l'enseignement supérieur.

Depuis 2005-2006, tous les établissements délivrent des diplômes LMD. En 2004-2005, seulement 72 d'entre eux en avaient délivré. Les évolutions entre 2004-2005 et 2005-2006 sont donc difficilement interprétables. Les licences LMD se composent des licences générales et des licences professionnelles.

Diplômes d'ingénieurs

Voir la page 8.23.

Diplômes intermédiaires (Deug et maîtrises intermédiaires)

Les étudiants inscrits en licence LMD validant les deux premières années obtiennent un Deug intermédiaire (80 500 en 2011 et 87 000 en 2012). Les étudiants inscrits en première année de master LMD validant leur première année obtiennent une maîtrise intermédiaire (99 800 en 2011 et 100 800 en 2012).

HDR

Habilitation à diriger des recherches.

Système d'information Sise.

[1] Évolution du nombre des principaux diplômes de l'enseignement supérieur universitaire

(France métropolitaine + DOM)

		Droit,	Sciences	AES	Lettres	Sciences	Staps	Médecine,	Ensemble
		sciences politiques	économiques					pharmacie	
Licences professionnelles	2005	704	6 856	1 080	3 221	11 674	273	101	23 909
	2006	829	9 405	1 520	3 963	13 847	335	191	30 090
	2007	1 034	11 152	1 804	4 494	15 601	342	488	34 915
	2008	950	12 787	2 013	4 826	16 304	399	386	37 665
	2009	1 196	13 762	2 446	5 216	17 013	495	392	40 520
	2010	1 251	15 248	2 438	5 804	18 509	588	397	44 235
	2011	1 461	15 968	2 507	5 9 1 8	18 602	555	367	45 378
	2012	1 630	16 897	2 413	6 086	18 803	595	336	46 760
Licences générales	2005	10 085	7 095	4 140	35 991	19 691	5 698	-	82 700
	2006	17 267	12 174	6 557	59 539	25 254	7 323	54	128 168
	2007	17 441	13 314	6 576	57 741	25 567	6 427	166	127 232
	2008	17 934	14 635	5 929	54 948	24 375	5 474	170	123 465
	2009	18 035	15 529	6 066	52 761	24 235	4 716	250	121 592
	2010	18 971	16 493	5 782	46 970	24 518	3 933	329	116 996
	2011	20 023	17 860	5 755	46 036	24 775	4 140	370	118 959
	2012	19878	17 191	6 027	47 367	25 687	4 809	367	121 326
Masters professionnels	2005	7 218	12 314	739	8 229	10 081	591	689	39 861
	2006	11 291	18 791	1 604	14 759	13 929	895	902	62 171
	2007	11 637	20 722	1 891	15 565	13 853	843	815	65 326
	2008	11 033	20 715	1 826	15 761	13 986	979	811	65 111
	2009	11 040	21 427	1 205	15 304	12 075	987	728	62 766
	2010	10 982	20 127	1 212	15 184	10 906	1 046	689	60 146
	2011	10 372	19 080	1 217	20 705	11 322	1 447	776	64 919
	2012	10 306	18 422	1 046	18 229	10 650	1 101	911	60 665
Masters recherche	2005	2 449	1 177	118	4 645	7 608	144	457	16 598
	2006	4 3 4 2	1 682	48	9 259	8 373	192	490	24 386
	2007	4 150	1 456	60	9 660	7 282	199	411	23 218
	2008	3 584	1 204	82	8 981	7 738	184	360	22 133
	2009	3 420	1 048	50	8 245	7 368	154	384	20 669
	2010	3 077	963	47	8 621	5 653	162	386	18 909
	2011	2 958	823	49	9 813	5 440	169	323	19 575
	2012	2 880	891	4	8 497	5 2 1 9	175	336	18 002
Masters indifférenciés	2005	186	35	-	51	299	10	66	647
	2006	447	211	-	1 012	1 207	12	96	2 985
	2007	487	373	-	1 267	2 708	23	162	5 020
	2008	1777	1 519	19	1 355	2 226	25	148	7 069
	2009	2 337	2 982	303	2 978	3 930	142	182	12 854
	2010	3 818	5 780	394	5 783	8 149	275	349	24 548
	2011	4 722	7 659	389	15 319	10 729	855	458	40 131
	2012	5 191	8 5 4 4	576	15 470	12 197	829	570	43 377
Doctorats (y c. HDR)	2005	710	477	-	2 571	6 048	86	485	10 377
	2006	682	561	-	2 883	6 582	83	630	11 421
	2007	796	685		3 040	6 793	95	597	12 006
	2007	889	619	3	3 040	7 082	84	588	12 356
	2009	867	663	1	3 035	7 437	98	601	12 702
	2010	921	746	4	3 084	7 511	101	516	12 883
	2010	947	740	1	3 173	7 892	122	536	13 374
	2012	879	703 716	7	3 127	8 267	114	576	
	2012	8/9	/16	- 1	3 12/	ō 267	114	5/6	13 686

Environ 168 100 licences LMD (121 300 licences générales et 46 800 licences professionnelles) et 122 000 masters (60 600 masters professionnels. 18 000 masters recherche et 43 400 masters indifférenciés) ont été délivrés à la session 2012. En cursus licence et master, c'est en lettres, langues et sciences humaines que le nombre de diplômes délivrés a été le plus élevé en 2012 dans les universités de France métropolitaine et des DOM ce qui s'inscrit dans la continuité des résultats des deux années précédentes. En cursus licence, près de trois diplômes sur dix ont été délivrés dans ces disciplines [1]. Les licences professionnelles font figure d'exception avec quatre licences sur dix délivrées en sciences. En cursus master, plus de trois diplômes sur dix ont été délivrés en lettres, langues et sciences humaines en 2012.

Les femmes sont, en proportion, plus nombreuses parmi les lauréats des diplômes de licence et master. Leur part varie selon la discipline. Les femmes sont minoritaires parmi les diplômés en sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps) et en sciences ; elles sont majoritaires dans les autres disciplines, particulièrement en lettres, langues et sciences humaines et en médecine, pharmacie, odontologie. La part des femmes parmi les diplômés de la session 2012 est supérieure à celle des inscrites en année terminale de préparation à ces différents diplômes la même année. Enfin, en licence professionnelle, les femmes représentent 48,5 % des diplômés (+0,7 point par rapport à la session 2011).

En 2012,11800 thèses de doctorat ont été soutenues, dont plus de la moitié en sciences. Les femmes ont soutenu 5 200 thèses (44,3 % des thèses, + 0,7 point par rapport à la session 2011). Les femmes sont minoritaires dans toutes les disciplines, exceptées en lettres, langues et sciences humaines et en médecine, pharmacie, odontologie (hors thèses d'exercice) où elles représentent respectivement 56,9 % et 57 % des diplômés. En sciences, leur part n'est que de 38,5 % (+ 1 point). Plus de 1 900 habilitations à diriger des recherches ont été délivrées, dont près des deux tiers en sciences.

En 2012, 29 300 diplômes ont été délivrés dans les formations de santé. Plus de 6 diplômes sur 10 ont été délivrés à une femme [2].

Définitions

Champ

Sont pris en compte l'ensemble des diplômes délivrés dans les 73 universités, le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi et dans les Pres de Grenoble et Paris Est. En 2011-2012, le grand établissement « université de Lorraine » a été créé par fusion des universités de Nancy I, Nancy II, Metz et de l'INPL (Institut national polytechnique de Lorraine). L'université de Lorraine est maintenue dans le champ des universités en raison des formations qu'elle propose (qui sont très majoritairement de nature universitaire). Par ailleurs, l'université d'Aix-Marseille a été créée en 2011-2012, par fusion des universités d'Aix I, Aix II et Aix III.

Cursus LMD

Licence-master-doctorat : correspond aux normes européennes de l'enseignement supérieur ; les licences LMD comprennent les licences générales et les licences professionnelles.

Diplômes de la session 2012 non mentionnés dans le tableau

La capacité en droit (447 diplômés), le DAEU (5 149 diplômés), les diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (1 205 diplômés), les magistères (512 diplômés)... Les diplômes d'IUP, les licences, les DEA et DESS ont disparu en 2009. Les DUT apparaissent en 8.18 et 8.19, les diplômes d'ingénieurs en 8.23.

HDR

Habilitation à diriger des recherches.

Système d'information Sise.

[1] Principaux diplômes universitaires délivrés à la session 2012

(France métropolitaine + DOM)

Cursus licence	Licen professio		Licences g	énérales	Total licences	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	1 630	72,9	19 878	67,9	21 508	68,3
Économie, gestion	16 897	61,8	17 191	54,3	34 088	58,0
Administration économique et sociale	2 413	62,9	6 027	65,6	8 440	64,8
Lettres, langues et sciences humaines	6 086	63,2	47 367	75,0	53 453	73,6
Sciences	18 803	27,4	25 687	43,0	44 490	36,4
Staps	595	47,7	4 809	36,9	5 404	38,1
Médecine, pharmacie, odontologie	336	72,3	367	75,2	703	73,8
Total	46 760	48,5	121 326	62,1	168 086	58,3
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2011	50 607	47,9	162 103	60,1	212 710	57,2

Cursus master	Mast professi		Masters re	cherche	Masters ind	ifférenciés	Total masters	
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	10 306	66,4	2 880	63,8	5 191	67,2	18 377	66,2
Économie, gestion	18 422	56,4	891	49,7	8 544	55,5	27 857	55,9
Administration économique et sociale	1 046	64,7	4	25,0	576	56,9	1 626	61,9
Lettres, langues et sciences humaines	18 229	77,1	8 497	67,8	15 470	76,8	42 196	75,1
Sciences	10 650	40,2	5 219	41,9	12 197	39,3	28 066	40,1
Staps	1 101	39,6	175	46,9	829	39,0	2 105	40,0
Médecine, pharmacie, odontologie	911	69,2	336	60,4	570	67,7	1 817	67,1
Total	60 665	61,5	18 002	58,4	43 377	59,8	122 044	60,4
Inscriptions en année diplômante au 15 janvier 2011	71 155	60,2	25 550	58,7	53 944	58,8	150 649	59,4

Cursus doctorat	Doct	orat	HC	R
	Effectifs	Part des femmes (%)	Effectifs	Part des femmes (%)
Droit, sciences politiques	827	46,4	52	57,7
Économie, gestion et administration économique et sociale	634	42,9	88	35,2
Lettres, langues et sciences humaines	2 789	56,9	338	46,4
Sciences	7 032	38,5	1 235	28,3
Staps	97	39,2	17	11,8
Médecine, pharmacie, odontologie	405	57,0	171	43,9
Total	11 784	44,3	1 902	33,9

[2] Principaux diplômes délivrés par les universités dans les disciplines médicales à la session 2012

(France métropolitaine + DOM)

	Méde	cine	Odont	ologie	Pharn	nacie	Tot	tal
	Effectifs	Part des femmes (%)						
Diplôme de docteur	4 717	63,1	1 027	57,8	3 069	71,5	8 813	65,4
Diplôme de fin de deuxième cycle	7 422	59,6			1 867	66,5	9 289	61,0
Capacité en médecine	1 315	49,7					1 315	49,7
DES, DIS, DESC	5 849	60,5	13	30,8	217	73,3	6 079	60,9
AFS, AFSA	200	26,0					200	26,0
DE sage-femme	867	91,3					867	91,3
Deust					21	76,2	21	76,2
Doctorats (y c. HDR)	418	50,2	15	33,3	143	63,6	576	53,1
Licence LMD	367	75,2					367	75,2
Master LMD	1 205	66,1	7	71,4	605	68,9	1 817	67,1
Total	22 360	61,4	1 062	57,3	5 922	69,5	29 344	62,9

27.3 % des étudiants inscrits pour la première fois en L1 en 2008-2009 ont obtenu leur diplôme trois ans plus tard à la session 2011. Une année supplémentaire a été nécessaire pour 12,4 % des inscrits. Au total, 39,7 % des étudiants inscrits en 2008 ont obtenu leur licence en trois ou quatre ans [1]. Les étudiants inscrits en 2009-2010 ont un taux de réussite en trois ans moins élevé que celui de la cohorte 2008 (26,3 %). Entre la cohorte 2004 et la cohorte 2009, le taux de réussite en trois ans a perdu 2,8 points, notamment sous l'effet de la moindre réussite des titulaires d'un baccalauréat général sur la période (- 3,8 points pour les bacheliers littéraires, - 4,2 pour la série ES et - 1,4 point pour les scientifiques). Le taux de réussite en 4 ans augmente pour la deuxième année consécutive et dépasse, pour la cohorte 2008, de près d'un point celui de la cohorte

La réussite en licence varie fortement selon les caractéristiques de l'étudiant [2]. L'écart entre le taux de réussite en trois ans des hommes et celui des femmes de la cohorte 2008 est de 8,9 points, en faveur de ces dernières (30,7 %). La scolarité antérieure joue plus encore, puisque les titulaires d'un baccalauréat professionnel ont un taux de réussite à la licence en trois ans de 3,2 % (5,7 % en trois ou quatre ans), alors que le tiers des bacheliers généraux ont obtenu le diplôme trois ans après leur première inscription (près de la moitié l'ont obtenu en trois ou quatre ans). Moins de 10 % des bacheliers technologiques y parviennent en trois ans. Les étudiants non bacheliers, qui sont pour la plupart titulaires d'un titre étranger admis en équivalence, ont un taux de réussite en trois ans de 20.6 %. Obtenir son baccalauréat en retard est également très discriminant puisque 35,9 % de ceux qui sont bacheliers « à l'heure » ou en avance sont diplômés en trois ans, contre 16,7 % en cas de retard d'un an, et 9,2 % en cas de retard supérieur à un an. On note enfin un écart de 11,1 points entre le taux de réussite en trois ans des étudiants issus de familles socialement « très favorisées » (32.2 %) et celui des étudiants appartenant à des familles « défavorisées »

Les écarts selon le domaine disciplinaire d'inscription sont bien moindres, puisque le taux de réussite en trois ans va de 28,3 % en lettres-langues-arts-sciences humaines à 26,6 % en droit-sciences économiques-AES et 26,3 % en sciences-Staps.

Le fait de disposer d'une année supplémentaire ne modifie pas fondamentalement la hiérarchie des critères et ne permet pas de combler les différences issues du parcours dans l'enseignement scolaire.

Définitions

Méthodologie

Le taux de réussite en licence en trois et quatre ans a été calculé à partir de la cohorte d'étudiants (bacheliers et non bacheliers) inscrits pour la première fois en première année de cursus licence à la rentrée universitaire 2008-2009 (154 800 inscrits). Ces étudiants ont été suivis pendant quatre années consécutives afin d'observer leurs résultats au diplôme des sessions 2011 (réussite en trois ans) et 2012 (réussite en quatre ans). Les inscrits aux classes préparatoires aux grandes écoles ont été retirés de la cohorte, afin de ne pas introduire de biais dans le calcul de la réussite. La méthode retenue prend en compte les réorientations, que ce soit en termes de changement de discipline comme de changement d'établissement pour un étudiant de la cohorte. Les étudiants diplômés de la licence en trois ans et diplômés dans un autre diplôme de niveau licence en quatrième année ne sont pas comptabilisés dans la réussite en quatre ans.

Non-bacheliers

Parmi les non-bacheliers sont regroupés différentes catégories d'étudiants : ceux qui ont obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat, les titulaires d'une capacité en droit ou du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires). Les étudiants qui se sont inscrits à l'université après avoir bénéficié d'une validation de leurs acquis sont également dans ce groupe.

Origine sociale

Regroupements des professions et catégories socioprofessionnelles en quatre postes :

- Très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles.
- Favorisée : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires.
- Assez défavorisée : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants),
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

11

Première année du cursus licence LMD.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) : 13.10 ; 13.02.

Système d'information Sise.

[1] Cursus licence : évolution de la réussite en trois ans et quatre ans (%)

(France métropolitaine + DOM)

Cohorte	Effectif de la cohorte	Réussite en trois ans (%)		Réussite cumulée en quatre ans (%)
Cohorte 2004	177 837	29,1	11,5	40,6
Cohorte 2005	177 454	28,1	11,8	39,9
Cohorte 2006	170 684	28,0	11,5	39,5
Cohorte 2007	158 661	27,1	11,9	39,0
Cohorte 2008	154 778	27,3	12,4	39,7
Cohorte 2009	167 096	26,3	(1)	(1)

⁽¹⁾ Les résultats aux diplômes de la session 2013 n'étant pas encore connus, les données ne sont pas disponibles.

[2] Cursus licence : réussite en trois ans et quatre ans des étudiants issus de la cohorte 2008 (%)

(France métropolitaine + DOM)

	Caractéristiques des étudiants	Part parmi les inscrits (%)	Réussite en trois ans (%)	Réussite en quatre ans (%)	Réussite cumulée en quatre ans (%)
Sexe	Homme	38,4	21,8	12,4	34,2
	Femme	61,6	30,7	12,4	43,1
	Total	100,0	27,3	12,4	39,7
Âge au baccalauréat	À l'heure ou en avance	58,4	35,9	14,4	50,3
	En retard d'un an	25,3	16,7	11,2	27,8
	En retard de plus d'un an	10,8	9,2	6,5	15,7
	Non-bachelier	5,5	20,6	8,8	29,4
	Total	100,0	27,3	12,4	39,7
Ancienneté d'obtention du baccalauréat	Bac obtenu dans l'année	83,1	28,6	13,5	42,1
	Bac obtenu un an avant	6,1	26,4	8,4	34,8
	Bac obtenu plus d'un an avant	5,2	14,6	4,2	18,8
	Non-bachelier	5,5	20,6	8,8	29,4
	Total	100,0	27,3	12,4	39,7
Origine sociale	Très favorisée	29,9	32,2	13,6	45,8
	Favorisée	13,5	30,5	13,3	43,8
	Assez defavorisée	25,0	27,6	12,6	40,2
	Défavorisée	22,5	21,1	11,0	32,1
	Non-reponse	9,1	20,8	10,1	30,9
	Total	100,0	27,3	12,4	39,7
Groupe disciplinaire d'inscription en L1	Droit- sciences économiques - AES	35,9	26,6	13,6	40,2
	Lettres - langues - arts - sciences humaines	43,5	28,3	10,6	38,9
	Sciences Staps	20,5	26,3	14,3	40,6
	Total	100,0	27,3	12,4	39,7
Série du baccalauréat	Littéraire	21,2	30,2	13,3	43,5
	Économique	28,3	34,4	15,3	49,7
	Scientifique	24,7	34,9	14,6	49,5
	Ensemble des baccalauréats généraux	74,3	33,4	14,5	47,9
	Technologique STG	10,9	6,9	6,5	13,4
	Autre technologique	5,3	9,1	6,8	15,9
	Ensemble des baccalauréats technologiques	16,2	7,6	6,6	14,2
	Ensemble des baccalauréats professionnels	4,0	3,2	2,5	5,7
	Ensemble des baccalauréats	94,5	27,7	12,6	40,3
	Non-bachelier	5,5	20,6	8,8	29,4
	Total	100,0	27,3	12,4	39,7

Lecture - 61,6 % des inscrits en première année de cursus licence en 2008 sont des femmes. 43,1 % d'entre elles ont réussi leur licence en trois ou quatre ans (30,7 % en trois ans, 12,4 % en quatre ans).

À la session 2012, 31 000 diplômes d'ingénieurs ont été délivrés contre 26 000 en 2002, soit une hausse de 19,8 % en dix ans [1]. Après une augmentation continue entre 1987 et 2001, le nombre de diplômes délivrés stagne avant de croître en 2008. Après une baisse de 1,3 % en 2009, le contingent de diplômés croît à nouveau en 2010, 2011 et 2012 (+ 3,1 % par rapport à 2011).

Cette hausse par rapport à 2011 concerne tous les diplômés; elle est particulièrement marquée pour les écoles privées (+ 4,9 %), et dans une moindre mesure pour les écoles publiques dépendant d'autres ministères que le ministère en charge de l'enseignement supérieur (+ 3,6 %).

La répartition des diplômés se modifie peu par rapport à 2011. Plus de la moitié sont issus d'un établissement relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur (56,1 % soit - 0,5 point). Ils sont plus d'un sur six à être diplômés d'une école sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale (17,7 % soit + 0,1 point) et plus d'un sur quatre d'une école privée (26,2 % soit + 0,5 point).

La part de femmes diplômées d'un titre d'ingénieur continue d'augmenter en 2012 (+ 0,6 % par rapport à 2011). Elles représentent plus d'un quart des diplômés (28,5 %). Les écoles publiques des autres ministères sont les écoles délivrant le plus de titres à des femmes (35,2 % de l'ensemble des diplômes délivrés).

En 2012, 33 600 diplômes et titres ont été délivrés par les écoles de commerce et de gestion alors que le nombre d'étudiants diplômés s'élevait à 18 300 en 2000 [2]. Le nombre de diplômes attribués continue d'augmenter en 2012 (+ 11 % par rapport à 2011 après une hausse de 4,7 % entre 2010 et 2011). Les diplômes visés par le MENESR représentent le contingent le plus important des titres délivrés (61,5 %). Comme pour les inscrits, le nombre de femmes dans les effectifs des diplômés des écoles de commerce est important : 49,6 % des diplômés 2012 sont des femmes, la parité est atteinte depuis 2007.

Sources: MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

- -[1] Enquête auprès des écoles d'ingénieurs publiques et privées, système d'information Sise.
- [1] Enquête n° 27 bis auprès des écoles d'ingénieurs publiques et privées les formations d'ingénieurs en partenariat, système d'information Sise.
- [2] Enquête n° 26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités et système d'information Sise.

Définitions

Diplômes d'ingénieurs

Ensemble des diplômés des établissements publics et privés, relevant de tous les ministères, habilités à délivrer un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs (CTI). Ne sont pas comptabilisés les diplômes décernés au titre de la formation continue, à l'exception des centres d'études supérieures industrielles (EI.CESI), de l'école des transmissions de Rennes (ESAT) et l'école du génie d'Angers (EG). Les diplômes obtenus par les élèves du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) ne sont pas comptabilisés.

Diplômes des formations d'ingénieur en partenariat (FIP)

Anciennement intitulées « Nouvelles formations d'ingénieurs » (NFI), ces formations ont été mises en place à la rentrée 1990. En 2012, 2 100 élèves ont été diplômés via ce type de formation assurée conjointement avec une entreprise.

Trois diplômés sur quatre sont issus de la formation initiale par apprentissage ; le quart des diplômés restants sont issus pour moitié de la formation initiale et pour moitié de la formation continue. Le diplôme d'ingénieur est reconnu par la CTI.

Diplômes des écoles de commerce

Ensemble des diplômés des établissements privés ou consulaires (cf. fiche 6.9), ayant obtenu un titre visé ou non par le MENESR. Ne sont pas comptabilisés les diplômes obtenus par la voie de l'apprentissage ou décernés au titre de la formation continue.

Visa du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Une école de commerce reconnue par l'État peut demander au ministre chargé de l'enseignement supérieur l'autorisation à délivrer un diplôme visé. Le visa est un label de qualité garantissant la participation effective de l'école dans le service public de l'enseignement supérieur, dont la durée ne peut excéder six ans, après l'avis de la commission d'évaluation des formations et diplômes de gestion (CEFDG). Le référentiel de qualité prend en compte notamment l'organisation des conditions d'admission et de scolarité (études et stages), les collaborations avec les universités et les laboratoires de recherche, l'ouverture à l'international, l'insertion professionnelle des diplômés. Pour les formations de niveau bac+5, le visa conditionne l'obtention du grade de master dans le cadre de la réforme LMD.

MBA

Master of Business Administration. Il s'agit d'un diplôme de spécialisation souvent préparé conjointement avec un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger [2].

(i) Pour en savoir plus

- Notes d'Information (Enseignement supérieur et Recherche) : 11.07 ; 10.10 ; 08.30.
- Tableau statistique n° 7179, n° 7165.

[1] Évolution du nombre de diplômes d'ingénieurs depuis 1985

(hors formation continue (1) et formations d'ingénieurs en partenariat) (France métropolitaine + DOM) (2)

	1985	1990	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Écoles universitaires (3)	3 551	5 044	8 881	10 373	10 604	9 975	10 410	10 967	10 578	11 173	10 313
Part de femmes (%)			25,7	27,7	27,8	28,1	28,9	28,3	27,6	29,3	29,6
Écoles indépendantes des universités	3 314	3 891	5 237	5 316	5 441	5 538	5 670	5 245	5 660	6 030	7 272
Part de femmes (%)			17,6	21,1	20,8	20,4	21,9	22,6	24,5	24,3	25,3
Total public MENESR	6 865	8 935	14 118	15 689	16 045	15 513	16 080	16 212	16 238	17 203	17 585
Part de femmes (%)	15,1	18,3	22,7	25,5	25,4	25,3	26,8	26,4	26,5	27,6	27,9
Écoles publiques autres ministères	3 250	3 624	4 621	5 107	5 161	4 743	5 127	5 105	5 3 3 3	5 363	5 556
Part de femmes (%)	16,9	20,2	27,6	30,9	31,7	32,7	32,7	34,6	34,7	33,8	35,2
Écoles privées	2 888	3 521	5 885	6 842	6 470	7 264	7 412	6 936	7 357	7 825	8 207
Part de femmes (%)	16,0	17,9	19,5	21,0	21,4	22,5	23,7	22,9	23,9	24,4	25,4
Total	13 003	16 080	24 624	27 638	27 676	27 520	28 619	28 253	28 928	30 391	31 348
Part de femmes (%)	15,7	18,7	22,8	25,4	25,6	25,9	26,8	27,0	27,3	27,9	28,5

⁽¹⁾ Ne sont pas comptabilisés les diplômes décernés au titre de la formation continue, à l'exception des centres d'études supérieures industrielles (ELCESI), de l'école des transmissions de Rennes (ESAT) et l'école du génie d'Angers (EG).

[2] Évolution du nombre de diplômes des écoles de commerce depuis 1985

(hors apprentissage et formation continue)

(France métropolitaine + DOM) (1)

	1985	1990	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Diplômes visés	4 071	5 580	8 825	13 219	14 307	12 925	11 729	14 309	16 303	17 981	20 645
Part de femmes (%)	40,2	45,2	46,4	48,8	48,3	49,0	49,1	48,3	48,3	49,7	48,7
Certificats d'école	3 2 5 4	6 571	9 517	12 847	11 319	11 472	10 517	13 833	12 549	12 233	12 905
dont : mastères	-	-	1 730	2 624	2 754	1 679	1 885	3 536	2 739	2 613	2 700
MBA	-	-	1 303	1 925	1 690	2 847	2 063	2 777	2 852	2 213	2 558
Total	7 325	12 151	18 342	26 066	25 626	24 397	22 246	28 142	28 852	30 214	33 550
Part de femmes (%)	38,1	44,2	45,4	47,3	47,4	50,1	49,3	49,2	49,9	50,8	49,6

⁽¹⁾ Il n'y a pas d'école de commerce à Mayotte.

⁽²⁾ Il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte.

⁽³⁾ Par souci de cohérence des séries statistiques, les universités de technologie et les Instituts nationaux polytechniques ont été classées parmi les écoles universitaires.

Le niveau de sortie du système éducatif peut se mesurer soit en flux, sur les sorties définitives de formation initiale ou sur les interruptions dans l'enseignement secondaire, ou bien en « stock » sur une tranche d'âge.

Parmi les 677 000 jeunes sortis du système éducatif en France métropolitaine, en moyenne sur les années 2010-2011-2012, 15 % n'ont pas obtenu un diplôme de fin d'enseignement secondaire du second cycle [1]. La moitié des diplômés possèdent comme plus haut diplôme un diplôme du second cycle du secondaire et l'autre moitié un diplôme de l'enseignement supérieur. Plus précisément, 14 % des sortants possèdent un CAP, un BEP, ou équivalent, tandis que 28 % quittent le cycle de formation initiale avec un baccalauréat général, technologique ou professionnel. Par ailleurs, 16 % des jeunes sortants de formation initiale sont diplômés de l'enseignement supérieur court et 27 % de l'enseignement supérieur long. Ces répartitions sont stables par rapport à la moyenne des trois années précédentes. Les jeunes hommes sont plus nombreux à sortir du système éducatif initial sans être diplômés du second cycle du secondaire, les jeunes femmes décrochent plus souvent un diplôme du supérieur.

La mise en place progressive de la rénovation de la voie professionnelle à partir de la rentrée 2008 s'est traduite par une modification de la structure des flux de sortants de l'enseignement secondaire. Ainsi, entre 2008 et 2012, la part des sorties au niveau du baccalauréat a gagné près de 10 points (79,7 %), alors que celle des sorties au niveau CAP-BEP en a perdu 11 (11,8 %) [2]. La proportion de jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires avant la dernière année du second cycle, stable aux alentours de 7,5 % depuis 2005, a augmenté de 2 points en 2010 et de 0,5 point en 2011 (10,1 %), avant de diminuer de 1,6 point en 2012. La forte augmentation en 2010 est liée à la nouvelle manière de compter désormais les sorties de première professionnelle. Celles-ci sont regroupées avec celles de seconde professionnelle puisque ces jeunes ne sont pas allés jusqu'au bout de leur cursus en trois ans. Cependant, certains sortants de première professionnelle auront obtenu une certification intermédiaire (BEP ou CAP) et sont donc proche, en termes de niveau d'études, des sortants de première année de baccalauréat professionnel en deux ans, classés eux parmi les sortants de niveau CAP ou BEP. En revanche, la diminution observée en 2012 montre une nette baisse des sorties de première. Un des objectifs de Lisbonne est de réduire la part des sortants précoces à 10 % (voir 8.32) [3]. En 2013, 9,7 % des Français âgés de 18 à 24 ans ont quitté leurs études initiales sans diplôme ou avec seulement le brevet et ne sont pas en situation de formation. Là encore, le taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Relativement stable depuis 2003, le taux de sortants précoces observé en 2013 est lié en partie à une rupture dans l'enquête Emploi.

Sources:

- MENESR-DEPP/Systèmes d'information Scolarité (effectifs scolaires) et Sifa (effectifs des CFA).
- Système d'information SAFRAN (effectifs scolaires du ministère en charge de l'agriculture).
- Enquêtes Emploi de l'Insee sur le champ de l'ensemble des ménages de France métropolitaine.

Définitions

Diplômes les plus élevés

Ce sont ceux que déclarent les individus aux enquêtes Emploi de l'Insee [1].

Sortie de formation initiale [1]

C'est la première interruption de plus d'un an du parcours scolaire. Les reprises d'études après plus d'un an d'interruption ne sont donc pas comptabilisées ici comme de la formation initiale. Pour les jeunes entreprenant un apprentissage sous contrat dans la foulée de leur scolarité, c'est l'interruption de plus d'un an après la fin de celui-ci.

L'enseignement supérieur court et long [1]

L'enseignement supérieur court correspond au Deug, au BTS, DUT ou équivalent ainsi qu'au paramédical et social de niveau Bac+2. L'enseignement supérieur long correspond à la licence, à la maitrise (M1), au master (recherche ou professionnel), DEA, DESS, doctorat ainsi qu'aux diplômes des écoles de niveau licence ou au-delà.

Sorties de l'enseignement secondaire [2]

Elles sont réparties selon la classe atteinte et non selon le diplôme acquis. Les sorties d'une classe « c » l'année « n » sont estimées à partir du reliquat entre l'effectif inscrit dans la classe « c » l'année scolaire « n-1/n » et l'effectif originaire de cette classe poursuivant des études secondaires l'année scolaire « n/n+1 ». Ces effectifs sont issus de recensements effectués auprès des établissements d'enseignement secondaire (y compris apprentis et lycées agricoles).

La réforme de la voie professionnelle [2]

Depuis la rentrée 2008, l'abandon progressif du parcours BEP suivi d'un baccalauréat professionnel en deux ans se fait au profit du déploiement du baccalauréat professionnel en trois ans après la troisième.

Sortants précoces [3]

Ce sont les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui n'ont pas suivi de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête et n'ont pas terminé avec succès un enseignement secondaire du second cycle. Ils sont estimés ici à partir de l'enquête Emploi de l'Insee. Rupture de séries dans l'enquête Emploi de l'Insee en 2013. La comparabilité des données 2013 avec celles des années précédentes est donc limitée

Pour en savoir plus

- Note d'Information 10.12.
- -S. Durier, P. Poulet-Coulibando, « Formation initiale, orientations et diplômes de 1985 à 2002 », Éducation & formations, n° 74, MEN, avril 2007.

[1] Répartition des sortants de formation initiale en fonction du diplôme le plus élevé

(France métropolitaine, données provisoires)

		Année de sortie de formation initiale						
	2007-2008	2007-2008-2009 2010-2011-						
	Ensem	Ensemble		nble	Hommes	Femmes		
	En milliers	En %	En milliers	En %	En %	En %		
DEA, DESS, master, doctorat	71	10	90	13	10	16		
Écoles supérieures	38	5	37	5	6	5		
Licence, maîtrise	74	11	62	9	8	10		
Deug, BTS, DUT et équivalent	86	13	86	13	13	12		
Paramédical et social	23	3	19	3	1	5		
Total diplômés des études supérieures	292	42	294	43	38	48		
Baccalauréat général	58	8	56	8	8	9		
Baccalauréat technologique, professionnel et assimilé	113	17	133	20	21	19		
CAP, BEP ou équivalent	114	16	93	14	15	12		
Total diplômés du second cycle du secondaire	285	41	282	42	44	40		
Brevet seul	57	8	47	7	8	6		
Aucun diplôme	65	9	54	8	10	6		
Total brevet et aucun diplôme	122	17	101	15	18	12		
Total sortants de formation initiale	699	100	677	100	100	100		

Lecture - En moyenne sur 2010, 2011 et 2012, 677 000 jeunes sont sortis de formation initiale. 43 % sont sortis diplômés de l'enseignement supérieur.

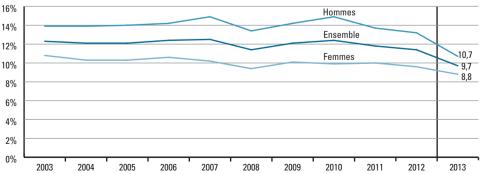
[2] Les sorties de l'enseignement secondaire par classe (%)

(France métropolitaine)

Classe atteinte	Année de sortie de l'enseignement secondaire									
	2000	2005	2007	2008	2009	2010	2011		2012	
								Garçons	Filles	Total
Terminales générales et technologiques	53,8	55,5	54,1	53,8	54,4	55,0	53,9	45,0	58,6	51,6
Terminales professionnelles (bac pro et BP)	13,1	14,4	16,0	16,2	17,1	17,8	23,3	32,7	23,1	28,1
Total sorties au niveau du baccalauréat	66,9	69,9	70,1	70,0	71,5	72,8	77,2	77,7	81,7	79,7
Première année de bac pro en deux ans et BP	2,4	2,6	2,6	2,6	2,1	0,7	0,5	0,4	0,4	0,4
Année terminale de CAP ou BEP	21,3	19,9	19,7	19,9	18,8	16,8	12,2	12,6	10,2	11,4
Total sorties au niveau du CAP ou BEP	23,7	22,5	22,3	22,5	20,9	17,5	12,7	13,0	10,6	11,8
Seconde ou première générales et technologiques	2,4	2,0	2,2	1,8	1,8	1,3	1,0	0,7	1,5	1,1
Première professionnelle	-	-	-	-	-	2,3	3,8	2,9	2,0	2,4
Seconde professionnelle	-	-	-	-	0,7	2,4	2,6	2,8	2,1	2,4
Premier cycle, première année de CAP ou BEP	7,0	5,6	5,4	5,7	5,1	3,7	2,7	2,9	2,1	2,6
Total sorties avant la fin du second cycle du secondaire	9,4	7,6	7,6	7,5	7,6	9,7	10,1	9,3	7,7	8,5
Total des élèves finissant l'enseignement secondaire	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

[3] Les sorties précoces par sexe (%) (1)

(France métropolitaine, données provisoires)



(1) Rupture de séries dans l'enquête Emploi de l'Insee en 2013. La comparabilité des données 2013 avec celles des années précédentes est donc limitée. Lecture - En 2013, le taux de sortants précoces est de 9,7 %.

Au 1er février 2013, sept mois après la fin de leurs études, 43 % des lycéens sortants d'une année terminale de formation professionnelle ou technologique exercent un emploi, soit 5 points de moins qu'en 2012 [1]. Corrélativement, leur taux de chômage a augmenté de 6 points. Ainsi, il y a en 2013 plus de chômeurs (45 %) que de jeunes en emploi. L'inactivité quant à elle diminue légèrement (-1 point), 12 % des lycéens sortants sont en stage de formation ou sans emploi et n'en cherchent pas. La situation économique générale se ressent sur l'emploi des jeunes : avant l'entrée en période de récession, en moyenne entre février 2007 et février 2008, 59 % des lycéens travaillaient.

Plus ils sont diplômés, plus le taux d'emploi est élevé : 61 % des diplômés de BTS sont en emploi contre 32 % des diplômés de BEP ou de CAP et 22 % des non-diplômés. La répartition des contrats évolue, avec moins d'EDI et d'emplois aidés par rapport à 2012, et une progression des EDD.

Sept mois après la fin des études, les filles sont autant en emploi que les garçons [2]. Elles s'insèrent un peu mieux que les garçons lorsqu'elles possèdent un baccalauréat technologique ou un BTS. Les filles ont plus de difficultés à trouver un emploi après une formation dans la production qu'après une formation dans les services, et ce quel que soit le diplôme.

Si de manière générale, les garçons s'insèrent mieux après une formation dans le secteur des services que dans celui de la production (45 % contre 42 %), la situation varie selon le diplôme : ceux qui possèdent au plus un CAP ou un BEP trouvent plus d'emploi après une formation dans le secteur des services qu'après une formation en production. C'est l'inverse pour les titulaires d'un baccalauréat ou plus sauf pour les titulaires d'un baccalauréat technologique.

Dans le secteur de la production, le taux d'emploi est le plus élevé pour le domaine de spécialités « pluritechnologiques de la production » (55 %) suivi des spécialités « métallurgie, matériaux de construction, verre » (51 %) [3]. Les taux d'emploi plus élevés dans ces domaines s'expliquent par le profil des sortants : ils sont pour la plupart titulaires d'un diplôme de niveau IV ou supérieur. Le taux d'emploi est le plus faible dans le domaine « matériaux souples » (32 %). Les formations de niveau V y sont surreprésentées et les taux d'emploi y sont faibles pour tous les diplômes.

Dans le secteur des services, le taux d'emploi est le plus élevé pour les domaines « accueil, hôtellerie, tourisme » (52 %) et « services aux personnes » (50 %). Il est le plus bas pour les « services à la collectivité » (38 %) et la « communication et information » (39 %).

Définitions

Champ

L'enquête Insertion dans la vie active (IVA) rend compte de la première insertion professionnelle des sortants des formations technologiques et professionnelles de lycée (sous tutelle de l'éducation nationale), sept mois après la fin de leur formation initiale. Les résultats représentent la situation de l'ensemble des sortants d'une année terminale de formation ou d'une première professionnelle (France métropolitaine et DOM). Les sortants qui possèdent pour plus haut diplôme un diplôme de niveau lou II (licence ou plus) peu nombreux sont exclus de cette analyse.

Sortants de lycée

Sont considérés comme sortants les jeunes inscrits dans un lycée une année scolaire donnée et non repérés comme inscrits l'année suivante, et déclarant lors de l'enquête menée au 1er février de l'année suivante ne pas poursuivre d'études (que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti).

Taux d'emploi

Il s'agit du nombre de sortants en emploi rapporté à l'ensemble des sortants (y compris inactifs ; les stagiaires sont ici considérés comme inactifs).

Emplois non aidés

- EDI: emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaires, engagés dans l'armée et personnes travaillant à leur compte).
- EDD : emploi à durée déterminée (CDD, aides familiaux). - Intérim.

Emplois aidés

Contrat de professionnalisation, contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative-emploi (CIE), emploi d'avenir.

Plus haut diplôme obtenu

Il s'agit du plus haut diplôme obtenu quelle que soit la dernière classe fréquentée. Ce n'est donc pas toujours le dernier diplôme préparé, si le jeune a échoué à l'examen.

Sources: MENESR-DEPP

Enquêtes « IVA » menées au 1er février 2012 et 2013 auprès des sortants de lycée.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information: 2014-n° 09; 13.16.

[1] Situation au 1er février 2013 des lycéens selon le plus haut diplôme obtenu (%) (1)

(France métropolitaine + DOM hors académie de Toulouse et de Guadeloupe)

Plus haut diplôme obtenu	Total	Pi	armi les sortai	nts en emplo	i	Chômage	Inactivité	Répartition
	emploi	EDI (4)	Intérim	EDD (4)	Emploi aidé			(%)
Aucun diplôme	22,4	35,0	14,7	40,2	10,1	56,7	20,9	6,2
DNB, CFG (2)	26,5	38,6	14,3	36,6	10,4	52,2	21,3	7,5
CAP ou BEP	32,4	34,5	14,0	41,1	10,4	54,3	13,3	24,7
Bac pro, BP, BT, BM (3)	46,5	34,6	16,2	35,0	14,2	44,4	9,1	33,4
Bac technologique	51,1	33,2	9,8	38,1	18,8	32,6	16,3	10,5
BTS	61,4	37,4	11,5	38,8	12,3	31,8	6,8	17,7
Ensemble	43,2	35,3	13,7	37,7	13,3	44,7	12,1	100,0
Rappel au 1er février 2012	47,8	36,9	13,7	34,9	14,5	39,1	13,1	100,0

⁽¹⁾ Voir « Champ ».

[2] Taux d'emploi au 1er février 2013 selon le secteur de formation, le sexe et le plus haut diplôme obtenu (%)

(France métropolitaine + DOM hors académie de Toulouse et de Guadeloupe)

Plus haut diplôme obtenu Ensemble				Garçons		Filles		Ensemble	
	Garçons	Filles	Production	Services	Production	Services	Production	Services	
Aucun diplôme	22,7	22,1	21,0	23,5	21,6	24,7	16,2	22,9	22,4
DNB, CFG (1)	27,7	24,8	24,4	27,6	25,3	30,7	18,0	25,6	26,5
CAP ou BEP	32,3	32,5	29,7	34,5	31,2	34,7	21,8	34,4	32,4
Bac pro, BP, BT, BM (2)	48,1	44,2	47,6	45,7	48,3	47,8	42,1	44,5	46,5
Bac technologique	50,5	51,6	48,5	51,7	48,3	51,7	49,5	51,7	51,1
BTS	60,9	61,8	61,4	61,3	61,8	59,9	59,1	62,1	61,4
Ensemble	43,2	43,2	41,0	44,5	41,9	45,3	35,6	44,2	43,2

⁽¹⁾ DNB, CFG: diplôme national du brevet, certificat de formation générale.

[3] Taux d'emploi au 1er février 2013 selon le domaine de spécialité de formation et le plus haut diplôme obtenu (%)

(France métropolitaine + DOM hors académie de Toulouse et de Guadeloupe)

	Aucun diplôme	DNB, CFG (1)	CAP ou BEP	Bac pro, BP, BT, BM (2)	Bac techno	BTS	Ensemble
Spécialités pluritechnologiques des transformations, agroalimentaire	17,8	16,7	27,4	59,5	ns	48,5	36,8
Transformations chimiques et apparentées	ns	ns	ns	ns	43,0	55,3	46,6
Métallurgie, matériaux de construction, verre	ns	ns	ns	53,3	ns	ns	51,3
Plasturgie, matériaux composites, énergie, génie climatique	26,3	24,9	31,6	49,0	ns	57,7	42,7
Génie civil, construction, bois	18,7	22,6	27,0	47,2	54,2	65,5	38,9
Matériaux souples (textile, habillement, cuirs et peaux)	13,0	13,7	21,1	38,9	ns	57,8	31,6
Mécanique et structures métalliques	21,0	27,3	33,4	52,2	45,7	76,1	43,1
Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité, électronique	23,0	25,0	31,6	43,8	46,1	62,8	40,2
Spécialités pluritechnologiques de la production	ns	ns	ns	51,3	53,3	57,2	54,6
Ensemble domaines de la production	21,0	24,4	29,7	47,6	48,5	61,4	41,0
Transport, manutention, magasinage	19,3	ns	40,4	49,9	ns	61,4	44,5
Commerce, vente	21,2	23,1	24,3	44,2	60,3	62,6	41,2
Finances, comptabilité et gestion du personnel	24,1	23,7	29,9	41,5	53,0	59,1	46,3
Communication et information	17,7	22,6	27,0	37,0	50,3	54,4	38,9
Services aux personnes (coiffure, travail social, santé, animation)	32,8	27,5	45,1	54,0	53,4	69,0	50,0
Accueil, hôtellerie, tourisme	27,9	28,2	33,7	63,3	66,2	66,2	51,6
Services à la collectivité	23,8	ns	27,8	47,8	ns	55,8	38,2
Spécialités plurivalentes des services	31,6	34,5	42,8	ns	47,2	ns	43,4
Ensemble domaines des services	23,5	27,6	34,5	45,7	51,7	61,3	44,5

ns: non significatif.

⁽²⁾ DNB, CFG: diplôme national du brevet, certificat de formation générale.

⁽³⁾ BP. BT. BM; brevet professionnel, brevet de technicien, brevet de maîtrise.

⁽⁴⁾ EDI : emploi à durée indéterminée, EDD : emploi à durée déterminée.

⁽²⁾ BP, BT, BM: brevet professionnel, brevet de technicien, brevet de maîtrise.

⁽¹⁾ DNB, CFG : diplôme national du brevet, certificat de formation générale.

⁽²⁾ BP, BT, BM: brevet professionnel, brevet de technicien, brevet de maîtrise.

Au 1er février 2013, sept mois après la fin de leur formation, 65 % des sortants d'apprentissage sont en emploi, contre 69 % l'année précédente [1]. Le taux d'emploi baisse pour tous les diplômes. La répartition des contrats évolue, avec une augmentation des emplois à durée déterminée et une baisse de tous les autres types de contrats. 30 % des sortants sont au chômage (+ 4 points par rapport à 2012) et 5 % sont inactifs (en stage de formation ou sans emploi et n'en recherchant pas). Près de 78 % des sortants avec un BTS ou un diplôme de niveau l ou ll sont en emploi, contre 54 % des titulaires d'un CAP ou BEP et 35 % des sans-diplôme.

Sept mois après la fin de l'apprentissage, les filles sont un peu moins souvent en emploi que les garçons [2]. Le moindre emploi des filles s'observe dans les deux secteurs de formation (production, services) et pour tous les diplômes, à l'exception des titulaires d'un baccalauréat technologique préparant un diplôme dans le secteur des services. Les filles comme les garçons sont plus souvent en emploi après une formation dans le secteur des services qu'après une formation dans la production.

Le taux d'emploi varie fortement selon le diplôme, mais aussi selon le domaine de formation (57 % après une formation dans l'alimentation, 82 % dans l'informatique) [3]. Dans le secteur de la production, les spécialités de l'alimentation et du bâtiment sont celles où il est le plus difficile de trouver un emploi. Les spécialités de l'agriculture permettent aux jeunes sans diplôme ou ayant seulement le brevet des collèges ou un certificat de formation générale de mieux s'insérer, même si le taux d'emploi reste relativement faible pour ces sortants. Le taux d'emploi est le plus élevé pour les diplômés en génie civil, mais les apprentis de cette spécialité de formation possèdent au moins un diplôme de niveau III (78 %).

Dans le secteur des services, les situations sont plus contrastées. Obtenir un CAP ou un BEP dans le domaine de la santé ou des transports permet de trouver un emploi plus facilement que pour la moyenne des diplômés de ce niveau, contrairement aux diplômés d'un CAP ou BEP en vente ou en coiffure, esthétique. Pour les détenteurs d'un baccalauréat professionnel ou d'un brevet professionnel, ce sont ceux formés dans la santé, l'hôtellerie-restauration, le social et les transports qui ont les plus hauts taux d'emploi. Les détenteurs d'un BTS ou d'un diplôme de niveau l ou II connaissent des taux d'emploi de 65 % à 90 %, selon le domaine dans lequel ils ont été formés. Quant aux sortants de la filière « santé », ils trouvent plus facilement un emploi que les autres, à tous les niveaux de diplôme.

Définitions

Champ

L'enquête insertion professionnelle des apprentis (IPA) interroge chaque année au 1er février les apprentis sortants de CFA (quel que soit leur ministère de tutelle, quelle que soit leur formation et la classe suivie - classe terminale ou intermédiaire) en France métropolitaine et dans les DOM. Cette analyse porte sur les seuls sortants d'une année terminale de formation ou d'une première professionnelle.

Sortants d'apprentissage

Sont considérés comme sortants tous les jeunes inscrits dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage pendant l'année scolaire 2011-2012, non inscrits l'année suivante, et déclarant à l'enquête menée au 1er février 2013 ne pas poursuivre d'études, que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti.

Taux d'emploi

Il s'agit du nombre de sortants en emploi rapporté à l'ensemble des sortants (y compris inactifs ; les stagiaires sont ici considérés comme inactifs).

Emplois non aidés

- EDI: emploi à durée indéterminée (CDI, fonctionnaires, personnes travaillant à leur compte et engagés dans l'armée).
- EDD: emploi à durée déterminée (CDD, aides failiaux).
- Intérim.

Emplois aidés

Contrat de professionnalisation, contrat unique d'insertion (CUI), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat initiative-emploi (CIE), emploi d'avenir.

Plus haut diplôme obtenu

Il s'agit du plus haut diplôme obtenu quelle que soit la dernière classe fréquentée. Ce n'est donc pas toujours le dernier diplôme préparé, si le jeune a échoué à l'examen.

Niveaux I et II

Préparation d'un diplôme universitaire de niveau égal ou supérieur à la licence, ou un diplôme de grande école.

Sources: MENESR-DEPP

Enquêtes IPA menées au 1er février 2012 et 2013 auprès des sortants d'apprentissage.

① Pour en savoir plus

- Notes d'Information: 2014-n° 04; 13.15.

[1] Situation des sortants d'apprentissage au 1er février 2013 selon le plus haut diplôme obtenu (%)

(France métropolitaine + DOM hors académie de Guadeloupe)

Plus haut diplôme obtenu	Total emploi	Parmi les sortants en emploi			Chômage	Inactivité	Répartition	
		EDI (4)	Intérim	EDD (4)	Emploi aidé			(%)
Aucun diplôme	34,8	53,1	10,3	30,4	6,3	55,7	9,5	4,6
DNB, CFG (1)	34,1	45,1	13,5	34,7	6,8	55,3	10,6	3,6
CAP ou BEP	53,7	53,2	8,5	31,1	7,3	40,9	5,4	33,4
Bac pro, BP, BT, BM (2)	72,6	61,6	7,2	24,7	6,6	22,9	4,5	23,9
Bac technologique	74,5	57,5	4,3	31,6	6,6	19,6	5,8	3,6
BTS, DUT	77,9	57,3	8,0	22,1	12,6	17,6	4,4	13,1
Diplôme de niveau I et II	77,4	64,6	5,2	23,6	6,7	18,4	4,2	17,9
Ensemble	64,9	58,5	7,3	26,4	7,7	29,9	5,2	100,0
Rappel au 1er février 2012 (3)	68,8	58,6	7,4	25,6	8,4	26,3	4,9	100,0

⁽¹⁾ DNB, CFG : diplôme national du brevet, certificat de formation générale.

[2] Taux d'emploi au 1er février 2013 selon le secteur de formation, le sexe et le plus haut diplôme obtenu (%)

(France métropolitaine + DOM hors académie de Guadeloupe)

Plus haut diplôme obtenu		Ensemble				Garçons		Filles	
	Garçons	Filles	Production	Services	Production	Services	Production	Services	
Aucun diplôme	35,3	33,0	31,9	41,7	32,0	53,6	30,6	33,8	34,8
DNB, CFG (1)	34,3	33,7	32,0	38,4	31,9	45,7	33,1	33,8	34,1
CAP ou BEP	56,3	47,0	55,1	50,6	56,3	56,3	42,0	48,3	53,7
Bac pro, BP, BT, BM (2)	75,8	66,2	76,1	67,6	77,1	69,7	63,8	66,6	72,6
Bac technologique	70,8	77,1	70,9	75,9	71,8	69,6	67,9	78,2	74,5
BTS, DUT	79,9	74,8	81,2	75,2	82,4	75,4	73,3	75,1	77,9
Diplôme de niveau I et II	78,6	76,1	78,5	76,9	80,1	77,5	73,8	76,5	77,4
Ensemble	65,6	63,5	63,5	66,5	64,2	69,8	57,9	64,6	64,9

⁽¹⁾ DNB, CFG: diplôme national du brevet, certificat de formation générale.

[3] Taux d'emploi au 1er février 2013 selon le domaine de spécialité et le plus haut diplôme obtenu (%)

(France métropolitaine + DOM hors académie de Guadeloupe)

Domaine de spécialité	Aucun diplôme	DNB, CFG (1)	CAP ou BEP	Bac pro, BP, BT, BM (2)	Bac techno	BTS, DUT	Diplôme de niveaux l et II	Ensemble
Agriculture	39,8	41,8	50,2	69,9	66,0	79,1	78,7	62,3
Alimentation	27,5	28,3	55,1	79,7	77,0	80,5	76,2	56,9
Bâtiment	26,3	25,6	55,2	82,4	ns	ns	ns	56,6
Bois	30,8	34,3	61,4	80,8	ns	ns	ns	63,3
Électricité	40,8	ns	50,0	74,1	ns	82,9	82,4	66,0
Génie civil	ns	ns	69,9	82,4	ns	85,8	88,8	78,3
Mécanique automobile	35,4	ns	48,9	77,9	ns	86,1	ns	63,1
Mécanique générale	ns	ns	51,1	74,0	ns	80,8	81,0	74,7
Énergie, chimie	ns	ns	62,0	77,7	ns	83,5	76,8	71,1
Structures métalliques	25,2	ns	56,2	73,9	ns	87,0	ns	60,9
Technologies industrielles	ns	ns	ns	64,8	ns	77,9	73,6	74,6
Ensemble production	31,9	32,0	55,1	76,1	70,9	81,2	78,5	63,5
Coiffure, esthétique	15,3	12,0	42,0	69,4	69,9	ns	ns	54,4
Comptabilité, finance	ns	ns	ns	68,1	68,6	78,2	78,1	77,3
Hôtellerie-restauration	35,8	35,4	52,8	74,7	ns	73,3	77,4	60,4
Informatique	ns	ns	ns	ns	ns	75,5	85,2	82,0
Santé	ns	ns	76,2	83,7	85,5	90,5	89,8	85,1
Secrétariat	ns	ns	47,3	49,5	ns	65,2	72,1	60,5
Services à la collectivité	ns	ns	ns	61,6	ns	73,9	67,0	61,1
Social	ns	ns	61,2	74,4	73,8	77,5	80,3	67,7
Transport	ns	ns	70,4	73,1	ns	76,9	78,8	72,7
Vente	35,1	28,6	44,3	63,3	62,9	73,5	71,8	60,3
Ensemble services	41,7	38,4	50,6	67,6	75,9	75,2	76,9	66,5

ns: non significatif.

⁽²⁾ BP, BT, BM: brevet professionnel, brevet de technicien, brevet de maîtrise.

⁽³⁾ Ces chiffres ont été recalculés à partir du champ années terminales de formation + première année de baccalauréat professionnel.

⁽⁴⁾ EDI : emploi à durée indéterminée, EDD : emploi à durée déterminée.

⁽²⁾ BP, BT, BM : brevet professionnel, brevet de technicien, brevet de maîtrise.

⁽¹⁾ DNB, $\overline{\text{CFG}}$: diplôme national du brevet, certificat de formation générale.

⁽²⁾ BP, BT, BM: brevet professionnel, brevet de technicien, brevet de maîtrise.

En 2013, 66 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans poursuivent leurs études initiales, 9 % cumulant leurs études avec un emploi [1]. 34 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans ont terminé leur formation initiale : 19 % sont en situation d'emploi, 8 % sont chômeurs et 7 % sont inactifs.

Les jeunes sont plus souvent confrontés à une situation de chômage que le reste de la population. Selon l'Insee, alors que le taux de chômage au sens du BIT est de 10,2 % pour la population active métropolitaine au quatrième trimestre 2013, il atteint 22,8 % chez les 15-24 ans. Par ailleurs, le risque de chômage est d'autant important que le niveau d'études atteint est peu élevé. Ainsi, lorsqu'ils ont quitté leur formation initiale depuis un à quatre ans, 10 % des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont au chômage en 2013, contre 25 % de ceux ayant pour plus haut diplôme un CAP, un BEP ou un baccalauréat et contre 49 % des jeunes possédant le brevet des collèges ou aucun diplôme [2]. Ce constat, marqué depuis le début des années quatre-vingt, est d'autant plus vrai en période de conjoncture défavorable puisque les moins diplômés occupent plus souvent des emplois sensibles à la conjoncture (intérim, CDD...). Ainsi entre 2008 et 2009, période de crise économique, le taux de chômage des jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale augmente de 6 points : + 3 points pour les diplômés du supérieur, + 7 points pour les diplômés de fin d'enseignement secondaire du second cycle et + 11 points pour les moins diplômés. Entre 2009 et 2011, période de reprise économique, le chômage des jeunes sortis du système éducatif depuis un à quatre ans s'est stabilisé : il baisse de 5 points pour les jeunes sortis sans aucun diplôme ou avec au plus le brevet des collèges tandis qu'il s'accroît légèrement pour les diplômés de l'enseignement supérieur. En 2012 et 2013, le chômage est en légère hausse pour tous.

Plus le niveau de diplôme est élevé, plus la probabilité d'occuper un emploi de catégorie socioprofessionnelle supérieure est importante [3]. En 2013, 45 % des jeunes en emploi qui sont sortis depuis un à quatre ans de formation initiale diplômés de l'enseignement supérieur long occupent des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures et 38 % un emploi de professions intermédiaires. Les diplômés du supérieur court travaillent majoritairement sur des emplois de professions intermédiaires. Les diplômés de CAP, BEP, du brevet des collèges et les sans-diplômes occupent essentiellement des emplois d'employés ou d'ouvriers, qualifiés ou non qualifiés.

Définitions

Le « taux de chômage » [1] [2]

Il rapporte les chômeurs à la « population active », qui est composée des personnes en emploi et des chômeurs, en conformité avec les recommandations du bureau international du travail (BIT).

Les inactifs [1]

Ils comprennent les personnes en inactivité, en reprise d'études ou bien en formation continue.

La rupture de série de l'enquête Emploi en 2003 [2]

Elle est provoquée par des ajustements des définitions des situations professionnelles et scolaires ainsi qu'un changement de méthodologie d'enquête (passage d'une seule collecte annuelle réalisée généralement en mars à une collecte continue tout au long de l'année).

La sortie de formation initiale [2] [3]

Conformément au Bilan Formation-Emploi de l'Insee, la situation professionnelle étudiée ici est celle des sortants de formation initiale depuis un à quatre ans (durée calculée en différence d'années civiles).

L'enseignement supérieur court et long [3]

L'enseignement supérieur court correspond au Deug, au BTS, DUT ou équivalent ainsi qu'au paramédical et social de niveau Bac+2. L'enseignement supérieur long, quant à lui, correspond à la licence, à la maitrise (M1), au master (recherche ou professionnel), DEA, DESS, doctorat ainsi qu'aux diplômés des écoles de niveau licence ou aux delà

Les catégories de professions [3]

Elles proviennent de la classification socioprofessionnelle de l'Insee. On a regroupé ici les chefs d'entreprise avec les cadres et les agriculteurs, les artisans et les commerçants avec les professions « intermédiaires » comprenant les responsables « non cadres » (techniciens, infirmières, représentants de commerce, par exemple). Les employés dits « qualifiés » sont les employés civils (sans agents de service), les policiers et militaires et les employés administratifs d'entreprise (sans agents de sécurité).

Sources :

Enquêtes Emploi Insee sur le champ de l'ensemble des ménages de France métropolitaine/Traitement MENESR-DEPP.

Pour en savoir plus

- Note Information 12.09.
- « Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise », Bref du CEREQ n° 283, mars 2011.
- Bilan Formations et emploi, édition 2013, Insee.

http://www.insee.fr/fr/themes/detail

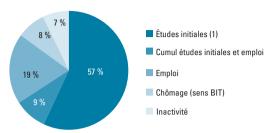
asp?ref_id=form-emploi®_id=0

- France Portrait Social, édition 2011, « Diplôme et insertion professionnel », B. Le Rhun, P. Pollet.
- Dares Analyses, n° 072, octobre 2010, « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2009 », C. Minni.

La situation professionnelle quelques années après la fin de la formation initiale

[1] La situation des jeunes âgés de 15 à 24 ans en 2013

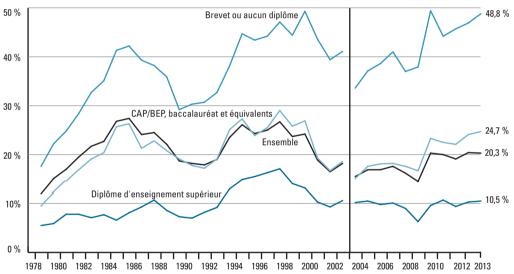
(France métropolitaine, données provisoires)



(1) Dont les 1 % de jeunes en formation initiale qui sont au chômage au sens du BIT. Lecture - En 2013, 57 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont en études initiales sans curul avec de l'emploi. 9 % des jeunes se déclarent à la fois en situation d'emploi et d'études initiales.

[2] Taux de chômage des jeunes sortis depuis un à quatre ans de formation initiale, en fonction du diplôme le plus élevé (%)

(France métropolitaine, 2011-2013 données provisoires)



Lecture - En 2013, 20,3 % des jeunes ayant terminé leur formation initiale depuis 1 à 4 ans sont chômeurs, au sens du BIT.

Remarque - Jusqu'en 2002, les enquêtes emploi étaient réalisées en début d'année, le plus souvent en mars. Depuis 2003, l'enquête est continue sur l'ensemble de l'année. Par ailleurs, il existe une rupture de séries entre 1989 et 1990.

[3] Catégorie socioprofessionnelle en 2013 des jeunes en emploi sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans (%)

(France métropolitaine, données provisoires)

	Enseignement supérieur long	Enseignement supérieur court		CAP-BEP	Brevet ou aucun diplôme	Total
Cadres et professions intellectuelles (1)	45	3	2	0	0	17
Professions intermédiaires (2)	38	56	21	8	12	32
Employés qualifiés	11	23	22	18	16	17
Employés non qualifiés	4	7	21	25	28	13
Ouvriers qualifiés	1	7	21	28	18	12
Ouvriers non qualifiés	1	4	13	21	26	9
Total	100	100	100	100	100	100

(1) y compris chefs d'entreprises.

(2) y compris agriculteurs, artisans et commerçants.

Lecture - 32 % des jeunes qui sont en emploi en 2013 et sont sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans occupent des emplois de professions intermédiaires.

En 2013, le nombre des entrées dans le dispositif de validation des acquis de l'expérience reste stable par rapport à 2012 avec 31 400 demandes recevables [1]. Le nombre de demandes effectives de validation de diplôme est en léger recul (- 2 %) avec 21 000 livrets 2 déposés, ainsi que le nombre des candidatures examinées par un jury (- 1 %) avec 20 600 décisions rendues. En revanche, le nombre des diplômes délivrés est en légère progression par rapport à 2012 (+ 1 %) avec 13 800 validations totales prononcées [2].

En début de parcours, 21 % des demandes déclarées recevables en 2013 visent un diplôme de premier niveau de qualification (niveau V) et 48 % un diplôme de niveau supérieur au baccalauréat [3]. En aval, la part du niveau V représente 23 % des candidats qui ont déposé un livret 2 et 27 % des validations totales de diplôme (contre respectivement 47 % et 42 % pour le supérieur).

Parmi les demandes examinées par un jury de VAE en 2013, 6 600 (32 %) visent un BTS, 4 300 (21 %) un CAP et 3 800 (18 %) un baccalauréat professionnel [4]. Neuf candidats sur dix visent une spécialité de services, dont une majorité plus spécifiquement une spécialité du domaine des services aux personnes. Les deux diplômes les plus demandés sont le CAP Petite enfance et le diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES), qui concentrent plus du quart des candidatures et des diplômes délivrés.

Les candidats à la VAE sont surtout des femmes et des personnes occupant un emploi [5]. Neuf candidats sur dix sont au moins âgés de trente ans.

Définitions

La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Inscrite dans l'article L 335-5 du code de l'éducation, elle permet depuis 2002 d'obtenir intégralement un diplôme ou une partie de celui-ci. Elle entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue du code du travail (art L 6313-1).

Elle concerne ici tous les diplômes à finalité technologique et professionnelle de l'éducation nationale. Toute personne peut être candidate à la validation des acquis dès lors qu'elle peut justifier avoir exercé pendant au moins trois ans une des activités, ou l'intégralité des activités, correspondant à la certification recherchée. L'examen du livret 1 établit la recevabilité de la demande en vérifiant que l'expérience est suffisante et en rapport avec le diplôme postulé. La validation des acquis de l'expérience s'effectue ensuite au regard de l'ensemble des connaissances, aptitudes et compétences acquises par le candidat dans l'exercice d'activités salariées, non salariées ou bénévoles qui sont décrites dans le livret 2.

Dispositif académique de validation des acquis (Dava)

Pour promouvoir la VAE, il existe dans chaque rectorat un Dava, placé sous la responsabilité d'un coordonnateur. Les missions des Dava sont l'accueil, l'information et l'accompagnement du public, mais les services académiques de validation des acquis agissent souvent par délégation des divisions des examens et concours (DEC) au niveau de la recevabilité des demandes et parfois même aussi de l'organisation des jurys. En amont de l'activité de validation, les conseillers VAE informent et orientent les candidats potentiels et s'assurent de la recevabilité des demandes. Les Dava proposent aussi, à titre marchand, des prestations d'accompagnement pour aider les candidats à la constitution du livret 2 et les préparer à l'entretien devant un jury. Ce dispositif concerne les diplômes du MENESR préparés en lycée et délivrés par les recteurs, avec les trois diplômes d'éducateurs sous cotutelle du ministère chargé des affaires sociales (DEES, DEETS et DEME) et les deux diplômes comptables DCG et DSCG.

L'enquête

Elle comptabilise des individus aux différentes étapes du processus de validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement technologique et professionnel. L'année de référence est l'année civile et un parcours VAE entamé une année peut se terminer l'année suivante. Ainsi, les stocks de candidats mesurés aux différentes étapes, une année donnée, ne concernent pas toujours les mêmes individus.

DEES, DEETS, DEME, DCG, DSCG

Voir « Sigles » en fin d'ouvrage.

Sources: MENESR-DEPP

Enquête n° 62 sur la validation des acquis de l'expérience dans l'enseignement technologique et professionnel.

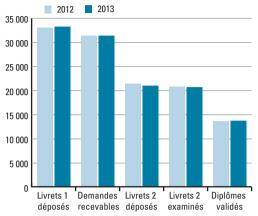
Pour en savoir plus

- Note d'Information 13.27.

La validation des acquis de l'expérience : diplômes technologiques et professionnels

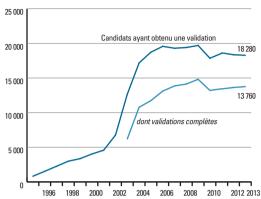
[1] Les différentes étapes du parcours VAE

Effectifs recensés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012 et 2013 (France métropolitaine + DOM)



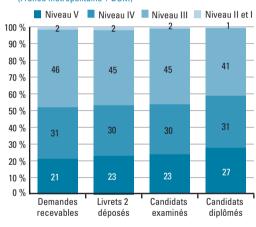
[2] Évolution du nombre de candidats à la validation ayant obtenu un diplôme ou des unités constitutives de celui-ci

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011)



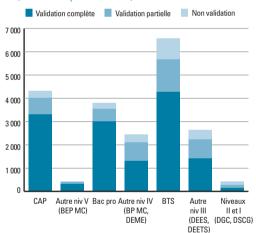
[3] Répartition des demandes aux différentes étapes du parcours VAE en 2013 par niveau (%)

(France métropolitaine + DOM)



[4] Répartition des candidats à la VAE examinés en 2013 selon le diplôme visé

(France métropolitaine + DOM)



[5] Profil des candidats à la VAE en 2013 (%)

(France métropolitaine + DOM)

		Candidats recevables	Livrets 2 déposés
Sexe	Hommes	37	34
	Femmes	63	66
	Total	100	100
Âge	Moins de 25 ans	2	1
	25-29 ans	11	9
	30-39 ans	37	35
	40-49 ans	38	41
	50 ans et plus	12	14
	Total	100	100
Situation par rapport	Demandeurs d'emploi	29	26
à l'emploi	En emploi	70	73
	Inactifs	1	1
	Total	100	100

En 2012, à l'université et au Cnam, 4 000 personnes ont bénéficié d'une validation de leurs acquis, au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour obtenir tout ou une partie d'un diplôme [1]. Ce nombre est stable par rapport à 2011. Parmi l'ensemble des validations délivrées par les établissements d'enseignement supérieur, la part des diplômes complets n'a cessé de croître depuis la mise en place du dispositif : de 17 % en 2002, elle est passée à 60 % en 2011 et se stabilise en 2012 (59 %).

En 2012, le master et la licence professionnelle sont les diplômes les plus recherchés dans le cadre de la VAE : à eux deux, ils représentent 80 % des validations [2].

Parmi les bénéficiaires d'une VAE dans l'enseignement supérieur, les 40-49 ans sont les plus représentés (41 %). 42 % d'entre eux ont obtenu tout ou partie d'un master et 41 % d'une licence professionnelle [3].

L'interrogation en 2012 sur les grands champs disciplinaires montre que les sciences économiques, la gestion et l'AES (administration économique et sociale) regroupent toujours le plus de demandes, plus du tiers (36 %) des candidats à une VAE.

Les cadres, qui regroupent 47 % des bénéficiaires en emploi, restent les principaux bénéficiaires de la VAE dans l'enseignement supérieur [4].

Définitions

Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) de la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002

Il institue un droit individuel, ouvert à tous, à l'obtention de tout ou une partie de diplôme ou certification par la seule VAE, sans passer par la formation, les textes faisant de la VAE un nouveau mode d'accès à la certification, au même titre que la formation initiale, l'apprentissage ou la formation continue. Toutes les certifications (diplômes, titres, certificats) à visée professionnelle peuvent ainsi être délivrées par l'État, les branches professionnelles ou des organismes privés et doivent avoir été recensées dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) qui propose un classement des certifications par domaine d'activité et par niveau. La commission nationale de la certification (CNCP) a pour mission de constituer et d'actualiser ce répertoire et d'en assurer la cohérence. Toute l'expérience peut être prise en compte, qu'elle ait été acquise dans le cadre d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, dès lors que l'expérience professionnelle (d'au moins trois ans) est en relation avec le diplôme visé. Un jury de validation peut accorder la totalité de la certification, ou, à défaut des validations partielles, se prononcer sur le parcours restant à accomplir pour la totalité de la validation.

L'enquête 67

Elle porte sur le dispositif de la validation des acquis de l'expérience (VAE) créé par la loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 et inscrit au code de l'éducation et au livre IX du code du travail. Elle porte également sur le dispositif actuel de la validation des acquis professionnels (VAP) prévu par les articles L 613-3 à L 613-6 du nouveau code de l'éducation.

DUT, Deust, DNTS, RNCP

Voir « Sigles » en fin d'ouvrage.

Sources: MENESR-DEPP

Enquête n° 67 auprès des responsables de la validation des acquis des services de formation continue des universités et du Cnam.

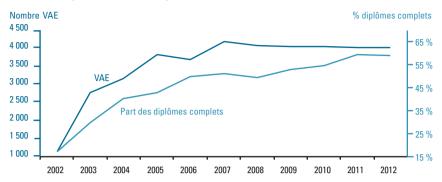
Pour en savoir plus

- Note d'Information 2014-n° 16.

La validation des acquis de l'expérience : enseignement <u>supérieur</u>

[1] Évolution de la validation des acquis de l'expérience (VAE)

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte)



[2] Répartition des bénéficiaires de la VAE selon les diplômes obtenus en 2012 (%) (1)

(France métropolitaine)

DUT-Deust-DNTS	5,4
Licence	7,1
Licence professionnelle	39,2
Maitrise	1,6
Diplôme d'ingénieur	1,0
Master	42,8
Doctorat	0,2
Autres diplômes et titres inscrits au RNCP	2,7
Total	100,0

⁽¹⁾ Universités seules.

[3] Répartition des bénéficiaires de la VAE selon l'âge et les diplômes obtenus en 2012 (%) (1)

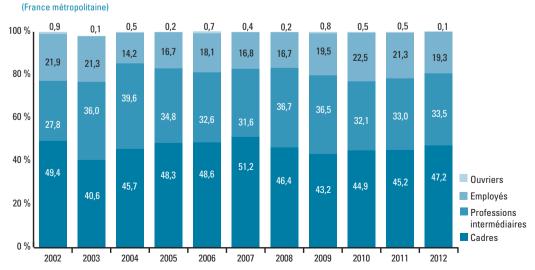
(France métropolitaine)

	Moins de 30 ans	30-39 ans	40-49 ans	50 ans et plus
DUT-Deust-DNTS	6,2	4,8	5,2	5,8
Licence	9,3	7,1	7,3	9,3
Licence professionnelle	43,8	40,7	40,7	32,0
Maitrise	1,3	1,8	1,3	1,4
Diplôme d'ingénieur	1,9	1,0	1,1	0,4
Master	36,9	41,5	41,9	45,3
Doctorat	0,0	0,1	0,2	0,4
Autres diplômes et titres inscrits au RNCP	0,6	3,0	2,3	5,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Répartition des bénéficiaires selon l'âge dans le dispositif	4,9	37,5	40,8	16,8

⁽¹⁾ Universités seules

Remarque - Toutes les universités n'ont pas été en mesure de répondre sur l'âge des candidats dans les différents diplômes. Les résultats établis sur la base des répondants donnent surtout des ordres de grandeur.

[4] Répartition des bénéficiaires de la VAE ayant un emploi selon la catégorie socio-professionnelle (%)



En 2012, l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur publics dépendant du ministère en charge de l'enseignement supérieur a délivré, au titre de la formation continue, un total de 82 500 diplômes [1]. 65% sont des diplômes nationaux, le reste étant constitué de diplômes d'universités ou d'établissements. La part des diplômes nationaux délivrés en formation continue représente 10 % de l'ensemble des diplômes nationaux délivrés, tous types de formation confondus, initiale ou continue. Pour les universités seules, ce taux est de 9 %. Ces chiffres incluent les diplômes délivrés au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE, voir 8.30).

Sur les 53 400 diplômes nationaux délivrés en formation continue, 80 % ont été délivrés aux niveaux I et II (respectivement 33 % et 46 %), 9 % au niveau III et 12 % au niveau IV [2]. Deux diplômes professionnels dominent: la licence professionnelle (14 000 délivrées, dont 55 % dans les IUT) et le master professionnel (7 200 délivrés, soit 13 % de l'ensemble). Au niveau IV, plus de 6 000 diplômes d'accès aux études universitaires (DAEU) et capacité en droit délivrés en formation continue permettent à des publics sans baccalauréat de suivre un cursus universitaire ; leur nombre est en augmentation de 14 % par rapport à 2011.

Les universités, les universités de technologie et les INP ont délivré 46 700 diplômes nationaux en formation continue en 2012, soit une hausse de 12 % par rapport à 2011. Cette hausse concerne principalement les diplômes de niveau II (+ 17 %), puis secondairement ceux de niveau IV (14 %), puis ceux de niveau I (+ 7 %); le nombre de diplômes de niveau III augmente quant à lui de 6 %. Le Cnam a délivré 5 800 diplômes nationaux en 2012, soit une augmentation de 28 % par rapport à 2011. Les écoles d'ingénieurs et les autres établissements ont délivré 900 diplômes, dont 300 avec un label MBA, plus d'un quart de titres d'ingénieur et 68 % de masters ingénieur.

Les IUT, quant à eux, ont délivré 2 800 DUT et 7 800 licences professionnelles, ce qui correspond à des hausses respectives de 8 % et 10 % par rapport à 2011 [3].

Définitions

Champ

Voir 7.3.

Diplôme nationaux et diplômes d'établissement ou d'université (DU)

Les diplômes nationaux de l'enseignement supérieur français sont des diplômes reconnus par l'État qui détient « le monopole de la collation des grades et des titres universitaires » (art. L 613-1 du code de l'éducation). Dans cette page sont également inclus sous cette dénomination les titres d'ingénieur diplômé délivrés par les grandes écoles. Ils ne doivent pas être confondus avec les diplômes propres d'établissement (ou d'université), dont la création et la délivrance peuvent être effectuées par tout établissement d'enseignement supérieur public ou privé.

INP

Institut national polytechnique.

UT

Université de technologie.

RNCP

Le répertoire national des certifications professionnelles, établi et actualisé par la commission nationale de la certification professionnelle, a pour objet de tenir à la disposition des personnes et des entreprises une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle, ainsi que sur les certificats de qualification figurant sur les listes établies par les commissions paritaires nationales de l'emploi des branches professionnelles.

DAEU, Deug, Deust, DUT, DNTS, DCG, DESS, DESCF, DSCG, MBA, DRT, HDR

Voir « Sigles » en fin d'ouvrage.

Sources: MENESR-DEPP

Enquête n° 6 sur le « Bilan des actions de formation continue réalisées par les établissements publics d'enseignement supérieur ». Pour en savoir plus

- Notes d'Information: 13.20; 12.22; 12.07; 11.08; 11.02.

Les diplômes à l'issue de la formation continue dans l'enseignement supérieur

[1] Diplômes délivrés en formation continue (FC) en 2012 selon le type d'établissement

(France métropolitaine + DOM, Public)

	Universités (IUT inclus) INP et UT		et au	Écoles d'ingénieurs et autres établissements		Cnam		Total	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	
Nombre de diplômes nationaux délivrés en FC	42 344	46 679	861	923	4 576	5 823	47 781	53 425	
Nombre de diplômes d'établissements (ou DU) en FC	22 236	27 605	208	178	1 046	1 284	23 490	29 067	
Ensemble des diplômes délivrés en FC	64 580	74 284	1 069	1 101	5 622	7 107	71 271	82 492	
Part des diplômes nationaux délivrés en FC (%)	66	63	81	84	81	82	67	65	
Part des diplômes d'établissements (ou DU) délivrés en FC (%)	34	37	19	16	19	18	33	35	
Ensemble des diplômes délivrés en FC (%)	100	100	100	100	100	100	100	100	
Nombre total de diplômes nationaux délivrés	464 881	503 172	9 280	9 3 3 7	5 775	7 517	479 936	520 026	
Part de la FC dans le total des diplômes nationaux délivrés (%)	9	9	9	10	79	77	10	10	

Lecture - En 2012, 46 679 diplômes nationaux ont été délivrés par les universités, les INP et les UT dans le cadre de la formation continue. Ils représentent 63 % des 74 284 diplômes que ces entités délivrent par la formation continue. Sur les 503 172 diplômes nationaux délivrés par les universités, INP et UT, 9 % sont délivrés au titre de la formation continue.

[2] Diplômes nationaux délivrés en formation continue selon le type d'établissement

(France métropolitaine + DOM, Public)

	Universités (IUT inclus)		Écoles d'ingénieurs et autres établissements		Cna	Cnam		Total	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	
Capacité en droit	428	296	2011	LUIL	2011	2012	428	326	
DAEU A (littéraire)	4 244	4 841					4 244	4 841	
DAEU B (scientifique)	891	1 004					891	1 004	
Total niveau IV	5 563	6 141					5 5 6 3	6 3 2 9	
Deug, Deust	1 031	541	13				1 044	541	
DUT	2 556	2 894			19	24	2 575	2 918	
Titres RNCP niveau III	203	465			482	617	685	1 082	
Diplômes paramédicaux niveau III	55	60					55	60	
Total niveau III	3 8 4 5	3 960	13		501	641	4 3 5 9	4 601	
Licences	3 524	3 721	5		997	1 877	4 526	5 598	
Licences professionnelles	12 165	13 689		2	499	392	12 664	14 083	
Maîtrises	2 269	2 922					2 269	2 922	
DCG	2						2		
Titres RNCP niveau II	455	553		15	1 159	1 569	1 614	2 137	
Total niveau II	18 415	20 885	5	17	2 655	3 8 3 8	21 075	24 740	
DESS-DEA	112	150					112	150	
DESCF-DSCG	1	3					1	3	
Masters professionnels	7 275	7 200	8	11			7 283	7 211	
Masters ingénieur	82	70	70	150			152	220	
Masters recherche	621	551	7	7			628	558	
Masters indiférenciés	4 675	6 134	15	6	466	396	5 156	6 5 3 6	
Mastères MBA	159	181	537	316			696	497	
DRT, HDR	57	32					57	32	
Diplômes d'ingénieurs (dont ingénieurs Cnam)	598	290	195	273	463	408	1 256	971	
Capacité médecine	312	198					312	198	
Titres RNCP niveau I	526	663	11	143	434	491	971	1 297	
Doctorat	103	221			57	49	160	270	
Total niveau I	14 521	15 693	843	906	1 420	1 344	16 784	17 943	
Ensemble des diplômes	42 344	46 679	861	923	4 576	5 823	47 781	53 425	

[3] Diplômes délivrés en formation continue par les IUT

(France métropolitaine + DOM, Public)

	DUT	Licences professionnelles		Titres au RNCP niveau II	The second secon	Diplômes d'établissement en IUT
2011	2 556	7 131	79	144	9 910	621
2012	2 767	7 809	189	135	10 900	613
Évolution 2012/2011 (%)	8	10	139	-6	10	-1

Les gouvernements européens s'orientent depuis le sommet de Lisbonne de 2000 vers une société de la connaissance. Les orientations sont concrétisées par des objectifs chiffrés, formulés à l'horizon 2020 pour l'ensemble de l'Union européenne : développer l'enseignement supérieur, l'employabilité, la formation permanente, la mobilité des jeunes et des étudiants de l'enseignement supérieur, développer l'éducation de la petite enfance, réduire les proportions de jeunes insuffisamment formés et celles de mauvais lecteurs. Deux sont de « grands objectifs » de la stratégie 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive, étayés d'objectifs nationaux.

Premier grand objectif d'Europe 2020, le développement de l'enseignement supérieur devrait se concrétiser, en 2020, par 40 % de diplômés parmi les Européens de 30-34 ans (36,8 % en 2013). La France a un objectif de 50 % (44 % en 2013). Une meilleure qualification devrait favoriser l'employabilité. La communauté vise, en 2020, un taux d'emploi de 82 % des diplômés des enseignements supérieur et secondaire de second cycle peu après l'obtention du diplôme. Reflétant la conjoncture, le taux est de 75,4 % en 2013 (UE).

L'Union compte que sa population enrichisse et actualise ses connaissances à tout âge. 15 % des 25-64 ans devraient participer à un cours, séminaire, atelier ou une formation en l'espace de quatre semaines, en 2020. La forte hausse de l'indicateur en France est largement imputable à une modification du questionnement entre 2012 et 2013. Le taux est stable sur les 27 autres pays européens (9,5 % des 25-64 ans en 2013 pour 9,4 % en 2012)

La communauté vise une réduction du nombre des moins instruits pour renforcer la cohésion de la société. Amener en dessous de 10 % la proportion de « sortants précoces » est le second grand objectif sur l'éducation d'Europe 2020 (11,9 % des jeunes de 18-24 ans en 2013). La France a un objectif de 9,5 %. L'indicateur français de 2013 présente une rupture compromettant la comparabilité avec les valeurs des années précédentes, vraisemblablement surestimées.

La proportion de mauvais lecteurs devrait être ramenée en dessous de 15 % en 2020 (en France, 18,9 % en 2012). L'Union mise sur l'éducation de la petite enfance, dont bénéficieraient, en 2020, 95 % des enfants de l'âge de 4 ans à celui précédant l'obligation scolaire (100 % en France).

Les objectifs sur la mobilité ne sont pas encore mesurables.

Définitions

Champ

Union européenne.

La prévalence des diplômes d'enseignement supérieur [a]

Elle est mesurée par la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur (Cite 5-6) parmi les 30-34 ans.

L'incidence des « sorties précoces » [b]

Elle est approchée par la proportion de jeunes de 18 à 24 ans qui n'ont pas terminé avec succès l'enseignement secondaire (Cite 0-2, soit brevet seul ou aucun diplôme en France) et, pour plus de comparabilité entre pays, qui n'ont pas suivi de formation (formelle ou non) au cours des quatre dernières semaines. L'indicateur français présente plusieurs motifs de rupture en 2013 : questionnement et processus de collecte améliorés, modification dans l'identification des jeunes.

La participation à la formation tout au long de la vie [c]

Elle est mesurée par la proportion de 25-64 ans participant, au cours d'une période de quatre semaines, à des sessions de formation organisées, enseignements « formels » (inscrits dans la progression pédagogique) ou cours, leçons, séminaires, conférences ou ateliers « non formels ».

La prévalence des maîtrises insuffisantes des compétences de base [d]

Elle est évaluée par les proportions d'adolescents de 15 ans au niveau 1 et au-dessous de compétence en lecture de Pisa.

L'incidence de l'enseignement préscolaire [e]

Elle est mesurée par le taux de scolarisation de l'âge de 4 ans à celui précédant l'obligation scolaire (soit à 4 et 5 ans en France).

L'employabilité [f]

Elle est évaluée par le taux d'emploi des diplômés de niveau Cite 3 à 6, âgés de 20 à 34 ans, non étudiants et diplômés depuis 3 ans ou moins.

Niveaux Cite

Niveaux de la classification internationale type de l'éducation (version de 1997).

Sources:

[a], [b], [c], [f]: Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail (l'enquête Emploi en France); téléchargé sur le web d'Eurostat fin juin.

[d] : enquête Pisa (programme international pour l'évaluation des élèves).

[e]: Eurostat à partir des statistiques scolaires (collecte UOE); téléchargé sur le web d'Eurostat fin juin.

Pour en savoir plus

Conclusions du Conseil du 12 mai 2009 concernant un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation (Éducation et formation 2020) (2009 C, 119/02), Journal officiel de l'Union européenne, 28.05.2009. Les conclusions nomment « jeunes en décrochage scolaire » l'indicateur de sorties précoces. « Education and Training Monitor 2012 », European Commission, October 2013.

[1] Les critères de référence chiffrés de Lisbonne

(Union européenne)

	Diplômés de l'enseignement supérieur	Décrochage scolaire (sorties précoces)	Formation tout au long de la vie	Faibles compé- tences de base (lecture)	Enseignement préscolaire	Employabilité
	2013	2013	2013	2012	2012	2013
	[a]	[b]	[c]	[d]	[e]	[f]
Allemagne	33,1	9,9	7,8	14,5	96,5	89,7
Autriche	27,3	7,3	13,9	19,5	93,8	90,2
Belgique	42,7	11,0	6,7	16,1	98,0	79,1
Bulgarie	29,4	12,5	1,7	39,4	87,1	67,7
Chypre	47,8	9,1	6,9	nd	83,8	62,1
Croatie	25,9	3,7	2,4	18,7	71,7	52,7
Danemark	43,4	8,0	31,4	14,6	98,3	81,9
Espagne	40,7	23,5	10,9	18,3	97,4	59,5
Estonie	43,7	9,7	12,6	9,1	90,0	76,8
Finlande	45,1	9,3	24,9	11,3	75,1	79,8
France	44,0	(s) 9,7	(s) 17,7	18,9	100,0	75,6
Grèce	34,6	10,1	2,9	22,6	75,2	39,8
Hongrie	31,9	11,8	3,0	19,7	94,5	74,7
Irlande	52,6	8,4	7,3	9,6	99,1	73,0
Italie	22,4	17,0	6,2	19,5	99,2	48,3
Lettonie	40,7	9,8	6,5	17,0	93,3	78,2
Lituanie	51,3	6,3	5,7	21,2	84,8	75,5
Luxembourg	52,5	6,1	14,4	22,2	97,8	79,1
Malte	26,0	20,9	7,7	nd	100,0	91,8
Pays-Bas	43,1	9,2	17,4	14,0	99,6	87,1
Pologne	40,5	5,6	4,3	10,6	84,3	73,2
Portugal	29,2	19,2	9,8	18,8	95,0	67,8
République tchèque	26,7	5,4	9,7	16,9	86,1	80,4
Roumanie	22,8	17,3	2,0	37,3	85,5	66,8
Royaume-Uni	47,6	12,4	16,1	16,6	97,3	83,8
Slovaquie	26,9	6,4	2,9	28,2	77,1	70,3
Slovénie	40,1	3,9	12,4	21,1	93,4	73,8
Suède	48,3	7,1	28,1	22,7	95,9	84,9
Union européenne	36,8	11,9	10,4	(e) 19,2	93,9	75,4
UE année précédente	35,7	12,7	9,0	nd	93,2	75,9
Objectif 2020 (UE)	40,0	10,0	15,0	15,0	95,0	82,0
Objectif 2010 (UE)	nd	10,0	12,5	17,0	nd	nd
Situation 2000 (UE)	22,4	18,0	7,1	21,3	85,2	

s : rupture de série.

e : estimation Commission européenne.

nd : non disponible.